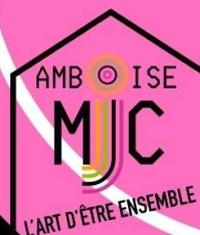


LA MJC D'AMBOISE PROPOSE



**PROJET**  
**CENTRE**  
**SOCIAL**  
**2024-2027**

# SOMMAIRE



Introduction	3
Messages de Présidente	4
Qu'est-ce qu'une MJC ?	5
Qu'est-ce qu'un centre social ?	6
La MJC d'Amboise : une association aux champs d'intervention multiples	7
Association d'Education Populaire, Centre Social et Economie Sociale et Solidaire	8
PARTIE 1 - LA MJC D'AMBOISE : LE CENTRE SOCIAL DU TERRITOIRE	9
PARTIE 2 - 2019 - 2023 : 5 ANS D'ACTION SUR LE TERRITOIRE	20
PARTIE 3 - L'ENVIRONNEMENT D'INTERVENTION	48
PARTIE 4 - LES ORIENTATIONS DU PROJET 2024 - 2027	65
PARTIE 5 - LA MAISON DES FAMILLES	101
PARTIE 6 - LA MAISON DES JEUNES	111
PARTIE 7 - LES ANNEXES DU PROJET	135

# Introduction

2023, nous y sommes.

Au-delà de ce moment à consacrer à un processus de renouvellement de centre social, il s'agit d'un prétexte et l'occasion pour se retrouver, pour regarder ce qui s'est passé, ce qui se passe et ce sur quoi nous pourrions nous impliquer pour contribuer à une application d'une justice sociale plus humaine.

Ces dernières années ne nous ont pas épargnés, ni les habitant.e.s de ce monde, ni les bénévoles, ni les professionnel.le.s que nous sommes.

Evaluer les engagements que nous avons pris il y a déjà 4 ans paraît être un exercice dérisoire. Nous n'avons pas besoin de tant d'énergie pour affirmer d'ores et déjà que nous n'avons pas tout réussi. Tous les objectifs que nous nous étions fixés en 2018/2019 n'ont pas été atteints mais nous n'avons sûrement pas failli dans notre implication ou notre application à rester toujours au plus près des habitant.e.s.

La carte postale du monde 2023 est un peu triste et la situation sanitaire que nous avons traversée a mis en exergue les injustices, les dysfonctionnements ou encore la pauvreté économique et culturelle. Aujourd'hui, les fractures sociétales, les divisions, l'intolérance et la peur des différences sont plus que jamais mises à l'agenda public. La violence, la haine, la xénophobie ont rarement été aussi vendeuses.

Mais ceci n'est pas une fatalité. Nous pouvons nous en insurger et revendiquer l'éclaircie après la pluie.

Nous décidons de nous indigner, de militer, de nous impliquer et de proposer un mode de fonctionnement où chacun.e devient l'acteur/l'actrice de sa destinée.

Encore une fois, il n'est pas question de chercher les fautifs, qu'ils soient institutionnels, économiques, privés, individuels, collectifs ou religieux ni même d'accepter de ne traiter que les conséquences de situations qui nous dépassent en oubliant d'en pointer les causes.

Collectivement, en partenariat et en confiance, nous allons nous indigner et chercher à participer à un plan d'intervention pour réduire les injustices. Alors dès maintenant, indignons-nous !

Cet écrit sera l'apanage des acteurs du territoire soucieux de participer à la transformation sociale du local au mondial. En effet, les enjeux dont il est question aujourd'hui ne se traitent plus uniquement à l'aune des inquiétudes de l'habitant.e d'une rue d'Amboise mais bel et bien pour le bien de toute l'humanité. Les revendications de vivre dignement, les enjeux environnementaux, les droits fondamentaux aux loisirs, à la culture, au soin, à l'éducation, le droit de jouir d'une existence saine et sécurisée quel que soit son genre, ses préférences amoureuses, ses plaisirs, son éducation, ses valeurs... ne devraient plus être de vaines espérances mais des acquis dont tout.e à chacun.e devrait pouvoir bénéficier.

Cet écrit s'appuiera sur la méthodologie de l'institution de tutelle, la CAF 37, mais devra permettre une appropriation simple et éclairée afin que toute personne actrice de ce projet n'en soit pas exclue sous prétexte de ne pouvoir/vouloir se l'approprier faute d'une lourdeur administrative injustifiée.

# Messages de Présidence

3 années à la tête de la structure associative de la MJC d'Amboise de 2020 à 2023 à maintenir le cap lors d'événements successifs : épidémie mondiale, guerre en Europe, dérèglement climatique...

Je laisse la place à Jonas Muel, à qui revient la mission de mettre en œuvre le nouveau projet de Centre Social pour les 4 années à venir. Il saura développer des animations socioculturelles en direction de tous dans un esprit participatif, favoriser les liens sociaux, offrir un lieu d'accueil de qualité, de proximité et permettre l'accès au droit de tous les publics parce que les fragilités sociales se sont encore creusées.

J'ai eu l'honneur de participer au Congrès National des 10 ans des Centres Sociaux à Lille. Nous étions 4000 heureux et fiers de partager ce qui nous anime au quotidien : faire vivre le projet Centre Social, avec les habitants pour contribuer à une société plus démocratique et plus juste.

En 2024, la MJC aura 60 ans. C'est Maurice Herzog lui-même qui a officialisé sa création. Elle est l'une des 1 000 associations d'Education Populaire qui se fixent pour objectifs de favoriser l'autonomie et l'épanouissement et de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture. Cet anniversaire sera l'occasion de démontrer le dynamisme et la créativité de la MJC d'Amboise au travers des festivités réjouissantes.

Que vive la MJC et ses valeurs encore de nombreuses années !

Chantal A. Présidente 2021 / 2023

Après trois années passées au sein de la MJC centre sociale en tant que vice-président culture et vie associative, je prends la suite de Chantal A. en tant que président. Durant ces trois premières années, j'ai pu découvrir une association très impliquée dans ses projets, pour sa ville, dans ses quartiers, emmenée par une équipe de salarié.e.s enthousiastes, et des administrateur/trice.s volontaires.

Ce nouveau projet centre social que nous vous présentons est l'occasion pour nous d'impulser un nouvel élan. Après un premier temps consacré au bilan du précédent projet, nous avons pu tirer des leçons claires de ce qui a fonctionné ou pas. Avec de réels points positifs. Nous avons notamment pu constater notre forte présence sur le territoire durant la période COVID en maintenant un lien essentiel avec les habitants.

Nous souhaitons continuer à faire vivre ce lien, à le développer, en proposant de nouvelles animations socio-culturelles de qualité, à destination de tou.te.s, et notamment des jeunes. Un lieu d'accueil chaleureux, de proximité, où les habitants puissent se sentir chez eux. Cela s'est vu dès ce début d'année, avec un centre social qui s'est immédiatement mit à vivre une fois la rentrée passée, dans une énergie forte que je n'avais pas encore vue auparavant. Cela nous donne beaucoup d'espoir pour la suite !

Jonas M. Président 2023 / 20..

# Qu'est-ce qu'une Maison des Jeunes et de la Culture ?

Installées au cœur de la cité, dans les villes, les quartiers et les villages, les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) et associations locales du réseau des « MJC de France » tissent jour après jour, par les actions qu'elles mènent avec les habitant.e.s, les jeunes, les associations, les collectivités locales et les institutions, ce lien social qui s'est peu à peu brisé, notamment dans certains quartiers de nos villes. Bâties sur des valeurs républicaines, d'éducation populaire, de laïcité, de solidarité, de tolérance et de responsabilité, les MJC intègrent aujourd'hui les attentes d'une société en évolution constante. Au cœur de leur projet, elles privilégient l'épanouissement de la personne par l'accès à l'éducation et aux ressources artistiques et culturelles, afin que chacun dispose des moyens d'exercer pleinement sa citoyenneté et participe à la construction d'une société plus solidaire.

Les **Maisons des Jeunes et de la Culture** sont des associations d'**Education Populaire** qui travaillent à l'**émancipation individuelle et collective** de tou.te.s, elles sont donc ouvertes à tou.te.s. Elles **offrent à la population, aux jeunes comme aux adultes, en prenant conscience de leurs aptitudes, la possibilité de progresser à tous les âges de la vie**. Elles visent à développer la personnalité de chacun dans la convivialité, en développant l'ouverture au collectif, au monde, aux idées et au sensible, afin de devenir citoyen actif et responsable d'une communauté vivante. En cela, les MJC s'inscrivent pleinement dans une **démarche éducative**.

Ainsi, les MJC sont liées aux **collectivités territoriales**. Les MJC disposent d'une connaissance fine de leur territoire, **basée sur l'expertise des citoyen.ne.s qui mettent leurs savoir-faire au service d'un projet collectif d'éducation populaire**. Le projet associatif ou pédagogique de la MJC est défini et porté par son **conseil d'administration** et mis en œuvre par son **équipe salariée et ses bénévoles**. Le projet définit les missions et les objectifs de l'association comme actrice de l'animation du territoire et porteuse **des valeurs de l'éducation populaire**.

Ces valeurs se traduisent dans la mise en œuvre de l'ensemble **des activités** proposées par l'association, qui prennent la forme d'ateliers ou de stages de pratique artistique, culturelle ou sportive. **Ces pratiques visent à permettre l'épanouissement de chacun.e dans l'intérêt du collectif**. Parallèlement aux ateliers, différentes formes d'événements peuvent avoir lieu à la MJC : concerts, spectacles, fêtes conviviales, actions de solidarité... En fonction de leur implantation géographique, **urbaine, péri-urbaine, rurales**, les MJC sont conduites à **intervenir sur des champs variés**, auprès de **publics différents**.

**Le fonctionnement de la MJC dépend de l'engagement de ses adhérent.e.s**. Chaque année, l'association rend compte de son projet pendant l'assemblée générale ordinaire et soumet ses rapports (moral, d'activité, financier, d'orientation) au débat et au vote de ses adhérent.e.s. **Est adhérente d'une MJC toute personne âgée de plus de 16 ans**, et à jour de ses cotisations.

**La démocratie se vivant au quotidien**, la MJC a pour mission d'animer des **lieux d'expérimentation et d'innovation sociale** répondant aux attentes des habitant.e.s. De telles actions, de tels services encouragent la prise de responsabilité et une **pratique citoyenne**. Les actions en direction et **avec les jeunes** sont une part importante de sa mission.

# Qu'est-ce qu'un centre social ?

Un centre social ou socioculturel est d'abord **un lieu d'accueil** où les habitant.e.s du territoire se sentent bien, où ils/elles viennent sans aucune discrimination, toutes générations, toutes origines, tous niveaux sociaux économiques confondus, où ils/elles **participent à des activités de loisirs socioculturelles et sportives**, où ils/elles peuvent **se retrouver avec plaisir pour échanger**, créer des liens sociaux, faire part de leurs aspirations, de leurs besoins, de leurs difficultés éventuelles. A Amboise, c'est aussi un projet « famille » pour proposer un outil de soutien dans les aléas de la vie quotidienne, ou encore un centre de loisirs, encadré par des professionnel.le.s formé.e.s, qui propose aux enfants et adolescent.e.s **une initiation à la vie en société** à travers des activités ludiques d'éveil, ou encore une aide à la scolarité et des activités périscolaires, un service médiation et ce sont aussi des commissions thématiques qui préparent des manifestations festives, des voyages, des constructions de réflexions collectives pour porter haut et fort ce que pensent les habitant.e.s.

Aussi, un centre social n'est pas qu'une juxtaposition d'activités et de services, c'est aussi et surtout, **un projet qui s'inscrit dans le territoire**. Il est élaboré par les adhérent.e.s avec l'aide des professionnel.le.s et de l'appui de leur fédération après un diagnostic, le plus précis et complet possible des forces et des faiblesses du territoire dans tous les domaines. Il est construit dans le respect de la charte nationale des centres sociaux, avec la participation du maximum possible de partenaires : les municipalités, les travailleurs sociaux, les associations et en recueillant les opinions, les avis, les témoignages d'habitant.e.s du territoire, au travers d'enquêtes de voisinage, de rencontres informelles, de réunions publiques. **Le projet du centre n'est pas le projet du territoire qui est du ressort des municipalités mais peut et doit être une passerelle entre les habitant.e.s et leurs élu.e.s.**



Dimension individuelle

## MAISON DES SERVICES & DES ACTIVITÉS

Activités régulières et services adaptés aux besoins exprimés par les habitants

- Activités pour toute la famille,
- Sorties de loisirs & culturelles,
- Accompagnement à la scolarité,
- Ateliers linguistiques, de cuisine, d'informatique,
- Permanences sociales et juridiques,
- Soutien à la parentalité.



Dimension collective

## MAISON DES PROJETS

Accompagnement de projets collectifs des habitants pour répondre à leurs besoins

- Départs en vacances et sorties,
- Soutien à la vie associative locale,
- Valorisation des pratiques artistiques des habitants,
- Appui à la création et animation de groupes (habitants, locataires, parents, seniors...).



Dimension d'intérêt général

## MAISON DE LA CITOYENNETÉ

Développement du pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société concernant leur territoire

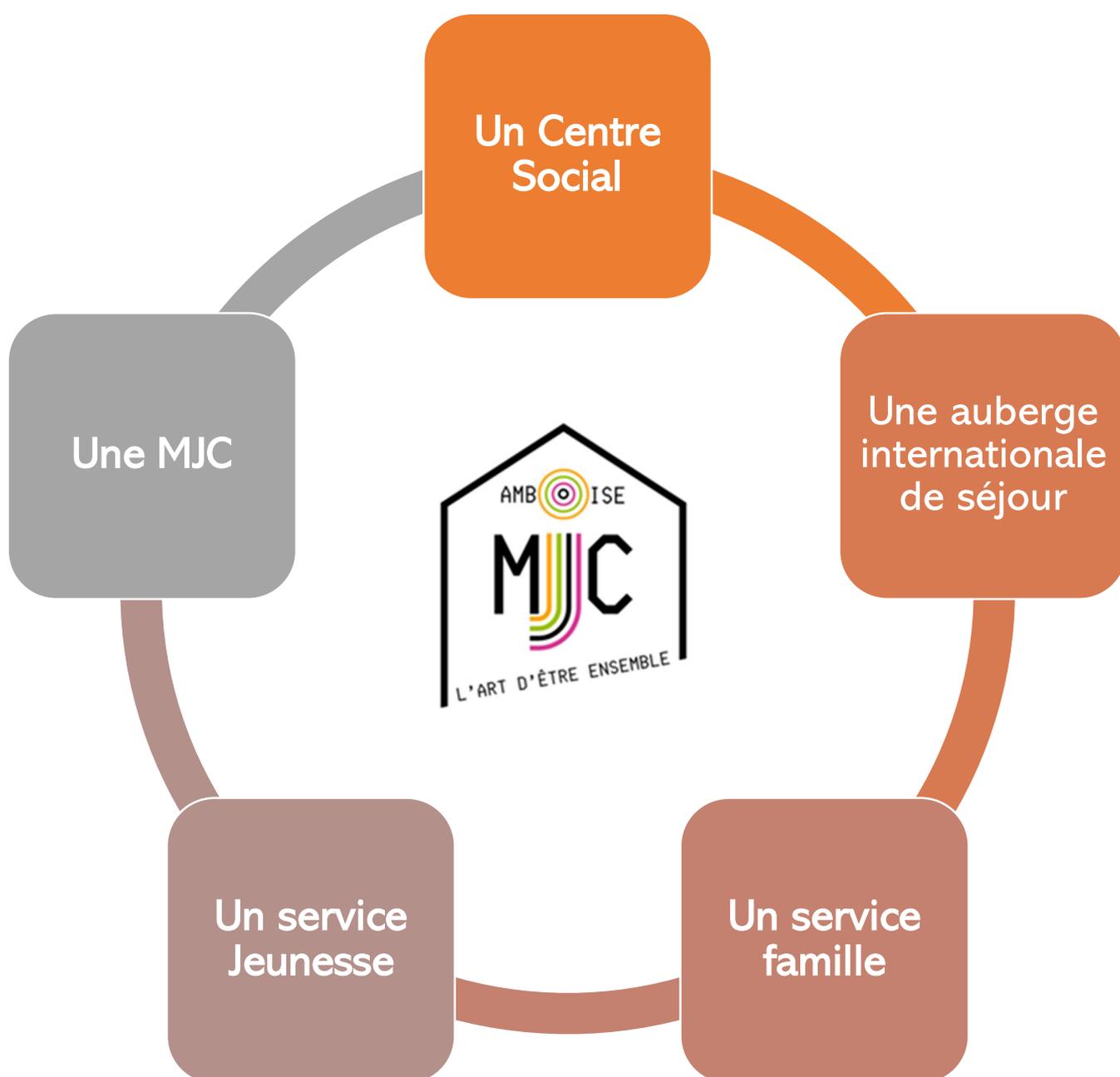
- Organisation de débats,
- Soutien aux initiatives concrètes des habitants (échange de services...),
- Appui à l'implication des habitants dans les instances (centre social, comité de quartier, conseil citoyen...),
- Mobilisation de collectifs autour de problématiques spécifiques locales.

# La « MJC d'Amboise », une association aux champs d'intervention multiples

Une MJC pour ouvrir à la démocratisation de l'accès à la Culture et aux pratiques artistiques.

Un centre social pour permettre aux habitant.e.s de participer à la vie de leur cité et à la construction d'une société juste, mixte et inclusive.

Une auberge internationale de séjour pour favoriser un accès inconditionnel aux loisirs et aux vacances.



# Association d'Education Populaire, Centre Social et Economie Sociale et Solidaire

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est un concept dont tout le monde parle mais dont les caractéristiques semblent parfois floues. Pourtant, cette forme économique semble être **la réponse à notre dilemme associatif** : une économie stricte pour un projet social, la réponse aux attentes des collectivités et aux ambitions de l'association.

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS, la loi dite « Hamon », est le texte qui consolide et développe le réseau des acteurs de l'ESS. Elle en clarifie le périmètre et conformément au texte, tous les acteurs remplissent des conditions telles que : un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices, une gouvernance démocratique, prévoyant l'information et la participation [...] des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de la structure, une gestion plus respectable (les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité, les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées...).

Philippe Frémeaux, éditorialiste à « Alternatives économiques » se positionne sur un début de cadrage personnel pour l'ESS qui regroupe deux types d'organisations se définissant soit par un statut non lucratif (coopérative, mutuelle, association, fondation... – **économie sociale**), soit par un objet social dont elles affirment l'utilité sociale spécifique (entreprises d'insertion... – **économie solidaire**). Même si cette définition est assez clivante, opposant les deux modèles, il complète son argumentaire en précisant « *leurs plus grands mérites [...] de rappeler que l'entreprise privée capitaliste n'est pas la seule forme d'organisation apte à produire efficacement des biens et des services et [...] de témoigner que l'enrichissement personnel n'est pas le seul moteur de l'envie d'entreprendre et que la démocratie ne s'arrête pas à leur porte* ».

Pour Isabelle Chevalier et Sylvie Gaulène, ingénieures sociales, la loi « *affirme la volonté de créer [...] une nouvelle forme de développement social local qui lie l'économie et le social [...] dont l'un des objectifs est de concilier bassin de vie et bassin d'emplois* ».

Déjà, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, Léon Walras et Charles Gide définissaient l'économie sociale comme « *l'ensemble des institutions du progrès social* », Danièle Demoustier, économiste à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble en écrira ce que l'on pourrait adjoindre pour compléter cette définition « *en prônant la coopération plutôt que la concurrence entre individus, elles participent à la cohésion sociale [...] l'ESS apporte à la fois des ressources susceptibles d'accroître l'attractivité des territoires, et engendre un processus susceptible d'en accroître la solidarité* ». Philippe Frémeaux défend la nécessité de composer avec l'ESS, sans en souhaiter la généralisation, dans la mesure où celle-ci reste « vertueuse » évitant par exemple « *l'instrumentalisation, très forte dans le secteur associatif qui, très souvent, n'est que l'exécutant des politiques publiques en offrant une alternative plus flexible et moins coûteuse à celle de l'action de ses propres agents* ».

## Pour une bonne compréhension de ce qu'est la MJC d'AMBOISE

# PARTIE 1 :

## LA MJC D'AMBOISE : LE CENTRE SOCIAL D'AMBOISE

Fiche d'identité.....	P10
Un petit bout d'histoire.....	P11
La gouvernance.....	P12
Le partenariat.....	P15
L'équipe de la MJC.....	P16
Les moyens financiers.....	P18
Les locaux.....	P19

# Fiche d'identité de la structure

## IDENTITE GESTIONNAIRE

Dénomination : Association « la MJC d'Amboise »  
Statut juridique : Association loi 1901  
Date de déclaration : 30 avril 1964 – n° 3364  
Parution JO : 30 mai 1964  
N° siren : 510 311 846  
Représentant.e légal.e : Présidence de l'association

## ADRESSES & COORDONNEES

### SIEGE SOCIAL & CENTRE SOCIAL :

Adresse : 1 rue Rémy Belleau – 37 400 Amboise  
Téléphone : 02 47 57 29 56  
Mail : [contact@mjcdamboise.fr](mailto:contact@mjcdamboise.fr)

### MJC – CENTRE CULTUREL :

Adresse : rue de ville David – 37 400 Amboise  
Téléphone : 02 47 57 29 56  
Mail : [contact@mjcdamboise.fr](mailto:contact@mjcdamboise.fr)

### MJC ETHIC ETAPES ILE D'OR :

Adresse : 1 rue commire – 37 400 Amboise  
Téléphone : 02 47 30 60 90  
Mail : [tourisme@mjcdamboise.fr](mailto:tourisme@mjcdamboise.fr)

## CENTRE SOCIAL

N° SIAS Animation Globale : 201500208  
Correspondant de la structure : La Direction  
Téléphone : 02 47 57 29 56  
Mail : [direction@mjcdamboise.fr](mailto:direction@mjcdamboise.fr)  
N° SIAS Animation Collective Famille : 201500209  
Correspondant.e des ACF : La référence Famille  
Téléphone : 02 47 57 29 56  
Mail : [famille@mjcdamboise.fr](mailto:famille@mjcdamboise.fr)

## AGREMENTS et HABILITATIONS :

- Agrément centre social
- Agrément ESUS « Entreprise solidaire d'utilité sociale »
- Agrément JEP « Jeunesse Education Populaire »
- Habilitation TIG « Travaux d'Intérêt Généraux » pour majeurs et mineurs
- Agrément « Auberges Collectives » en cours
- Agrément PIJ « Point Information Jeunesse »
- Habilitation « Corps Européen de Solidarité » en cours
- Habilitation « Guid'Asso »

# Un petit bout d'histoire depuis le précédent projet

Il n'est pas question de revenir une énième fois sur les épisodes "COVID" mais bel et bien de relater les trois grands événements qui ont marqué la vie de l'association durant le précédent projet social.

## 01 – DÉPART DE DEUX PRÉSIDENTENCES ET D'UNE DIRECTION

2019 : Départ de Frédéric Pinaud – Directeur depuis 2012 ayant notamment mené la fusion de la MJC et l'association des Acacias – porteuse du projet centre social à Amboise. Il est remplacé par Sylvain Dal Piva son adjoint.

2020 : Départ d'Alain Côme – Président historique de la MJC. Il est remplacé par Chantal Alexandre remplacée elle-même par Jonas Muel en 2023.

## 02 – ELECTIONS MUNICIPALES

En 2020, lors des élections municipales, le choix des électeurs ne valident pas le projet de continuité politique à Amboise en élisant l'opposant naturel du successeur du précédent maire. Le climat avec la MJC d'Amboise devient délicat.

En 2023, les électeurs sont appelés prématurément aux urnes. La relation entre la Ville et l'association doit être reconsolidée à la suite de la défaite du maire précédemment élu.

## 03 – MODIFICATIONS STATUTAIRES

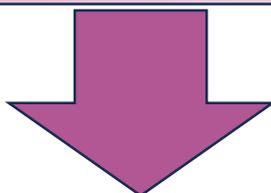
Entre 2020 et 2023, un travail important est mené dans les statuts associatifs.

Si l'objet de l'association n'est pas impacté, l'association devient la "MJC d'Amboise". Le travail des administrateurs est principalement axé sur une gouvernance plus partagée et participative (voir paragraphe "gouvernance").

# La gouvernance de l'association

## L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Elle regroupe tous les adhérent.e.s, les associations, les partenaires institutionnels et les élus du territoire.  
Elle rend compte du rapport moral, d'activités et financiers de la structure et les soumet au vote.  
L'Assemblée Générale est une composante d'évaluation de notre projet social.  
Elle est l'instance d'élection et/ou de renouvellement des membres du Conseil d'Administration  
Elle doit se dérouler dans un contexte convivial et festif mais elle doit également pouvoir être un espace de débat

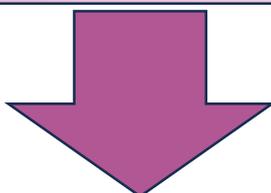


## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de la MJC d'Amboise se compose théoriquement de :

- ✓ 4 à 12 membres « adhérents actifs »
- ✓ 2 membres « adhérents tirés au sort »
- ✓ D'au plus 2 membres « adhérents partenaires »
- ✓ D'au plus 2 membres « adhérents salariés »
- ✓ D'un représentant de chaque « membre associé » homologué par l'Assemblée Générale
- ✓ 4 membres de droit

Le Conseil d'Administration met en œuvre les orientations stratégiques décidées par l'Assemblée Générale. Il gère et administre l'association conformément à ses orientations et aux décisions budgétaires votés.



## LE BUREAU

Le Bureau de la MJC d'Amboise se compose théoriquement de :

- ✓ 1 siège de Présidence et au plus 3 sièges de Vice-Présidence
- ✓ 1 ou 2 sièges de secrétaire et au plus 2 sièges de secrétaire-adjoint
- ✓ 1 ou 2 sièges trésorier et au plus 2 sièges de trésorier-adjoint
- ✓ D'au plus 4 membres « adhérents actifs »
- ✓ Eventuellement 1 à 2 délégués « communication » et/ou « international »

Le bureau représente l'association dans les différentes instances et réunions internes et externes. Il décide des projets et activités à mettre en place en fonction des moyens existants. Il coordonne l'action de tous en prenant connaissance des propositions des commissions et valide ou non leur mise en route. Il incarne l'instance d'animation et de gouvernance des projets de l'association dont le projet social.

## LES COMMISSIONS THEMATIQUES

Les commissions thématiques de la MJC centre social sont animées par des membres du Bureau (prioritairement la Présidence et les vice-Présidences) et/ou du Conseil d'Administration.

Elles sont organisées en fonction des pôles, des projets ou encore de l'actualité immédiate (interne/externe) : commission culture, commission budgétaire, commission action sociale, commission jeunesse...

Elles rassemblent des administrateurs, des salariés, des bénévoles et toutes personnes volontaires.

Elles enrichissent le Bureau et le Conseil d'Administration de leurs propositions et actions.

### **ACTUALITES ASSOCIATIVES DURANT LE PROJET**

Durant la Présidence de Chantal A. (2020 à 2023), l'association a travaillé sur ses statuts afin de les adapter au contexte local, au projet et fonctionnement souhaité, à la volonté d'une gouvernance plus partagée.

Aussi, nous pouvons présenter 3 modifications majeures :

1. Le nom de l'association. Anciennement « Centre Charles Péguy », le nom portait à confusion entre le centre d'hébergement, le centre social... Aussi, les administrateur.trice.s ont réalisé une enquête qui a fait émerger le nom de « La MJC d'Amboise ». La raison étant simplement que les amboisiens connaissaient la structure sous ce nom. « *Où pratiques-tu la danse ? A la MJC D'Amboise !* » et non « au Centre Charles Péguy ». La CAF 37 s'est questionnée concernant ce nom au détriment du terme de centre social, mais les administrateur.trice.s ont donné le nom de « La MJC d'Amboise » à l'association, ils/elles ont transféré le siège social dans le bâtiment de l'action sociale (le centre social) pour les adhérent.e.s et les habitant.e.s, le siège social est : La MJC – Centre social d'Amboise
2. La nomination de deux à trois Vice-Président.e.s dont les missions sont définies explicitement. Les Vice-Président.e.s ont en charge d'animer les commissions thématiques selon leurs prérogative
3. La création de collèges au sein du Conseil d'administration : collège « salariés » (deux places avec voix délibératives), collèges « partenaires » (deux places avec voix délibératives), collèges des « adhérent.e.s tiré.e.s au sort » (deux places avec voix délibératives)... La représentation des acteur/trice.s des projets dans la gouvernance de l'association rend plus démocratique le fonctionnement général
4. Une dernière modification des statuts concernant la représentation des mineurs dans le Conseil d'Administration a été nécessaire afin de répondre au cahier des charges de l'agrément « Jeunesse Education Populaire ».

## COMPOSITION (AG 2023) :

Prénom N.	Poste / fonction	Prénom N.	Poste / fonction
Jonas M.	Président	Kevin C.	Administrateur CA Coopté
Nelly C.	Vice-Présidente	Charlie G.	Administrateur CA Coopté
Stéphanie G.	Vice-Présidente	0 candidat	Membres « tirés au sort »
Samantha T.	Vice-Présidente	Clara B.	Administratrice CA (coll. salariés)
Francis M.	Trésorier	Pascale F.	Administratrice CA (coll. Salariés)
Nathalie B.	Secrétaire	Cléo C.	Administratrice CA (coll. Partenaires)
Said E.	Administrateur Bureau/CA	Valérie V.	Administratrice CA (coll. Partenaires)
François C.	Administrateur Bureau/CA	Lydie T.	Administratrice CA (coll. Partenaires) cooptée
Jean-Christophe G.	Administrateur Bureau/CA	Yves A.	Membre de droit – Elue CCVA
Marie-Dominique A.	Administratrice CA	Pierre M.	Membre de droit – Elu CCVA
Delphine N.	Administratrice CA	Birce R.	Membre de droit – Elu.e Amboise
Evelyne V.	Administratrice CA	Chantal A.	Membre de droit – Elue Amboise
FRMJC	Membre associé	UNAT	Membre associé
Fédération C Sx	Membre associé	Ethic Etapes	Membre associé
Titulaire CSE	Membre CA voix consultative	Directeur	Participant avec voix consultative

## LA GOUVERNANCE – UNE ENTITE EN CONSTANTE EVOLUTION

La démarche de gouvernance doit être pensée comme participative et engagée avec le souci constant d'intégrer l'ensemble des acteurs concernés par le projet : habitant.e.s, bénévoles, professionnel.le. , partenaires institutionnels et associatifs, élus locaux...

La gouvernance partagée vise un plus grand épanouissement des individus et une meilleure efficacité de la structure.

La gouvernance sert à :

- Assurer le bon déroulement des activités, leur continuité et leur pérennité
- Fluidifier la circulation de l'information entre les acteurs
- Faciliter les prises de décision
- Organiser les comités de suivi des projets

Il est important d'inscrire la gouvernance dans une dynamique d'amélioration continue.

Loin de se limiter aux seules instances statutaires, la gouvernance interroge sur la mobilisation des partenaires qui sont déjà partie prenante de notre projet. Avec l'évolution de notre territoire, la question de la représentativité au sein de nos instances s'est déjà posée. En effet, notre Conseil d'Administration a su prendre en compte l'implication des salariés dans le projet politique de l'association, la difficulté pour des habitant.e.d'intégrer des instances qui n'ont pas prévu les procédures d'accompagnement et d'accueil... en expérimentant et actant de nouvelles dispositions statutaires. Toutefois, tout contexte est continuellement en mouvement, nous devons poursuivre l'étude de l'évolution de notre gouvernance et y intégrer toutes les forces existantes. Il faut donc accepter que notre projet puisse en être transformé.

Ce nouvel apport de compétences permettra de prendre en compte leur diversité, cultures, pratiques notamment, pour les associations celles de leur propre gouvernance. Les partenaires associés au travail de définition des besoins, à la réalisation des actions... devront être conviés à des instances formalisées et associés à nos commissions thématiques. Il s'agira de présenter des bilans d'action, d'échanger sur des projets existants, d'engager une démarche de réflexion sur des thématiques inhérentes au projet 2024-2027 et d'en définir des stratégies d'alliance.

# Le partenariat

## RESEAUX D'APPARTENANCE :

- ✓ Fédération des maisons des jeunes et de la culture Région Centre Val de Loire (FRMJC)
- ✓ MJC de France
- ✓ Fédération des Centres sociaux et socio-culturels Centre Val de Loire
- ✓ Fédération des Centres sociaux et socio-culturels nationale
- ✓ Union Nationale des associations de tourisme et de plein air Région Centre Val de Loire (UNAT)
- ✓ Ethic Etapes national
- ✓ UFOLEP

## PARTENARIATS CONSOLIDES :

La Communauté de Communes du Val d'Amboise (CCVA) et ses services	Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) et le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ)
La municipalité d'Amboise et ses services	L'Espace Santé Jeunes (ESJ)
La municipalité de Chargé	L'association Livre Passerelle
La municipalité de Saint Ouen les Vignes	Le Collectif Veston Léger
La Caisse d'allocations familiales (CAF 37)	Les établissements scolaires (primaires, collèges, lycées)
La Préfecture d'Indre et Loire	L'association pour l'habitat des jeunes d'Amboise (ASHAJ)
Le Département d'Indre et Loire et la maison de la solidarité d'Amboise	Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Anne de Beaujeu (CHRS) de la Croix Rouge
La Région Centre Val de Loire	La médiathèque
Le FONJEP	L'association Pôle des Arts d'Amboise
Le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)	Le Programme de Réussite Educative (PRE)
La FRMJC	L'association Prise d'Assos
La Fédération des centres sociaux	Les PEP37
Val Touraine Habitat (VTH)	Les associations de quartier
La Mission Locale Loire Touraine	L'association La Charpente
Le Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme (CRIA 37)	Le Nez au milieu de la figure
L'association A LIRE	Le planning familial
Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)	L'association Bul'de mômes
L'association Cultures du Cœur 37	Radio active

## PARTENARIATS CONSOLIDES :

<b>Présidence &amp; vice-présidences</b>	Conseil d'administration de la Mission Locale Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
<b>Direction</b>	Conseil d'Administration de la Fédération des Centres Sociaux Région CVL Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
<b>Références de service</b>	Conseil d'Administration de l'UNAT CVL Conseil d'animation départemental des centres sociaux Co-animation du REAAP du territoire Réseau départemental des informateurs jeunesse Réseau initiative Jeunes Guid'Asso

# L'équipe de l'association

La période d'après COVID a très fortement impacté l'organigramme de l'association. En effet, plusieurs membres de l'équipe ont fait le choix de s'orienter vers des parcours professionnels davantage en adéquation avec leurs intérêts personnels. 2023 a donc été l'année de stabilisation et d'expérimentation afin de consolider le nouvel organigramme de la rentrée 2023/2024.

## EQUIPE CONCERNEE DIRECTION PAR L'ACTION SOCIALE DE L'ASSOCIATION

NH	POSTE	PROJET CENTRE SOCIAL	INSTANCES INTERNES	COMMISSION DE TUTELLE(S)
1	<b>Direction associative</b>	PILOTAGE (D) : 80%	CD – CS – CP	Bureau et CA Commissions
3	<b>Comptable</b>	PILOTAGE (C) : 50% ADMIN : 50%	CD – CS – CP	Commission Finances
5	Aide comptable Complémentaire	ADMIN : 100%	CP	Commission Finances
6	Stagiaires	ADMIN : 100%	CP	Commission Finances
2	<b>Référente MJC</b>	PILOTAGE (D) : 50 % ACTIVITE : 50%	CD – CS – CP	Commissions Culture et Jeunesse
4	<b>Animateur Jeunesse – Loisirs &amp; Vacances</b>	ACTIVITE : 100%	CS – CP	Commission Jeunesse
4	<b>Animateur Jeunesse – Mobilité &amp; Information</b>	ACTIVITE : 100%	CS – CP	Commission Jeunesse
5	Animateur/trice Jeunesse complémentaire	ACTIVITE : 100%	CP	Commission Jeunesse
6	Vacataires	ACTIVITE : 100%	CP	Commission Jeunesse
6	Stagiaires	ACTIVITE : 100%	CP	Commission Jeunesse
5	Animateur/trice culturel.le complémentaire	ACTIVITE : 100%	CP	Commission Culture
5	Animateur/trices Ateliers	ACTIVITE : 100%	CP	Commission Culture
NC	Prestataires Ateliers	ACTIVITE : 100%		Commission Culture
3	<b>Référente Famille</b>	ACF : 100%	CS – CP	Commission action sociale
5	Animateur/trice Famille complémentaire	ACTIVITE : 100%	CP	Commission action sociale
5	Animateur/trice CLAS	ACTIVITE : 100%	CP	Commission action sociale
6	Vacataires	ACTIVITE : 100%	CP	Commission action sociale
6	Stagiaires	ACTIVITE : 100%	CP	Commission action sociale
4	<b>Référente Accueil</b>	PILOTAGE (A) : 100%	CS – CP	Commission action sociale
5	Agent d'accueil complémentaire	PILOTAGE (A) : 100%	CP	Commission action sociale
6	Stagiaires	ADMIN : 100%	CP	Commission action sociale
4	<b>Médiateur – Continuité éducative</b>	ACTIVITE : 100%	CS – CP	Commission action sociale
4	<b>Médiateur – Habitants et lien social</b>	ACTIVITE : 100%	CS – CP	Commission action sociale
6	Stagiaires	ACTIVITE : 100%	CP	Commission action sociale
6	TIG	ACTIVITE : 100%	CP	Commission action sociale
3	<b>Référente Tourisme social</b>	NC	CS – CP	Commission tourisme
5	<b>Veilleurs (2)</b>	NC	CP	Commission tourisme
5	<b>Agents d'étage (2)</b>	NC	CP	Commission tourisme
5	<b>Agent de réchauffé</b>	NC	CP	Commission tourisme
5	Agent d'accueil complémentaire	NC	CP	Commission tourisme
6	Vacataires	NC	CP	Commission tourisme
6	Stagiaires	NC	CP	Commission tourisme
NC	Prestataires	NC		

**En gras** : les membres de l'équipe permanente / NC : Non concerné / NH : Niveau Hiérarchique  
CD : Comité Directeur / CS : Coordination de Secteur / CP : Coordination Pédagogique

### COMITE DIRECTEUR

**Le Comité Directeur est composé de la Direction, de la référente MJC et de la comptable**

**Missions** : Construction des argumentaires stratégiques à destination du Bureau et du CA – Construction de la mise en pratique des attentes des administrateur/trice.s et des commissions

**Fonctionnement** : Le Comité Directeur se réunit tous les lundis matin – Les décisions stratégiques y sont échangées et débattues afin de construire les propositions de mise en pratique proposés aux administrateur/trice.s ou salarié.e.s

### COORDINATIONS DE SECTEUR

**Les coordinations de secteur sont composées de tous les référents de service**

**Missions** : Elaboration des plans d'actions des services – Prise en compte des informations générales pour transmission aux équipes – Remontée des bilans

**Fonctionnement** : Les coordinations de secteur sont programmées un mardi matin par mois – Les coordinations de secteur sont animées par un membre du CODIR ou un.e représentant.e nommé.e

### COORDINATIONS PEDAGOGIQUES

**Les coordinations de secteur sont composées de tous les membres des équipes**

**Missions** : Programmation et planification des projets d'activités correspondant au plan d'action établie – Remontée des données de suivi des actions – Prise en compte des informations diffusées

**Fonctionnement** : Les Coordinations Pédagogiques sont programmées tous les mardis matin et sur demande d'un référent de service – Les coordinations Pédagogiques sont animées par un.e référent.e de service

# Les moyens financiers

## BUDGET DE L'ASSOCIATION

CHARGES		PRODUITS	
60. ACHATS	389 890,00 €	70. PARTICIPATIONS	643 600,00 €
61. SERV. EXTERIEURS	129 510,00 €	70. CAF – PS AG	65 000,00 €
62. AUTRES SERV. EXT.	100 420,00 €	70. CAF – PS ACF	23 000,00 €
63. IMPOTS ET TAXES	9 400,00 €	70. CAF – AUTRES PS	42 000,00 €
64. PERSONNEL	599 760,00 €	74. SUBVENTIONS	458 500,00 €
65. AUTRES CH. GEST. C	1 800,00 €	75. AUTRES PROD. GEST. C	8 600,00 €
66. CH. FINANCIERES	1 270,00 €	76. PROD. FINANCIERS	0,00 €
67. CH. EXCEPTIONNELLES	2 200,00 €	77. PROD. EXCEPTIONNELS	0,00 €
68. DOTATIONS	16 950,00 €	78. REPRISES S/ PROVISION	500,00 €
		79. TRANSFERTS CHARGES	10 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 251 200,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 251 200,00 €</b>

## BUDGETS ANALYTIQUES

	MJC - Auberge	MJC - CS	TOTAL
ACHAT	207 890,00 €	182 000,00 €	389 890 €
SERV EXTERIEURS	79 510,00 €	50 000,00 €	129 510 €
AUTRES SERV. EXT	30 420 €	70 000,00 €	100 420 €
IMPOTS ET TAXES	3 400 €	6 000,00 €	9 400 €
CH. PERSONNEL	184 760,00 €	415 000,00 €	599 760 €
PROVISIONS	4 200,00 €	12 750,00 €	16 950 €
AUTRES CHARGES	2 270 €	3 000,00 €	5 270 €
TOTAUX	512 450,00 €	738 750,00 €	1 251 200 €
PARTICIP. USAGERS	504 850,00 €	125 750,00 €	630 600 €
SUBVENTIONS	- €	522 500,00 €	522 500 €
AIDES AUX POSTES	- €	66 000,00 €	66 000 €
TRANSF. CHARGES	- €	10 000,00 €	10 000 €
AUTRES	7 600,00 €	14 500,00 €	22 100 €
<b>TOTAUX</b>	<b>512 450,00 €</b>	<b>738 750,00 €</b>	<b>1 251 200 €</b>
<b>RESULTATS</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
Provision supplément			
<b>RESULTATS FINAUX</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

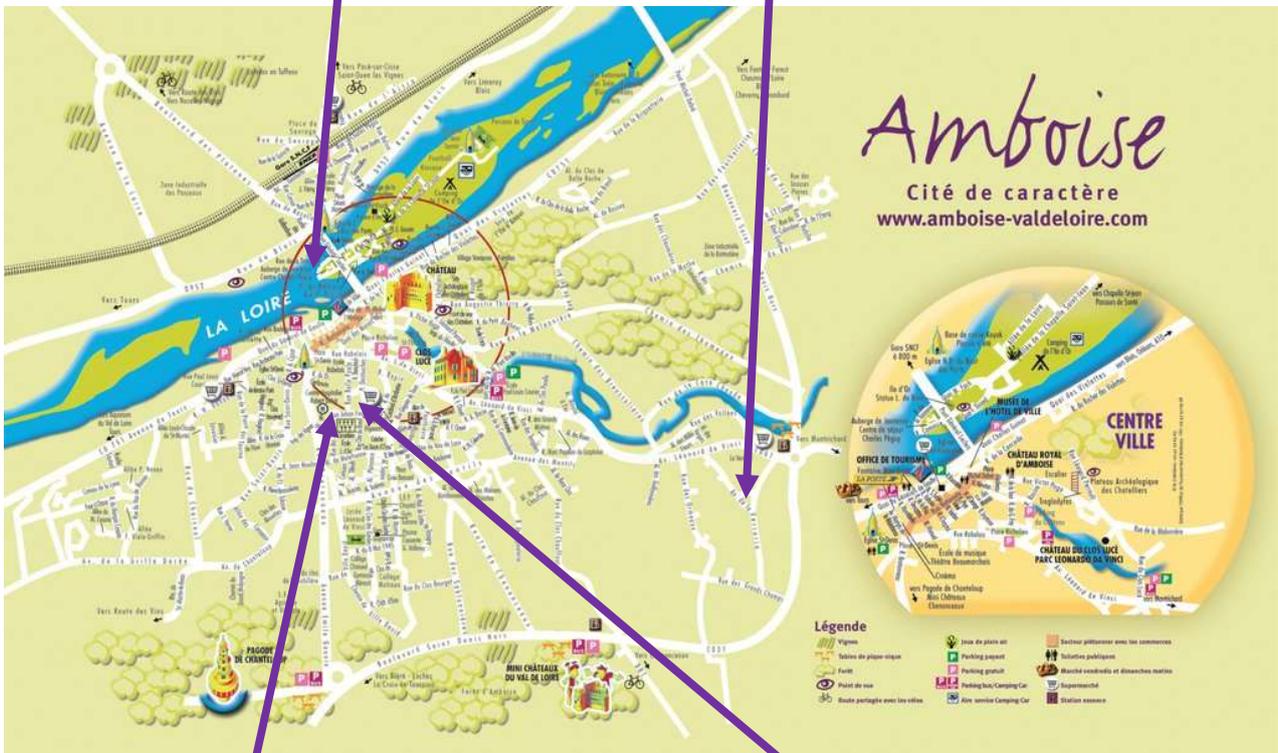
# Les locaux à disposition des projets



Auberge International de Séjour  
1 rue commire - Amboise



Siège Social – Centre Social  
1 rue R. Belleau - Amboise



Centre Culturel  
Rue de Ville David - Amboise



Appartement Malétrenne  
48 rue G de Tours - Amboise

# PARTIE 2 :

2019 - 2023 : 5 ANS D' ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

La méthodologie de renouvellement .....	P21
L'analyse des orientations 2019-2023 .....	P25
Orientation N°1 .....	P25
Orientation N°2 .....	P29
Orientation N°3 .....	P33
Orientation N°4 .....	P39
Orientation ACF .....	P43
Ce qu'en pensent les habitant.e.s .....	P45

# La méthodologie de renouvellement du projet social 2019 - 2023

## LA DEMARCHE APPLIQUEE

Le projet Centre Social 2024–2027 doit être une continuité des précédents projets qui ont été portés par La MJC d'Amboise.

Le précédent projet comprenait la mise en œuvre de 4 orientations principales déclinés à partir des diagnostics réalisés à partir de 2018. Ces 5 grandes orientations définissaient les priorités suivantes :

- ☑ Renforcer la capacité du centre social à être un lieu d'accueil pour tou.te.s et d'accès aux droits – La fonction ACCUEIL
- ☑ Favoriser le « vivre ensemble » entre habitant.e.s
- ☑ Permettre à la jeunesse de trouver sa place dans sa ville, son territoire et dans la société
- ☑ Promouvoir les Droits Culturels et valoriser les trajectoires culturelles individuelles pour une construction d'une identité collective commune locale et sociétale
- ☑ Animation Collective Famille : renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels

Dans le cadre du processus de renouvellement, il s'agit d'évaluer, de mesurer les écarts entre les attendus et les atteintes des objectifs fixés, de réévaluer la pertinence des actions en cohérence avec l'évolution du contexte et de l'émergence de nouvelles problématiques, de vérifier les hypothèses de travail et de priorité avec l'ensemble des partenaires.

Pour mener à bien ce travail, il a été décidé de réitérer la méthodologie du renouvellement du précédent projet c'est-à-dire de travailler en 5 phases :

- ☑ Le choix de la méthode et le lancement de la démarche
- ☑ L'évaluation du projet en cours avec les équipes et les administrateur.trice.s
- ☑ Le diagnostic social de territoire constitué :
  - De l'évaluation prospective avec les partenaires
  - D'une enquête réalisée auprès des habitant.e.s
  - De l'ensemble des données froides recueillies à partir des administrations institutionnelles
  - Les réunions de coordination
  - Le projet social de territoire
- ☑ L'élaboration et la rédaction du projet
- ☑ La validation du projet social 2024–2027 auprès des partenaires institutionnels et Conseil d'Administration de l'association

Il est à noter que le travail de renouvellement a été réalisé dans un contexte particulier d'après COVID qui aura contribué à une adaptation du projet centre social de la MJC d'Amboise en direction des habitant.e.s de quartier et par l'obligation d'annulation d'une multitude d'activités durant presque deux ans ; contexte d'après crise sanitaire qui s'est poursuivi par une période de crise politique qui a mis à mal la sérénité de l'association. La majorité politique en place entre 2020 et 2023 a effectivement mis en place des fonctionnements et des relations inamicales contre lesquelles l'association et donc le centre social a dû faire face au détriment parfois d'une certaine cohérence pédagogique, fonctionnelle et administrative.

## PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT PREVISIONNEL



BPH : Bureau de Paroles Habitants : sur l'évènement un espace défini pour recueillir la parole des habitants concernant la thématique de l'évènement

## LA MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS D'ÉVALUATION PRÉVISIONNELLE

### LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions thématiques animées par la MJC centre social ou les coordinations auxquelles elle a participé, par leur compte-rendu et travail d'analyse ont alimenté l'évaluation de ce document.

Ces instances dont certaines ont été programmées dans le cadre du projet centre social ont eu pour objectifs de :

- Permettre la rencontre de professionnels et/ou de bénévoles intervenant dans le même champ d'action
- Partager les informations thématiques du territoire
- Produire des actions communes

Ainsi de multiples coordinations ont donc été créées, animées puis cédées à d'autres partenaires reconnus comme experts dans le domaine abordé et dans lesquelles la MJC centre social est restée comme participante :

- REAPP
- Coordination collègue
- Coordination 15/25 ans
- Coordination médiation...

### LES REUNIONS DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

DATES	LIEU	PUBLIC CONCERNE	CONTENU
Mardi 28/03 – 14h	Centre Social	CODIR + Médiateurs + Administrateurs	1/2 journée d'évaluation Médiation service population
Jeudi 30/03 – 15h	Centre Culturel	CODIR + Stéphane + Administrateurs	½ journée d'évaluation Culture
Vendredi 31/03 – 9h30	Centre Social	CODIR + Référente Famille + Référente Accueil + Administrateurs	½ journée d'évaluation Famille et Accueil
Mardi 04/04 – 9h30	Centre Culturel	Equipe Centre Social + Administrateurs	Journée de travail évaluation et perspectives
Vendredi 7 avril – 9h30	Centre culturel	CODIR + Animateurs jeunesse + Administrateurs	½ journée évaluation Jeunesse
Mercredi 12 avril – 9h00	Ethic Etapes	CODIR + Administrateurs	½ journée consolidation des bilans
Vendredi 14 avril – 9h00	Centre Culturel	CODIR + Administrateurs	½ journée consolidation des bilans
Mercredi 18 avril – 9h30	Centre Culturel	CODIR + Administrateurs + CAF + Ville + CCVA + MDS + Préfecture + Région + Département + Fédération Centres sociaux + Fédération MJC + SDJES	COFIL de présentation des bilans et avancée du processus
Mardi 16 mai – 9h30	C. Marot	CODIR + Equipe + Administrateurs + partenaires projet	Comité partenaires de présentation des bilans et perspectives du projet centre social

Le projet centre social 2019–2023 avait présenté les réunions d'équipe professionnelle comme étant une composante essentielle dans le processus d'évaluation et effectivement des temps de travail d'évaluation des actions ont été formalisés sur la durée de l'agrément. Ces temps devaient consolider les bilans des actions développées dans le cadre des orientations du projet centre social mais également de prendre la mesure des moyens financiers et matériels permettant ainsi d'évaluer l'efficacité des actions et de la mettre en tension avec les valeurs défendues.

Dans le cadre du renouvellement d'agrément, l'équipe a été sollicitée pour apprécier l'adéquation entre les objectifs d'origine et l'actualisation des besoins identifiés auprès des habitants et des partenaires.

Si des productions ont permis d'alimenter le contenu de l'évaluation de ce nouveau projet de centre social, fort est de constater que les objectifs de production n'ont pas été atteints.

A la suite de la période de COVID, l'équipe a connu de nombreux mouvements et certains membres ont connu des situations personnelles qui les ont éloignés du contexte professionnel qui ont significativement mis en difficulté l'association pour produire les attendus des financeurs institutionnels, provoquant à juste titre quelques tensions et demandes de remise en ordre.

Aussi, ce constat, peut-être un manque de formalisme, des évaluations souvent trop quantitatives plutôt que qualitatives ou encore un manque de compréhension/appropriation quant à l'intérêt d'alimenter par leurs bilans les ressources et les travaux d'analyse territoriaux des institutions ont empêché les équipes de produire « en cours de route » un « cahier de bord » qui aurait facilité le travail de synthèse pour le processus de renouvellement.

Cette difficulté doit donc nous obliger de poser clairement un processus d'évaluation pérenne et régulier afin de remédier à ces manquements qui permettraient au CODIR et au Bureau de produire périodiquement une évaluation de ce que porte la MJC d'Amboise et d'en définir les ajustements.

### **LE WEEKEND DE REFLEXION DE RENOUVELLEMENT**

Ce weekend devait s'adresser à tous les acteur/trice.s du centre social souhaitant se réunir pour produire ensemble des travaux liés au futur renouvellement dans le cadre d'un espace de travail convivial.

Malheureusement celui-ci n'a pu être mis en place, toutefois, cette démarche devra être repensée pour être proposée dans le cadre du nouveau projet social 2024–2027.

### **LA RENCONTRE PARTENARIALE SPECIFIQUE**

La période de crise sanitaire a limité les possibilités de réunir les partenaires sur les années 2020/2021 et même 2022. Toutefois, nous avons mis en place deux temps forts avec les partenaires dans le cadre de l'évaluation du projet centre social 2019–2023.

La rencontre du 18 avril 2023 en a été l'étape de consolidation. En voici en substance, les retours.

### **LE QUESTIONNAIRE HABITANTS**

Le questionnaire créé à l'occasion de ce travail de renouvellement a été diffusé par différents canaux :

- Un formulaire Google Form envoyé aux adhérents et aux usagers
- Des formulaires en format papier dans les accueils de notre association
- Des entretiens avec les médiateurs

# L'analyse des orientations 2019-2023

## RENFORCER LA CAPACITE DU CENTRE SOCIAL A ETRE UN LIEU D'ACCUEIL POUR TOU.TE.S ET D'ACCES AUX DROITS – LA FONCTION ACCUEIL

### OBECTIF N°1 : OFFRIR UN LIEU D'ACCUEIL INCONDITIONNEL

#### **☐ Accroître l'identification du centre social comme un lieu d'accueil et de rencontre pour tou.te.s et non comme un service institutionnel**

Longtemps, la reconnaissance « du centre social » était acquise sans réels efforts à faire en direction des habitant.e.s des quartiers et d'Amboise. Ses actions d'accueil et d'accompagnement étaient connues de tou.te.s et les partenaires en faisaient la promotion en orientant les publics vers les différents services. Le fonctionnement en interne de l'association minimisait les lourdeurs administratives et simplifiait les démarches d'accompagnement ce qui le différençait des services habituels institutionnels. Mais depuis le COVID, beaucoup de ces acquis ont été chamboulés.

En effet, la période de COVID a engendré divers ajustements sous l'impulsion de l'Etat avec le développement de nouveaux espaces d'accompagnements institutionnels, mais cette période a également engendré de nouvelles dynamiques/relations entre habitant.e.s et acteurs associatifs/institutionnels.

La MJC centre social a entamé des expérimentations quant à l'utilisation des locaux et leur fonctionnement.

Un travail d'aménagement intérieur a été initié par une stagiaire architecte d'intérieur qui a conçu un espace de confidentialité au sein de l'espace accueil. Ainsi, le pôle accueil dispose d'un espace d'accueil générique et d'un espace pour l'accompagnement des habitant.e.s dans nos missions d'écrivain public. Cette démarche est encore perfectible puisque l'aménagement doit s'accompagner d'une appropriation plus aboutie par les salariés (réaménagement accueil, salle de confidentialité, espace coworking, aménagement handicap...).

Un travail de recensement des nouveaux acteurs, des nouveaux lieux d'accompagnement ou encore des nouveaux dispositifs est à initier afin que notre action se concentre sur une orientation claire et accompagnée et de parfaire nos propositions complémentaires pour pallier les manques et de mieux s'adresser aux publics délaissés dans tous les accueils de nos structures :

- ☑ Ecrivain public de proximité et développement d'une équipe de bénévoles pour des ateliers d'accompagnement
- ☑ Des orientations vers la Maison France Service
- ☑ Service de photocopie
- ☑ Accès à du matériel informatique en libre-service
- ☑ Mise en relation avec les partenaires ciblés
- ☑ Actions sociolinguistiques sans critères d'accès...

## ❑ Favoriser le développement du lien social de proximité spontané

Les structures d'accueil de la MJC centre social et plus généralement de l'association doivent toutes proposer un espace « adhérent.e.s » en libre-service dans lequel tous les services favorisant le lien social (café, thé, mobilier de qualité...) et dans lesquels les salarié.e.s peuvent se rendre pour initier des espaces de discussion.

De plus, la MJC centre social travaille depuis quelques années à aménager ou à contribuer à l'aménagement d'espaces extérieurs de lien social ou de permettre des appropriations d'espaces disponibles : mobilier urbain, aménagement de terrains de pétanque (chantier insertion objectif), salles de sport, salle du soir...

La période 2020–2022 a été peu propice à ces initiatives, mais le changement de municipalité en 2023 a permis de relancer ces propositions, une programmation hebdomadaire d'espaces de lien social libres est en cours les après-midis du mardi.

## ❑ Favoriser la disponibilité des membres des équipes

Durant le COVID, les membres de l'équipe ont toujours été en activité auprès des habitant.e.s, action que nous avons intitulé « la veille sociale ». Cette action a consisté à garder le contact avec les habitant.e.s fragilisés (enfants et adultes) en leur rendant visite à domicile, en mettant en place des transports individuels et collectifs (médecin, pharmacie, grande surface, colis alimentaire...). Ce projet a continué à la suite du retour à la normale et la MJC centre social a consolidé le positionnement des membres de l'équipe et leur disponibilité.

Tous les membres de l'équipe participe à la fonction accueil des structures et tou.te.s contribuent à l'accueil des publics.

De plus, des actions des médiateurs sont programmées afin de flécher des espaces temps durant lesquels la disponibilité est complète :

- ✓ Rondes de quartiers : les médiateurs sont dans la rue et sur la cité scolaire pour "aller vers" les publics et amorcer les échanges
- ✓ Les permanences de quartiers : 1 fois par semaine, les médiateurs accueillent les habitants dans leurs permanences (quartier de la Verrerie ET Patte d'Oie Malétrenne Plaisance) pour échanger individuellement sur leurs besoins et attentes dans leur quartier ou dans leur ville.

## OBECTIF N°2 : LEVER LES FREINS A L'ACCES AUX DROITS ET FAVORISER L'AUTONOMIE DE TOU.TE.S

### ❑ Développer l'accompagnement pour les démarches administratives

La MJC centre social propose un accompagnement aux habitant.e.s dans leurs démarches administratives. Pour ce faire, la référente Accueil suit les formations proposées par les partenaires notamment la CAF37.

Sur la période 2019–2023, notre référente accueil est partie à la retraite et a été remplacée par une nouvelle référente en contrat PEC. A son terme, la salariée a décidé de poursuivre un autre projet professionnel. Elle est remplacée depuis septembre 2023 et ses premiers cycles de formation sont déjà programmés.

Durant la période de référence, nous accueillions le visio caf dans nos murs. La décision de changer le fonctionnement par la CAF nous a conduit de proposer un accompagnement à l'appropriation du matériel téléphonique et de visio conférence.

La MJC centre social s'est engagé à accompagner les habitant.e.s vers les services de la Maison France Service.

De plus durant la période de COVID, l'équipe de la MJC centre social a travaillé à vulgariser l'actualité législative et fonctionnelle durant la période COVID. A la sortie de crise, elle a rapidement remis en place les différentes permanences de partenaires (space santé jeunes, Pepit Lab, CRIA, ALIRE, Mission Locale, Planning Familial...).

Evidemment, les salarié.e.s en charge de l'accompagnement des habitant.e.s ont connaissance des limites de notre action qui doit être parfois confiée à des travailleurs sociaux, c'est pourquoi ils sont en contact direct avec nos partenaires et les référents de service afin de ne pas faire d'impairs qui pourraient avoir des effets très néfastes pour les personnes.

### ❑ **Développer l'information et l'accompagnement individuel et collectif des habitant.e.s**

Du point de vue de l'ensemble des acteurs, la communication de la MJC centre social est une véritable faiblesse et c'est encore plus vérifiable sur PMP et sur le contre culturel. Durant 5 ans, nous nous sommes questionnés sur les moyens de communication à privilégier pour concerner les habitant.e.s des quartier (adultes, familles, seniors, enfants, jeunes) dans un contexte de régulation de l'utilisation des supports papier (plaquettes, affiches, flyers...). Nous en sortons l'analyse que les supports doivent être différenciés, les habitant.e.s de quartier ne se servent pas des réseaux sociaux, les jeunes ne sont plus sur facebook, les flyers sont trop nombreux, l'écrit limite certaines informations en direction d'usager.ere.s qui fréquentent des actions d'appropriation de la langue française, les adhérent.e.s reçoivent trop de mails et de plus en plus refusent les newsletters...

Durant la période du projet 2019-2023, la MJC centre social a accueilli une apprentie en communication mais son accompagnement est complexe faute de compétences théoriques en interne. A ce jour, la MJC centre social a développé certains outils tels que :

- ✓ Son site internet qui est encore réactualisé à fréquence aléatoire
- ✓ Ses réseaux sociaux Instagram et facebook, là encore les procédures sont difficiles à assurer par les membres des équipes
- ✓ Le développement d'une application : moncentresocial qui demande également une forte implication des personnels
- ✓ Des supports papier tels que des affiches chartées, des flyers chartés, des plaquettes chartées.... Les lieux de diffusion sont encore à asseoir dans la stratégie de communication. Le bailleur contribue à la diffusion des outils du centre social

Les signalétiques extérieures sont encore peu efficaces et un travail de développement a été initié par les administrateurs ce qui a conduit à redéfinir l'image de l'association, ce qui a conduit, entre autres, à un changement de nom et un changement de la charte graphique.

Concernant l'accompagnement des habitant.e.s, la référente accueil suit les formations proposées par la CAF37 et autres partenaires afin de toujours se situer au plus près des préoccupations administratives des habitant.e.s.

L'accueil de stagiaires assistant.e.s de service social durant 7 mois permet de proposer une programmation d'ateliers d'accompagnement collectifs thématiques en cohérence avec les objectifs de leur formation.

### ❑ **Contribuer à réduire la fracture numérique**

Durant la période du précédent projet centre social 2019-2023, la MJC centre social avait l'ambition de contribuer à la réduction de la fracture numérique que la période de COVID a mis en exergue.

Face aux constats d'isolement et des difficultés de certaines familles des quartiers à suivre les commandes dématérialisées des institutions notamment des établissements scolaires, la MJC centre social a porté un projet sur le territoire local initié sur le territoire tourangeau, aussi un dépôt de dossier concernant l'appel à projet préfecture a été validé et la MJC centre social a pu équiper 20 familles de PC. De plus, la MJC centre avait travaillé avec la ville sur une cartographie des lieux qui proposaient des impressions gratuites pour ces familles.

La MJC centre social a de nouveau consolidé son partenariat avec le Pepit Lab pour des ateliers d'appropriation de matériel informatique - intervention les Jeudis. Nous travaillons également à orienter les familles/habitant.e.s vers le nouveau médiateur numérique de la collectivité.

La MJC centre social met 5 PC à disposition gratuite dans les accueils de la structure

## ❑ Favoriser l'acquisition d'autonomie linguistique et de maîtrise du quotidien

Lors du COVID, tous nos ateliers d'action socio-linguistique (ASL) ont été déprogrammés puisque la MJC centre social n'est pas un centre de formation. Aussi, durant presque deux années nous n'avons pu accompagner les apprenant.e.s de nos ateliers et avons délaissé (surement trop) les bénévoles intervenants sur ces ateliers. Afin de permettre une continuité d'accompagnement, nous avons incité les apprenants à se rendre sur des dispositifs officiels mais sans réussite significative. Cet arrêt de service a engendré de réelles difficultés de relance. En effet, l'animatrice de référence a rencontré beaucoup de difficultés à mobiliser des bénévoles et à proposer elle-même des accompagnements. En cohérence avec ses absences liées à sa formation professionnelle, la MJC centre social a souhaité prioriser d'autres projets avant les ASL, le travail de relance étant prévu pour la nouvelle saison 2023/2024 avec un fort travail de remobilisation des bénévoles.

Etant donné que la structure est restée ouverte durant la période de crise sanitaire, nous avons conservé les mises à disposition de salles pour les partenaires habituels (A LIRE, CRIA...) et la relance d'après crise sanitaire en a été simplifiée. Les ateliers A LIRE se font deux fois par semaine mais la coordination linguistique qui coordonnait les actions linguistiques a perdu de son dynamisme et nous devons de nouveau initier une dynamique sur cette entité que le CRIA devra se réapproprier. La restructuration de nos espaces de travail et d'accueil nous permet aujourd'hui d'accueillir des formations à demeure. Initiée par le GRETA, une formation (visa+) de 4 mois a été programmée sur le centre social et une seconde débute en octobre 2023 pour 3 mois. Evidemment, les mises à disposition des locaux sont réalisées à titre gracieux.

Enfin, les ateliers se déroulant dans nos locaux doivent être des prétextes à la rencontre. La MJC centre social doit tout mettre en œuvre pour permettre aux usager.ère.s de profiter des autres services de l'association et des partenaires tels que les actions socio-éducatives en lien avec l'école que nous devons reprogrammer sur les quartiers en partenariat avec le CRIA ou encore avec les ateliers thématiques parentaux ou autres ateliers de loisirs.

### L'AVIS DES PARTENAIRES :

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"><li>- « Personnel accueillant »</li><li>- « Couverture de territoire qui offre une meilleure proximité au public »</li><li>- « Ouvert à tous MAIS avec un droit d'entrée d'adhésion » (?)</li><li>- « Ouvert à tous »</li><li>- « Accès aux droits avec l'appui des partenaires »</li><li>- « Service de proximité – les habitants viennent au centre social pour des démarches administratives »</li><li>- « Permanences partenaires »</li><li>- « Dispositifs d'information et d'éducation »</li><li>- « REAPP »</li><li>- « Les missions de l Maison France Service ne sont pas définies ni communiquées – du coup le centre social compense »</li><li>- « Mise en commun avec les acteurs sociaux locaux des problématiques sociales à connaissance du centre social »</li><li>- « Ancrage local »</li><li>- « Lieu ressources »</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- « Trop enfermé dans un quartier – isolement géographique »</li><li>- « Locaux peu accueillant »</li><li>- « Penser et favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap »</li><li>- « Difficile de repérer géographiquement la MJC »</li><li>- « Trop ciblé quartier de la Verrerie »</li><li>- « Pas assez accessible niveau mobilité »</li><li>- « Des ateliers à consolider et à conforter »</li><li>- « Communication et clarté sur l'offre permanences partenaires »</li><li>- « Les apprentis et les internes vivent en semaine à Amboise et n'ont aucune aide (enfants pas du coin) »</li><li>- « Interrogation quant aux limites de l'intervention des agents du centre social (accès aux droits)</li><li>- « Peu d'informations sur les possibilités en traduction (banque de données de volontaires et leurs langues) »</li></ul>

**OBECTIF N°1 : DEVELOPPER L'ENTRAIDE, LA SOLIDARITE ET LA CITOYENNETE**

**❑ Initier des actions de solidarité**

Lors de la période de crise sanitaire, la MJC centre social a initié un projet intitulé « veille sociale » qui consistait de conserver un lien direct avec les habitant.e.s les plus isolé.e.s. Ce projet a conduit l'équipe à poursuivre cette action en proposant diverses actions de solidarité aux habitants telles que les transports solidaires.

Chaque jeudi après-midi et vendredi après-midi, la MJC centre social met un disposition un transport gratuit pour conduire les bénéficiaires de colis alimentaires non véhiculés sur leur lieu de distribution. Ce service peut également être sollicité pour des déplacements médicaux. L'équipe a entamé une sensibilisation afin de constituer une équipe de bénévoles afin de constituer une équipe de chauffeurs.

Cette utilisation des minibus a conduit l'équipe de la MJC centre social à proposer un véhicule « de manutention » à destination des habitant.e.s des quartiers afin de les accompagner dans la gestion de leur appartement (encombrants, déménagement...); évidemment, nous ne pouvons pas proposer le service de manutention, aussi l'équipe met en relation les habitant.s et voisin.e.s afin de favoriser la solidarité entre habitant.e.s. Notre projet des « brigades solidaires » est associé à ce projet.

Les « brigades solidaires » sont un projet jeunesse favorisant la solidarité de jeunes dans des actions de leur quartier, de leur association ou de leur ville.

La MJC centre social s'engage dans l'accompagnement des familles dans tous les accidents de la vie en proposant de lever les freins matériels à leur situation (décès, accident...), ainsi les moyens matériels de l'association sont mis à disposition des familles (véhicules, locaux...).

Evidemment, la MJC centre social s'engage également dans tous les élans de solidarité locaux, nationaux et internationaux, en cohérence avec ses propres valeurs, portés par des partenaires locaux ou de nos réseaux : incendie camp Rom en région parisienne – sollicitation MJC Intermèdes Robinson, action pour l'Ukraine, action pour les victimes des différents tremblements de terre (Syrie, Lybie, Maroc), actions contre la faim (collèges Amboise), course contre la sclérose en plaques...).

La MJC centre social est elle-même productrice d'actions de solidarité dans le cadre de la semaine de la solidarité, semaine des droits des femmes...

**❑ Mettre en place des actions de partage de savoirs/compétences**

Ce sous-objectif a sûrement été délaissé sur le projet 2019-2023.

En effet, la perte de liens avec les bénévoles, les mouvements de salarié.e.s et le travail de reprise de contact avec les publics ont rendu cette ambition obsolète en rapport avec les enjeux de relance de la dynamique générale.

Toutefois, la MJC centre social a poursuivi le développement de sa régie de quartier (prêt de matériel d'entretien des jardinets, prêt de matériel de petites réparation...) en « Maison du vélo » (soutenu par un appel à projet du bailleur social). Aujourd'hui, l'équipe accompagne les réparations des vélos des enfants et des adultes, récupère des vélos abandonnés pour les remettre en service et les donner aux habitant.e.s en difficulté de mobilité et propose des ateliers de sensibilisation et d'apprentissage. La suite logique sera d'amplifier cette action en développement l'accompagnement à l'utilisation des matériels de transport électriques.

La MJC centre social a également relancé ses ateliers CuAZines du monde au cours desquels des habitant.e.s transmettent des savoir-faire aux adhérent.e.s volontaires (1 atelier par mois d'échanges de compétences et de repas habitants/partenaires) ce qui permet de se rencontrer quel que soit son statut et son lieu d'habitation.

### ❑ **Créer un espace d'échanges et de débats autour des enjeux de « faire société »**

La MJC centre social n'a pas « institutionnalisé » d'espace d'échanges et de débats mais elle thématise des espaces déjà existants tels que les cafés des parents.

Ainsi, la MJC centre social a contribué à permettre les échanges entre parents sur des thématiques liées à l'après-COVID. Les stagiaires AS ont contribué à animer ces espaces, commençant par un travail de verbalisation des besoins de sortir de chez soi, de revivre des activités avec ses voisins, de partir en vacances avec ses enfants. Ces espaces de discussion nous ont conduits à relancer des dispositifs de départ en vacances, d'appropriation des espaces de gouvernance de l'association créés dans le cadre du travail de « modernisation » de l'association.

### ❑ **Renforcer les compétences de l'équipe salariée sur le « pouvoir d'agir » des habitant.e.s**

La MJC centre social s'était inscrite dans la démarche congrès de la Fédération des Centres Sociaux qui nous a conduit à former une délégation associative sur l'événement final de Lille. Toutefois, si l'aboutissement de cet événement a eu une résonance exceptionnelle au sein de notre organisation, c'est le processus que nous devons valoriser. En effet durant la période 2019-2023, la MJC centre social s'est investie dans toutes les actions portées par la fédération des centres sociaux, ainsi les salariés ont pu assister à des conférences organisées à Amboise (notamment la présentation du travail universitaire « Engagir »), des formations « salariés/bénévoles...

Enfin, nous avons poursuivi la démarche du plan de formation de nos salariés qui les ont conduits sur des dispositifs divers et variés – CAFDES – BPJEPS – Formation éloquence – LGBT –....

### ❑ **Informier pour favoriser le passage d'une activité de loisirs à la participation à la vie du centre (commissions, bénévolat, actions collectives)**

Dans le cadre de la volonté de redéfinir l'image de la MJC et d'en redéfinir la gouvernance, l'implication de tout-à-chacun.e, des administrateur/trice.s ont produit un livret d'accueil permettant de présenter le parcours bénévole au sein de notre organisation. Ce document n'a que trop peu été utilisé à ce jour, mais son actualisation est en cours et fera partie d'un prochain travail de formalisation de la procédure d'accueil des nouveaux bénévoles, salariés et administrateurs.

Dans le cadre des nouveaux statuts, plusieurs strates ont été créées afin de permettre à tout habitant – adhérent d'intégrer des espaces décisionnels au sein de notre association : commissions thématiques des places dans le CA (2 sièges pour des adhérents tirés au sort que l'on accompagnerait plus assidument dans leurs fonctions s'ils acceptent l'invitation, 2 sièges pour des salariés adhérents, 2 sièges pour des partenaires adhérents).

## **OBECTIF N°2 : FAVORISER LA RENCONTRE ET LA CREATION DU LIEN SOCIAL**

### ❑ **Accompagner les projets de groupes d'habitant.e.s et soutenir les initiatives**

Depuis 2020, la MJC centre social est labellisation « Guid'Asso ». Celle-ci nous a permis de valoriser notre service d'accompagnement des associations locales existantes ou en devenir. Deux personnes sont donc identifiées pour réaliser une première étape d'information sur le territoire.

Le dispositif nous a donc permis d'accompagner la création de l'Association « ECS » composée de membres du quartier afin de gérer avec la MJC centre social le local de lien social du quartier de la Verrerie (comme indiqué dans un paragraphe ultérieur), d'accompagner des recherches de financements d'association locale, d'accompagner des associations sur les modalités de demande de financement...

Comme indiqué dans la partie de partenariat avec les écoles, nous avons accompagné financièrement et matériellement l'école G Sand et l'APE dans la mise en place de leur projet cirque : financement direct, recherche financements complémentaires, matériel, main d'œuvre....

## ❑ Rompre avec la dichotomie des deux quartiers prioritaires d'Amboise (et le milieu rural)

Depuis non pas le précédent projet centre social 2019–2023, mais le projet 2015–2018, le constat d'une « rivalité » entre le QPV de la Verrerie et le QPV PMP reste prégnante. Une certaine opposition entre milieu péri-urbain et les quartiers existaient également mais aujourd'hui cette attitude s'est peu à peu apaisée, il existe toujours une rivalité « politico-économique » entre Amboise et les communes de la CCVA mais dans le contexte d'actions de lien social cela n'est plus réellement une inquiétude pour la MJC centre social. Il est utile de rappeler que l'action sociale de la MJC Centre social devrait concerner la ville d'Amboise mais comme nous l'aborderons ultérieurement certaines missions confiées à l'association, comme la Jeunesse, sont bel et bien communautaires, les ateliers de pratiques artistiques et culturelles sont également à destination des habitant.e.s de la communauté de communes même si aucun financement n'est attribué par l'EPCI pour ce champ d'intervention. En tout état de cause, l'association a consolidé ses projets et légitimé la coexistence entre urbains et ruraux.

Pour revenir à la « fameuse rivalité » entre les QPV, le travail d'uniformisation des actions de la MJC centre social dans les deux quartiers est en cours mais le chemin semble encore « semé d'embûches », l'appropriation des espaces historiques est complexe, au final peu souhaitée/approuvée par les acteurs historiques.

Au cours de ces 5 dernières années, la MJC centre social a obtenu la gestion d'un appartement au cœur du quartier PMP dans lequel elle propose des ateliers ainsi que le CLAS. Peu à peu, les parents se sont approprié la présence de notre association sur le quartier mais cela reste encore insuffisant. D'autant plus que la programmation d'actions identiques dans les deux quartiers pour un semblant de justice ou d'égalité ne permet pas de répondre à l'objectif de faire coexister les deux publics dans les mêmes organisations. La MJC Amboise a expérimenté des actions hors quartier avec la mise en place de transports (pique-nique partagé sur l'île d'or, sorties diverses...) qui semblent être une piste de développement, toutefois, nous poursuivrons notre travail d'alimenter en animations le quartier PMP tout en étant attentif à ne pas démultiplier les appels à projets (aux étés 2022 et 2023, l'ASHAJ a déposé une demande de financement pour une guinguette alors que la MJC centre social avait fait la même demande), la MJC centre social doit être vigilante à garantir l'efficacité des implications étatiques en direction des publics de quartier.

### L'AVIS DES PARTENAIRES :

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"><li>- « Une volonté de rencontres »</li><li>- « Liens avec les familles très positifs »</li><li>- « Dispositif de médiation – médiateurs bien identifiés par la population »</li><li>- « Fête de quartier »</li><li>- « Création d'un « service » de dépannage solidaire »</li><li>- « Une occasion par an de réunir les différentes communautés = fête de quartier »</li><li>- « L'accompagnement aux colis alimentaires »</li><li>- « Présence et stabilité des médiateurs »</li><li>- « Les activités proposées : cuisines, fête de quartier... »</li><li>- « Mixité dans les groupes »</li><li>- « Volonté de se rapprocher des EPLE »</li><li>- « Projet de la maison du vélo »</li><li>- « Fête de quartier et la participation des habitants »</li><li>- « Ateliers cuisine avec des participants pas seulement issus des quartiers (décloisonnement) »</li><li>- « Très présent sur la Verrerie »</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- « Suivi/exploitation des rencontres pas assez développé »</li><li>- « La communication sur les actions »</li><li>- « Lien trop stigmatisé dans les représentations qui empêchent l'ouverture à d'autres habitants d'autres quartiers »</li><li>- « Dans les actions menées, quelle est la proportion/répartition des habitants entre quartier de la Verrerie (et Malétrenne) et le reste du territoire (rayonnement géographique du territoire) »</li><li>- « Sensibiliser les habitants sur la question du handicap et l'inclusion »</li><li>- « Au quotidien, peu d'interaction entre les communautés »</li><li>- « Problèmes de communication (manque de personnel) »</li><li>- « Difficulté à rassembler les habitants autour de thématiques communes (beaucoup de demandes/revendications isolées) »</li><li>- « Travail avec les personnes âgées du quartier (verrière) / moyens humains (postes) »</li></ul>

- « Lieu de solidarité, rassemblement, rencontre, aide et loisirs. Rassemble les habitants de quartiers et leur permet de se rencontrer, retrouver »
- « La diversité des actions »

## PERMETTRE A LA JEUNESSE DE TROUVER SA PLACE DANS SA VILLE, SON TERRITOIRE ET DANS LA SOCIETE

### OBECTIF N°1 : STRUCTURER LA PROPOSITION DE LOISIRS EN DIRECTION DES JEUNES DE 11 A 25 ANS POUR FAVORISER LA CITOYENNETE ET L'OUVERTURE

#### ❑ **Consolider et diversifier l'offre d'accueil périscolaire 11/17 ans**

Longtemps orpheline d'un espace dédié à la jeunesse, la MJC Centre social s'est confrontée aux identités de territoire pour les accueils du soir. Ces identités sont liées à l'appartenance des jeunes à leur lieu de vie, notamment le soir exacerbé par les difficultés de mobilité après l'école. Les jeunes du milieu rural sont tributaires des transports collectifs scolaires, les jeunes du centre-ville sont éloignés des quartiers, eux-mêmes éloignées l'un de l'autre.

Aussi, la création des accueils du soir déclarés en périscolaire et installés dans le quartier de la Verrerie ont surtout concerné les jeunes du quartier sans que les « jeunes d'ailleurs » puissent réellement en profiter.

La MJC Centre social a également développé les accueils du midi directement dans les foyers socio éducatifs des collèges-lycées les mardi et jeudi de 12h00 à 14h00. Ces accueils ne sont concernés par aucune déclaration administrative et ne bénéficient pas de la PSO CAF. Toutefois, ces accueils sont l'occasion pour les animateurs de concerner des publics de l'ensemble de la communauté de communes mais également de faire la promotion de leurs activités et projets, de développer des espaces d'accompagnement individuel et/ou collectif et de proposer des permanences PIJ ou autres intervenants, les autorisations étant traitées en coordination collèges/lycées animées par la MJC Centre social.

Le COVID a forcément entraîné des conséquences très néfastes pour ce genre de projets. Les accueils ont été fermés très (trop) longtemps (sur deux années scolaires) et les jeunes « habitués » ont trouvé de nouveaux modes d'occupation.

La relance d'après COVID a été longue d'autant que l'équipe a changé. Le travail de relance a été fastidieux.

Toutefois, l'ouverture du centre culturel, basé sur la cité scolaire permet aujourd'hui d'accueillir les jeunes le mardi, le jeudi et le vendredi soir de 16h00 à 18h15. Un nouveau public fréquente les espaces d'accueil que les animateurs peuvent retrouver le midi dans les établissements scolaires.

Cette appropriation de l'espace du soir pose néanmoins de nouvelles difficultés entre la cohabitation avec une association qui propose des activités très académiques (école de musique) et l'appropriation ou plutôt une forte volonté d'appropriation de beaucoup de jeunes d'accès à un espace abrité, animé et à proximité de leur moyen de transport du soir. Ce travail d'aménagement, d'appropriation, d'accessibilité devra être réalisé avec l'association qui cohabite dans les locaux et les services de la communauté de communes, propriétaire des locaux. Il est d'ores et déjà signifié aux partenaires que la gestion de l'accès au site devrait se faire par l'activité et la proposition plutôt que par l'interdiction arbitraire.

#### ❑ **Consolider et diversifier l'offre d'accueil extrascolaire 11/17 ans**

Même si le mercredi est considéré comme un accueil périscolaire par les services de l'état, le fonctionnement entre le mercredi et le samedi en période scolaire est le même à la MJC Centre social, aussi nous le plaçons dans ce paragraphe.

Le constat est très similaire des accueils périscolaires, l'espace jeunesse dédié manquait sur le territoire.

Pour les mercredis et les samedis, nous pallions les difficultés en organisant nous-mêmes les transports (sur réservation et gratuit) d'autant plus que les jeunes peuvent rejoindre les animateurs dès 12h00 le mercredi.

Les procédures d'utilisation de ces accueils sont simples, il suffit d'être adhérent et de réserver sa place. Les accueils sont déclarés et peuvent accueillir jusqu'à 24 jeunes. Ils sont gratuits SAUF en cas d'activité spécifique payante. Dans ce cas, l'activité est tarifée selon le Quotient familial.

Le COVID a eu le même effet sur ces accueils que sur les accueils périscolaires, les habitués du service jeunesse ont grandi et ont créé de nouveaux modes d'activité. Les animateurs (nouveaux) ont dû relancer la dynamique et cela a mis un temps certain afin de reconsolider des nouveaux groupes de jeunes.

L'extrascolaire concerne également les vacances scolaires. La MJC Amboise propose des accueils sur toutes les semaines de vacances dont juillet ET août. 24 places sont disponibles et les jeunes s'inscrivent à la semaine. Le format est toujours le même : du lundi au vendredi – 1 sortie par semaine (+ 1 sortie à la piscine l'été) – 1 veillée et 1 nuit à l'auberge, la semaine est tarifée au quotient familial.

#### ❑ **Développer les séjours (opportunités à l'ouverture)**

Effectivement, la MJC Centre social considère les séjours comme des prétextes à l'ouverture et à l'acquisition d'une multitude de savoir-faire et savoir-être très important dans sa construction individuelle et collective.

Chaque année, l'association est productrice d'au moins 3 séjours pour lesquels 12 à 20 places sont disponibles et dont le tarif est indexé sur le quotient familial mais également sur l'investissement de chaque jeune dans son séjour. En 2023, les jeunes ont pu profiter de la mer au Pouliguen et à Talmont saint Hilaire et à Saint Cyr près de Poitiers.

Depuis maintenant plusieurs années la MJC Centre social a également développé les projets de mobilité internationale. Ainsi il est proposé chaque année un départ à l'étranger sur des projets de rencontre de jeunes mais également l'organisation d'un chantier international 18/29 ans à Amboise. Cette année encore, 6 jeunes ont organisé leur rencontre avec des jeunes à Dublin et ont été sollicité pour présenter, seuls, leur projet aux services de l'Etat afin d'obtenir un financement « envie d'agir ». Ce sont une dizaine d'européens qui se sont donné rendez-vous à Amboise sur un projet de chantier culturel, ces jeunes ont été hébergés dans notre auberge internationale de séjour.

Le Point Information Jeunesse est la structure porteuse de nos projets de mobilité.

#### ❑ **Faciliter la programmation d'activités sur et à l'extérieur du territoire**

Depuis quelques années, la MJC Centre social a développé un projet intitulé « sport et médiation ». Ce projet consiste à proposer aux jeunes de quartiers des animations sportives le mercredi et samedi après-midi en période scolaire et les après-midis en période de vacances. Ce projet consiste à profiter de la planification d'activités sportives gratuites par l'éducateur sportif de l'association et de compléter le binôme par l'un des médiateurs de quartier qui a pour mission de rendre disponible pour les jeunes présents pour entendre et écouter les envies et les besoins et d'en faire un retour circonstancié lors des coordinations d'équipe afin que la MJC Centre social adapte ses propositions aux attentes/besoins des jeunes parfois éloignés des organisations formelles.

Depuis mars 2023, la MJC Centre Social est confrontée à la situation d'un professionnel du sport (nouvellement arrivé) qui se retrouve en instabilité avec « un public non captif » dont la mise en place des ateliers semble s'opposer aux habitudes fonctionnelles liées à l'apprentissage sportif, ce qui a fortement entaché notre capacité à maintenir le projet en l'état. Une stabilisation de l'équipe et une meilleure appropriation d'une méthodologie alternative est inévitable pour assurer le suivi de la continuité du projet et de sa transformation vers une médiation par le sport et les valeurs de l'olympisme.

#### ❑ **Identifier un espace dédié et autonomiser son fonctionnement**

Durant le projet 2019-2023, la MJC Centre social s'est approprié un nouvel espace de quartier nommé : le LIS (Local d'Implication Social). Celui-ci consiste à permettre des animations de quartier, des formations, l'accueil de permanences de partenaires à destination des jeunes adultes, l'accueil périscolaire 11/17 ans et l'accueil du soir des jeunes adultes.

Ce dernier accueil étant sous la responsabilité du médiateur adulte relais de la MJC Centre social, nous avons souhaité répondre aux attentes des jeunes adultes et aux ambitions d'autonomie fixés avec les partenaires en impulsant une dynamique de création d'une association qui ouvrirait l'espace du soir. Après près d'une année d'accompagnement, les jeunes du quartier ont créé « ECS » (Epicierie à Caractère Sociale), association loi 1901. Cette association devait leur permettre non seulement de gérer la salle mise à disposition par la MJC Centre social mais également d'organiser des événements permettant de lancer un projet de solidarité alimentaire. Durant presque 1 an, ECS avec l'appui du médiateur a ouvert la salle 3 à 4 soirs par semaine. Malheureusement, en juin 2022, une dénonciation anonyme dans

une situation d'enquête judiciaire sur le quartier a entraîné une perquisition des services de l'ordre. Cette action n'a pas abouti et démontré aucun trafic de stupéfiants au sein du local. Toutefois, la municipalité du moment a préféré mettre en place une fermeture administrative. La MJC Centre social travaille à la réouverture du local avec la nouvelle municipalité et devrait rouvrir ses portes courant octobre 2023. Ce local devra être l'opportunité à développer un maximum de projets d'habitants en autonomie et devrait être un espace type tiers lieu et dehors des créneaux habitants avec davantage de permanences thématiques et un meilleur accès au matériel informatique pour les démarches administratives.

### **❑ Favoriser la mixité des genres et des publics**

Concernant le projet en direction des mineurs, la mixité des genres n'a jamais été une difficulté sur les activités de la MJC Centre social. Le projet est un vecteur d'intégration que l'organisation se passe dans les quartiers, au centre-ville, dans les campagnes ou à l'extérieur.

Concernant l'accompagnement des jeunes habitant.e.s, les espace-temps sont clairement identifiés, davantage que les espaces d'accueil. En effet, les espaces peuvent être tantôt utilisés par un public majoritairement féminin et tantôt par un public masculin. C'est le cas par exemple du LIS qui est fréquenté par des mamans durant la journée (temps scolaire) et pratiquement exclusivement par des jeunes hommes le soir. Nous identifions davantage un phénomène d'organisation familiale que d'un code d'interdiction d'accès, une femme pourrait venir sur un temps du soir dans le L.I.S. En tout état de cause, notre mission se situe sur notre participation à permettre un questionnement sur la construction de la représentation du schéma familial, de l'accès aux loisirs, à l'accompagnement scolaire... sans jugement. Si la place dans la famille est de la compétence de notre service famille, nous avons travaillé à la mise en place des prétextes de légitimation de fréquentation d'espaces pour en ôter toute connotation genrée, c'est le cas de la salle de musculation par exemple dans laquelle nous mettons en place des ateliers « sport au féminin », ou encore des participations aux temps d'accompagnement à la scolarité pour les papas...

Pour ces questions, nous travaillons étroitement avec l'Espace Santé Jeunes ou encore le planning familial avec qui nous planifions des permanences individuelles et des interventions collectives

Depuis le premier agrément centre social de l'association, la MJC Centre social s'est fixée comme objectif la mixité des publics – de quartier, de centre-ville et du milieu rural – en intervenant dans les espaces « neutres » type établissements scolaires ou cité scolaire, en proposant des transports sur l'ensemble du territoire....

Aujourd'hui encore, la mixité n'est pas toujours aisée pour les plus grands ados de quartier mais la programmation de proximité favorise leur accès, alors que cela ne semble pas rédhitoire pour les jeunes des autres bassins de vie.

La tendance est quelque peu changeante avec les plus jeunes que nous avons accompagnés depuis plusieurs années à fréquenter nos organisations (dès le CLAS et les espaces découvertes (ALSH enfants)).

Un indicateur à la réussite de cette tendance, le nombre d'animateurs formés issus des quartiers ayant fréquenté nos accueils et qui intègrent nos équipes durant les vacances.

Sur les dernières années du projet centre social, l'équipe s'est questionnée sur 2 profils de jeunes pour lesquels nous devons approfondir nos accompagnements et notre modèle :

- Le public des porteurs de handicap est peu représenté dans nos accueils et nous enregistrons une hausse significative de demandes que nous ne pouvons à ce jour honorer. Durant les deux dernières années, nous avons accueilli un enfant par période souffrant de TDAH ou d'une légère déficience intellectuelle ou encore d'autisme. Il est fondamental de structurer notre futur projet afin de formaliser notre positionnement à l'accueil inconditionnel et évidemment d'en établir un plan d'action dans la formation et le recrutement des équipes pédagogiques.

- ✓ Des jeunes LGBTQI fréquentent aujourd'hui nos accueils et les équipes ont été confrontés à des difficultés liées notamment à des textes légaux qui s'opposent avec l'identité des jeunes (ex. en séjour, la mixité est interdite dans les chambres alors comment respecter la loi lorsqu'un jeune est administrativement une fille mais que nous respectons au quotidien son identité de garçon ?). Les animateurs ont besoin d'un accompagnement et d'un cadrage fort de la part de l'association.

Depuis cette année, la MJC Centre social a inscrit des permanents sur des formations LGBTQI, accueilli des expositions débat et mis en place des tables rondes en interne mais ce processus doit être amplifié, généralisé et formalisé.

## **OBECTIF N°2 : ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR ORIENTATION ET LEUR PARCOURS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE**

### **□ Identifier les interlocuteurs professionnels d'accompagnement**

Depuis le premier projet centre social, la MJC centre social s'est non seulement appuyée sur les compétences de partenaires identifiés concernant la jeunesse mais a toujours développé son réseau.

Durant ce dernier projet centre social, il a semblé primordial que les membres de l'équipe s'approprient ces forces vives. Aussi, à fréquence régulière, un partenaire est invité à venir présenter la structure d'appartenance, ses actions, ses interventions sur le territoire et les perspectives de collaboration avec la MJC Centre social.

Le COVID a ralenti fortement la dynamique qui a été relancée depuis fin 2022.

À la suite du travail de veille sociale durant le COVID, la MJC Centre social propose depuis 2023 des permanences médiateurs tous les samedis après-midi dans les deux quartiers. Celles-ci ont du mal à trouver leur public mais nous persévérons jusque fin 2023 afin d'en analyser la pertinence. Ces permanences complètent une programmation de permanences reconstituée après la période de crise sanitaire, ainsi la MJC centre social accueille les permanences de la Mission Locale, du Planning familial, d'Espace Santé Jeunes et autres partenariats ponctuels.

Depuis quelques temps, la MJC centre a initié un partenariat avec ID37, dans le cadre du projet IMPALA (Un accompagnement social pour des jeunes de 18 à 25 ans dits "invisibles" et non-inscrits dans un autre dispositif), la Croix Rouge dans le cadre de l'accueil des réfugiés hébergés aux CADA et Sauvegarde 37 dans le cadre d'un accompagnement et une intégration des jeunes MNA hébergés dans les quartiers.

Enfin, les changements de personnel que connaît la MJC Centre social depuis la crise sanitaire a une incidence sur le projet de « promeneurs du net ». En effet, ce projet ne peut/doit pas tenir à une seule personne. Nous avons donc décidé de généraliser les statuts à l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique et d'en porter le développement de la communication dans les établissements scolaires mais nous sommes confrontés aujourd'hui au nombre limité des formations dispensées et de la cohérence du dispositif avec les dispositifs de l'Education Nationale (concernant le harcèlement par exemple).

### **□ Comprendre les indicateurs de déscolarisation, d'actes déviants et de délinquance et contribuer aux propositions de solutions**

Afin de bien comprendre les enjeux et d'en assimiler les indicateurs et les dispositifs, la MJC Centre social travaille avec divers partenaires et siège dans différentes instances spécialisées

- ✓ La direction de l'association siège au CLSPD restreint dans le cadre duquel elle dépose des réponses aux différents appels à projet

- ✓ En collaboration avec les établissements scolaires, la MJC Centre social porte le dispositif des mesures de responsabilisation permettant de :
  - Accompagner les familles dans les démarches des procédures disciplinaires
  - Accueillir les jeunes exclus provisoirement au sein de ses équipes en formalisant un contrat avec les familles
- ✓ Le dispositif de mesures de responsabilisation a contribué au travail de labellisation pour accueillir des majeurs en TIG avec les services pénitentiaires. Cette labellisation a été obtenue et la MJC Centre social a déjà accueilli 5 TIG pour lesquels un tuteur au sein de l'équipe est nommé et des missions attribuées en lien avec le profil. Depuis 2022, la MJC Centre social est également labellisée TIG Mineurs, mais les différents services peinent à s'approprier cette expérimentation et n'arrivent pas à y orienter des jeunes.

Afin de mener à bien cet accompagnement, la MJC centre social a consolidé le poste de médiateur (adulte relais) en charge, entre autres de l'accompagnement des NEET, mais également le poste de médiateur (adulte relais) en charge de la relation avec les établissements scolaires.

Enfin, afin de sortir des simples dispositifs de réparation, la MJC centre social a mis en place un dispositif de brigade solidaire. Celle-ci permet d'accueillir les jeunes dans des actions de responsabilisation, mais également de permettre à des jeunes de s'investir dans des actions de solidarité de quartier (nettoyage, aide aux déménagements, participation aux événements du territoire, distribution de communication...). Chaque action rapporte des points qui sont ensuite transformés en aide financière pour un projet ou à une diminution tarifaire d'une action portée par l'association

#### ❑ **Mettre en synergie les partenaires et les actions de prévention, d'insertion et d'orientation pour sécuriser les parcours individuels**

Nous l'avons déjà présenté ultérieurement, la MJC Centre social accueille des permanences spécialisées au sein de ses structures. Néanmoins, les équipes ont également été pro-actives dans les partenariats.

- ✓ La CCVA porte un dispositif de BAFA de territoire pour les jeunes issus de la CCVA. La MJC centre social, par l'intermédiaire de son PIJ, participe à chaque édition en accompagnant individuellement des jeunes de quartier, elle propose évidemment des stages pratiques mais elle poursuit également l'accompagnement après le dispositif en proposant des postes, en accompagnant vers des dispositifs professionnalisants et en offrant des formations complémentaires (ex BAFD) soit en permettant l'accès à des aides individuelles ou en les finançant en fonds propres.
- ✓ La MJC Centre social est partenaire de la Mission Locale dans la planification et l'animation du forum Job d'été annuel
- ✓ La MJC Centre social anime les coordinations collèges et lycées au cours desquelles elle formalise les implications des partenaires dans les projets en lien avec les établissements scolaires ou à l'inverse de leur implication dans des projets de territoire (programmation d'actions de sensibilisation – non au harcèlement, mesures de responsabilisation, quinzaine du livre jeunesse, construction d'un dispositif mentorat (pair à pair)...) )

La MJC Centre social a poursuivi son travail de reconnaissance en tant que lieu de formation et d'expérimentation. Aussi, chaque salarié., selon son niveau de qualification, s'est vu alloué un temps balisé dans son organisation professionnelle pour accompagner des stagiaires. Aussi, la structure est en capacité d'accueillir un nombre assez conséquent de stages de 3<sup>ème</sup>, lycées ou de formation professionnelle (chaque année, la MJC Centre social accueille 2 stagiaires assistant.e.s de service social). Sur la période, la MJC Centre social a accompagné divers professionnel.le.s en formation : CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS, CAFERUIS, CAFDES...

Cette dimension doit nécessiter un travail d'ajustement et de cadrage afin de mieux accueillir les stagiaires et d'uniformiser l'accompagnement et les apports afin entre autres de compiler les productions réalisées et de davantage les valoriser dans la construction/évolution du projet de structure. De plus, les membres de l'équipe volontaires devront pouvoir s'investir dans les procédures de formation en centre de formation soit en participant à des jurys, soit en intervenant dans les contenus pédagogiques (BAFA, BAFD, CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS...); la MJC Centre social intervient déjà dans des jurys et des contenus de formation pour les CEMEA et l'ITS.

Afin de mener à bien et de poursuivre ces ambitions pour le projet social 2024–2027, la MJC centre social a obtenu sa nouvelle labellisation PIJ 2023–2029. Le projet déposé présente un fonctionnement plus participatif de l'ensemble des membres de l'équipe et davantage mobile sur le territoire. Le PIJ sera toujours la structure porteuse du projet de mobilité de notre association mais il sera également le catalyseur de nos ambitions liées à la prévention, l'insertion et l'orientation des jeunes.

### L'AVIS DES PARTENAIRES :

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Une programmation et des actions réelles pour les 11/25 ans »</li> <li>- « Des offres multiples de loisirs pour les jeunes »</li> <li>- « Deux lieux différents d'accueil »</li> <li>- « Bonnes propositions en direction de la CCVA »</li> <li>- « Une médiation jeunesse pertinente »</li> <li>- « Les vacances apprenantes »</li> <li>- « Le CLAS » / « Soutien scolaire »</li> <li>- « L'action du PIJ et sa relation avec les partenaires »</li> <li>- « Dignité = accompagnement des jeunes au travail scolaire »</li> <li>- « Proximité jeunes (cité scolaire) = proximité géographique »</li> <li>- « Accompagnement / Coéducation (MJC CS / Collèges) / soutien / rencontres avec parents »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Pouvoir renforcer l'encadrement par un animateur supplémentaire pour accueillir un jeune en situation de handicap lors des activités (si nécessaire) »</li> <li>- « Manque de proposition pour les jeunes adultes. Beaucoup trainent autour des structures »</li> <li>- « Propositions de temps sur d'autres quartiers notamment Malétrenne »</li> <li>- « Arrêt de l'action « jeudis de l'emploi »</li> <li>- « Le forum jobs d'été (Bléré) est un peu loin »</li> <li>- « Optimiser les relations préalables avec les acteurs économiques locaux pour faciliter les contacts et l'insertion des jeunes en recherche de stage ou d'emploi »</li> <li>- « Le CLAS – des critères d'entrée pas toujours simples à comprendre pour les habitants »</li> <li>- « Maque de visibilité du PIJ »</li> <li>- « Poursuivre les renforcements des partenariats »</li> <li>- « Rendre plus visible les actions »</li> </ul>

**PROMOUVOIR LES DROITS CULTURELS ET VALORISER LES TRAJECTOIRES  
CULTURELLES INDIVIDUELLES POUR UNE CONSTRUCTION D'UNE IDENTITE  
COLLECTIVE COMMUNE LOCALE ET SOCIETALE**

**OBECTIF N°1 : DEVELOPPER L'ACCESSIBILITE AUX PRATIQUES ARTISTIQUES ET  
CULTURELLES ET PROMOUVOIR LES PRATIQUES DE LA POPULATION**

**❑ Pérenniser une programmation favorisant les pratiques amateurs**

Là encore, la crise sanitaire a mis à mal notre attachement à proposer des ateliers de pratiques artistiques et culturelles abordables sur le territoire d'Amboise. Toutefois, la MJC centre social s'est efforcée de maintenir cette démarche.

Aussi, nous proposons tous les ans une offre d'une cinquantaine d'ateliers hebdomadaires que nous localisons sur l'ensemble du territoire communautaire. Depuis maintenant 5 ans, nous travaillons à faire des propositions d'ateliers dans les QPV afin de réduire les freins liés à la mobilité et de permettre la mixité des publics, ceci restant encore perfectible.

La MJC centre social propose également à l'enfance jeunesse un projet dont la dynamique culturelle est prédominante. Des ateliers de pratiques culturelles sont proposés tous les jours sur les CLAS de l'association, ateliers animés par les animateurs techniciens, chaque mois sur les ateliers parents enfants, régulièrement sur les espaces loisirs 11/17 ans et en proposant les ateliers sous format de stage.

Jusqu'à 2020, la MJC centre social a œuvré pour consolider son partenariat avec le service culturel de la ville pour la proposition d'une programmation des spectacles jeune public et une programmation estivale dans les quartiers. Cette collaboration s'est achevée sur décision unilatérale de la nouvelle majorité. Toutefois, dans le cadre des appels à projet « été culturel », la MJC centre social a maintenu sa programmation, plus modeste, durant les étés.

Durant la période du projet 2019–2023, une seule saison, la MJC centre social s'est résolue à annuler son festival de théâtre amateur, son gala de danses et son exposition dessins peintures, espaces fondamentaux de la pratique amateur. Les équipes avaient tenté de pallier à l'annulation du gala de danses en proposant un spectacle avec médiation culturelle (rencontre des artistes, ateliers animés par les artistes), mais cela n'a pas eu la même « saveur » que le temps de fête qu'est le gala de danses durant lequel les adhérent.e.s sont les artistes, quel que soit leur âge.

**❑ Participer à l'élaboration du futur « pôle culturel » et à l'élaboration d'une stratégie de promotion des pratiques amateurs**

Depuis 2016, l'association n'a plus de structure physique pour accueillir son projet de démocratisation culturelle puisque la structure historique, siège social de l'association, a fermé ses portes pour rénovation de l'auberge de jeunesse. La nouvelle structure qui a ouvert ses portes est devenue exclusivement l'auberge de jeunesse et n'a plus les salles d'activités culturelles (danse, théâtre, dessin peinture...). La promesse était l'ouverture rapide d'un pôle culturel pouvant accueillir les propositions de pratiques artistiques et culturelles de deux associations : la MJC et l'école de musique.

Durant le précédent projet 2015–2018, nous n'avons eu que très peu d'informations concernant cette structure, mais nous avons débuté le projet 2019–2023 avec la perspective de travail pour un projet ambitieux. Durant toute cette période, la MJC centre social s'est mobilisée dans l'accompagnement de la frustration/projection/déception des adhérents qui a conduit à une perte continue d'adhésions – les locaux utilisés sur la période étant loin des attendus des pratiquants (halls d'école, salles polyvalentes...) et leur dissémination sur le territoire nous a réellement fait perdre le contact avec eux ce qui a amplifié leur désengagement.

La période du projet 2019–2023 nous a permis de nous investir dans un nouveau projet de structure. Mais le travail sur 5 ans a été très laborieux. En effet, d’abord prévu dans l’ancien bâtiment du SDIS (Service Départemental d’Incendie et de Secours d’Amboise), le projet a été abandonné au profit d’un projet « TUBA » qui devait juxtaposer la structure culturelle à la nouvelle piscine communautaire. Là encore, le projet a été abandonné au profit des anciens internats des lycées sur la cité scolaire. Après près de 18 mois de travail, l’état des besoins et de fonctionnement a pu être présenté aux instances politiques communautaires. En ont suivi de longues discussions et négociations concernant la cohérence entre les besoins identifiés et les moyens financiers disponibles.

Entre 2020 et 2021, la MJC centre social n’a plus eu aucune nouvelle concernant le bâtiment et c’est seulement en 2021 que l’association a été informée de la reprise du dossier par la nouvelle municipalité et de sa volonté de mettre fin rapidement au dossier. Dès lors, le chantier a été mis en place sans plus de sollicitation de l’association.

Depuis septembre 2022, le bâtiment est accessible mais ne correspond pas aux besoins de la MJC Centre social : salles trop petites, plafonds bas, revêtement adapté à une seule danse... De plus, l’annonce d’un coup d’utilisation de plus de 23 000 €/an est un sujet très délicat pour l’association d’autant qu’elle doit toujours louer des salles aux municipalités pour certaines de ses activités hebdomadaires. Comme indiqué précédemment, la construction du projet non partagée entraîne une cohabitation très difficile des ateliers de l’école de musique et l’accueil des jeunes.

### ❑ **Valoriser les connaissances culturelles des habitant.e.s en les faisant connaître et en organisant des temps d’animation**

La période de crise sanitaire a véritablement entaché notre dynamique de valorisation des connaissances culturelles des habitant.e.s. En effet, nous avons planifié les habituels ateliers de cuisine valorisant les savoir-faire et les transmissions de savoirs : sorties marché, ateliers de cuisine animés par un.e habitant.e et proposition d’un espace restauration ouvert à tout.e.s (habitant.e.s, partenaires et salarié.e.s). Cette valorisation est également faite sur chaque événement au cours desquels les « communautés » proposent des stands de gastronomie traditionnelle.

Notre ambition quant à cet objectif se situait davantage dans les pratiques artistiques et culturelles et leur valorisation comme étant un maillon fondamental et représentation des pratiques dans un territoire. A l’aune de cette promesse, nous n’avons pas atteint notre objectif mais notre intention devra être un élément moteur de notre futur orientation liée à la Culture.

Toutefois, certaines pistes ont été initiées dernièrement par la programmation de scènes ouvertes (open Mic) durant lesquelles les savoir-faire en chant et en danses urbaines sont mises à l’honneur. Les trois dates de 2023 ont permis de concentrer des compétences de jeunes du territoire jusqu’alors inconnues par les acteurs culturels locaux. Ces jeunes ont été valorisés lors de nos événements au cours desquels ils ont été producteurs de contenus en direction des publics accueillis. De plus, nous avons accompagné des jeunes sportifs et les avons inscrits dans le cadre d’une programmation UFOSTREET qui les a conduits en finale nationale futsal à Paris. De la même façon, la MJC centre social a valorisé le parcours futsal de l’équipe féminine du collège en offrant des tenues personnalisées et en levant les freins matériels à leurs déplacements.

Enfin, les ateliers de théâtre de la compagnie des ressorts permettent chaque année à des enfants accompagnés dans le cadre du CLAS de se préparer à participer aux festival des petites pièces détachées de fin d’année (festival de théâtre amateur enfants ados) et donc de démontrer leurs qualités de comédiens devant leurs pairs et leur famille.

### ❑ **Participer à la démocratisation culturelle**

Comme indiqué en amont, le « théâtre du ressort » est un projet fondamental dans notre projet d’accompagnement à la démocratisation culturelle. Accompagnés par une artiste comédienne en résidence les enfants volontaires sont sensibilisés toute l’année au monde du spectacle et sa valorisation dans leur apprentissage. Si durant la période de COVID, les comédien.ne.s n’ont pu proposer leur spectacle dans les écoles, la MJC centre social s’est toujours

appliquée à valoriser leur implication aux yeux des enseignements, des familles et des autres enfants des quartiers. Le théâtre, et les pratiques artistiques et culturelles en général ne sont pas forcément académiques.

Ce projet permet également de sensibiliser les familles puisque celles-ci accompagnent leurs enfants dans les espaces de représentation (la MJC centre social en assure les transports). Aussi, le projet amène à accompagner graduellement vers des espaces formels de diffusion. En effet, en fin de saison, les parents vont naturellement assister aux spectacles programmer lors du festival dans le théâtre, il n'est plus question d'inquiétude d'appropriation des codes académiques des salles de spectacles.

Depuis deux ans, la MJC centre social et l'artiste en résidence ont inauguré le « club théâtre ». Il s'agit d'une programmation choisie dans des salles de spectacles de Tours, Blois ou Amboise et d'en proposer l'accès à tarif préférentiel et l'accompagnement par l'artiste en résidence.

Afin de concerner un plus grand nombre d'enfants dans l'appropriation du festival de théâtre, la MJC centre social a proposé l'intervention d'un marionnettiste pendant 1 an sur différents publics (ateliers émotions, écritures, fabrication de marionnettes) afin de préparer une intervention sur le festival. Cette expérimentation devra sûrement être inscrite dans le projet 2024-2027 avec un fléchage budgétaire spécifique.

La MJC Centre social développe son implication dans les projets des partenaires afin de toujours les rendre plus accessibles au plus grand nombre. Ainsi, la MJC centre social a proposé un soutien financier et/ou organisationnel à :

- ✓ Des ateliers « mosaïque » pour séniors – partenariat AGEVIE
- ✓ Des soutiens à des résidences artistes dans le cadre des étés culturels – portage des dossiers financiers de Marylou (Sérigraphie) et Pierre (BD) et programmation de leurs ateliers en direction des habitant.e.s de quartier
- ✓ Des interventions de danseurs dans le cadre de nos chantiers culturels internationaux (Sureimy – danses cubaines, Manu – danses urbaines)
- ✓ Des ateliers de sport – partenariat CHRS Anne de Beaujeu et Centre d'addictologie Malvau
- ✓ L'accueil et animation de la Quinzaine du Livre Jeunesse sur les différents sites et ouverts aux établissements scolaires locaux (élémentaire et collèges)
- ✓ La participation au projet « Histoires de Lire » en animant des espaces et accueillant le temps fort
- ✓ Le co-portage avec « Livre Passerelle » du projet « des livres à soi » sur deux éditions 2021 et 2022

#### ❑ **Mettre en place une politique tarifaire étendue au secteur des ateliers artistiques et culturels**

L'ambition de démocratisation culturelle est fondamentale pour la MJC centre social et l'un des moyens pour y parvenir est l'accessibilité financière.

Tout d'abord, l'association a remboursé l'entièreté des cotisations durant la crise sanitaire et s'est engagée de réitérer l'action s'il venait à avoir une nouvelle vague COVID. L'association a également maintenu une partie des salaires des intervenantes lors de la première vague COVID.

Ensuite, la MJC centre social a structuré sur la période du projet 2019-2023 une politique tarifaire incitative :

- ✓ Instauration de la tarification au Quotient Familial pour les enfants jusque 10 ans
- ✓ Prise en compte des dispositifs d'Etat pour les jeunes de 11 à 18 ans : Pass Culture, Pass Sport, Passeports Loisirs CAF, Coupons sport...
- ✓ Des aides internes pour les alternants, étudiants, bénéficiaires RSA, demandeurs d'emploi, bénéficiaires allocation handicap
- ✓ Mise en place du paiement en 6 fois sans frais
- ✓ La MJC Centre social a également expérimenté des inscriptions au trimestre mais cela n'a pas été concluant (logique pédagogique compliquée pour les animateurs d'atelier et difficulté d'appropriation par les « historiques »)
- ✓ Maintien des tarifs malgré la conjoncture défavorable

## L'AVIS DES PARTENAIRES :

<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- « Adhésion activités au QF – voir la suite pour adultes apprentis »</li><li>- « Offres qualitatives avec intervenants de qualité »</li><li>- « Volonté de sortir du quartier pour assister à des manifestations</li><li>- « Panel large d'activités – Différentes soirées proposées (pluridisciplinaires) »</li><li>- « Liens privilégiés avec les partenaires (Radio Active, Cultures du cœur...) et accès aux médias locaux »</li><li>- « Actions pour favoriser l'émergence de projets de femmes qu'elles trouvent leur place »</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- « Lien avec offre culturelle de la ville à renouer »</li><li>- « Développer un événement participatif autour des actus et intérêts artistiques pratiqués pour les habitants des quartiers »</li><li>- Ecrire un projet artistique et culturel avec les actions concrètes</li><li>- Manque de communication</li></ul>

**OBECTIF N°1 : ACCOMPAGNER LES RELATIONS PARENTS-ENFANTS ET FAVORISER LE  
DEVELOPPEMENT ET L'EPANOUISSEMENT DES ENFANTS**

**❑ Construire un partenariat solide avec les écoles de proximité**

Durant la période 2019–2023, la MJC centre social a développé son CLAS sur le quartier de PMP, et une nouvelle alliance avec l'école Rabelais Richelieu (fréquentée par les enfants du QPV PMP) a été initiée.

C'est ainsi que l'équipe travaille en étroite collaboration avec les établissements scolaires G Sand et Rabelais Richelieu afin de connaître plus précisément les besoins des enfants concernés par nos accompagnements et les besoins familiaux (notamment le ciblage des familles concernées par un manque de matériel informatique lors du COVID).

Notre collaboration nous conduit à proposer notre soutien aux initiatives de ces écoles (kermesse, sorties, projets pédagogiques, utilisation de la sélection quinzaine du livre jeunesse accueillie à la MJC centre social...), c'est donc avec ces écoles que nous avons initié des classes de découvertes de territoires.

Enfin, c'est avec l'école G Sand que la MJC Centre social en collaboration avec le CRIA 37 a initié des AEF au sein de l'établissements – projet non relancé depuis la crise sanitaire.

**❑ Accompagner les familles dans les évolutions numériques**

Comme indiqué ultérieurement, notre accompagnement s'est situé dans le prêt de matériels informatiques durant le COVID et d'explications liées à l'utilisation des visio conférences à des fins professionnelles, administratives mais également personnelles. Toutefois, nous n'avons pu tout à fait atteints nos ambitions sur le sujet.

En effet, il nous semble maintenant essentiel de poursuivre notre travail sur la sensibilisation et la prévention de l'utilisation des réseaux sociaux pour protéger ses enfants dans un contexte toujours plus anxiogène de harcèlement.

Ce travail a été consolidé par la mise en place de partenariat avec l'Espace Santé Jeunes que nous délocalisons dans les collèges.

**❑ Faciliter l'accès aux droits et à l'information sur le quotidien des familles et la parentalité**

La coordination du REAPP avec une responsable de la petite enfance de la CCVA semble aux yeux des partenaires une réussite d'intégration et de dynamique. Cette coordination demande beaucoup d'énergie pour la MJC centre social, encore une fois en des temps d'instabilité fonctionnelle et la MJC centre social devra surement impulser davantage la dynamique d'intégrer la planification et la programmation de tous les grands événements en direction de la famille afin de ne pas disperser les énergies et les implications. Les événements concernés : quinzaine de la parentalité (déjà dans la planification REAPP, semaine des droits des femmes, accompagnements aux départs vacances en famille...). De plus, ces événements concrets pourraient inspirer des parents bénéficiaires de rejoindre le collectif.

Depuis cette période 2019–2023, le P.R.E a pris une dimension intéressante et de nombreux enfants sont accompagnés. Toutefois, il est nécessaire d'asseoir le partenariat et les prérogatives de chacun afin de ne pas donner une impression de concurrence aux usagers des services. La MJC centre fait partie du comité pluridisciplinaire d'éducation en charge de définir les parcours individualisés pour les enfants ciblés et leur famille.

## ❑ **Créer une proposition d'accueil complémentaire aux accueils traditionnels**

Sur la période 2019–2023, nous avons travaillé sur un dispositif interne de « continuité éducative » dont le projet est joint dans les annexes. Ce projet consiste à proposer un accompagnement dans tous les temps de vie des enfants : école – famille et loisirs. Le MJC centre social proposait déjà des actions concernant l'école (CLAS, relations équipes enseignantes, théâtre...), la famille (CLAS, cafés des parents...), il nous fallait proposer des activités de loisirs qui nous permettaient de proposer un plan de continuité éducative globale pour les enfants accueillis.

En collaboration avec la Préfecture, nous avons programmé des ALSH « QPV », prioritairement à destination des enfants suivis dans le cadre du CLAS. Ces activités ont ensuite été valorisées dans le cadre des vacances apprenantes. La MJC Centre social est productrice chaque année depuis 2022 de 4 à 5 colos apprenantes et de 7–8 semaines d'ALSH « QPV » dits apprenants, continuité des ateliers CLAS concernant 12 enfants sur chaque organisation.

En complément, la MJC centre social propose des ateliers enfants le mercredi matin durant lesquels la référente famille propose des accueils aux familles.

## **OBJECTIF N°2 : FAVORISER LES LIENS INTRA ET INTER FAMILIAUX ET INTERGENERATIONNELS**

### ❑ **Accompagner les familles dans la réalisation de projets et encourager la relation familiale par l'accès aux loisirs**

Dans la continuité des projets de sortie de crise, la MJC centre social a profité de ces réseaux dans le tourisme social afin de programmer des séjours de vacances collectifs famille dans le cadre de notre ambition de proposer du répit principalement aux mamans qui ont absorbé les conséquences du contexte d'isolement familial. Notre première organisation a été soutenue par la Région, nous avons ensuite consolidé le partenariat entre la fédération des centres sociaux et Ethic Etapes afin de faciliter les séjours « à caractère social » sur le territoire. Depuis lors, avec l'aide de nos stagiaires AS nous avons retravaillé notre proposition d'accompagnement des familles sur les dispositifs de vacances famille. Il reste aujourd'hui à en généraliser l'accès en associant davantage les partenaires historiques qui ont peu à peu limité leur investissement sur les dispositifs.

Des ateliers de Loisirs créatifs parents–enfants sont programmés tous les mercredis après-midi et des soirées jeux ont été proposés. La planification des ateliers de loisirs sont agrémentés par des activités de partenaires tels que ESJ, le planning familial, le CIDFF, acteurs de demain...). Hormis les sorties « marché », peu d'ateliers concernent une mixité actifs/seniors.

### **L'AVIS DES PARTENAIRES :**

<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>– « Réseau d'écoute »</li><li>– « Intégration des parents dans le REAPP »</li><li>– « Les cafés terrasses »</li><li>– « Les actions bien-être avec les partenaires »</li><li>– « Aide au travail scolaire »</li><li>– « Quinzaine de la parentalité, fête de quartier, histoire de lire, fresque sur le climat, actions partenariales ESJ/PAEJ, REAPP, CLAS »</li><li>– « Animation famille – beaucoup d'actions en direction des familles »</li><li>– « Projet radio « raconte ton quartier » – les anciens racontent aux plus jeunes / lien avec les médiateurs et les partenaires »</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>– « Proposer des solutions de répit pour les aidants d'enfant en situation de handicap »</li><li>– « La difficile accessibilité (transport) permet difficilement aux familles d'accéder aux ateliers parentalité proposés dans les locaux de la MJC »</li><li>– « Renforcer les actions communes avec le collègue (santé/bien être) / café des parents »</li><li>– « Communication des actions »</li><li>– « Existe-t-il un travailleur social habilité ? Problème de confidentialité »</li><li>– « Tendre la main aux personnes âgées = aller les chercher »</li></ul>

# Ce qu'en disent les habitant.e.s

Au-delà des rencontres formelles et informelles avec les habitants des quartiers, nous avons souhaité donner l'occasion à des habitant.e.s non-usagers des actions du centre social de partager leur regard sur leur quartier.

Toutefois, nous devons mettre en lumière certains biais que nous avons identifiés dans le protocole :

- ✓ Être enquêté par un inconnu influence forcément les réponses, les enquêtés inquiets de ce que l'enquêteur fera des réponses, même anonymes, fera preuve d'auto-censure
- ✓ Le nombre de 100-110 reste très loin d'un échantillon représentatif de la population totale des quartiers, les résultats et les conclusions devront être modérés
- ✓ Des personnes rencontrées dans des espaces collectifs, dans la rue, qui acceptent d'être enquêtées sont déjà un échantillonnage captif et donc quelque peu biaisé. Comment prendre en compte celles et ceux qui ne veulent pas parler de leur quartier, qui ne veulent pas parler à un représentant d'une institution, même s'il s'agit d'une association, comment prendre en compte les invisibles.

Ainsi, **172** questionnaires ont été réalisés par l'équipe de la MJC-centre social d'Amboise, tous en dehors du centre social, dans des espaces publics, dans la rue ou par internet. Parmi ceux-ci, **87,5%** ont été remplis par des personnes connaissant le centre social. Conformément au protocole d'étude, les lieux de résidences des enquêtés sont à **29.2%** de la Verrerie, **12.5%** de PMP, **25%** d'Amboise (autre que QPV) et **9.8%** hors CCVA.

Les profils des personnes sont suffisamment divers et variés que nous pouvons considérer que les regards et les priorités du quotidien partagés dans les réponses sont représentatifs des populations ciblées.

En effet, toutes les tranches d'âges sont représentées dans l'échantillonnage dont **27.8%** vivent seuls, **50%** en couple et **21.2%** en familles. Parmi cet échantillonnage global, **26.4%** n'ont pas d'enfants, **19.4%** ont 1 enfant, **48.6%** ont 2 ou 3 enfants et **5.6%** ont 4 enfants et plus.

## CONCERNANT LA MJC-CENTRE SOCIAL :

**65.3%**

Considèrent que l'accueil y est très chaleureux (note de 5/5), 2.8% le trouve peu chaleureux (note de 2/5)

**31.9%**

Considèrent l'accessibilité (handicap, signalétique...) très positive (note de 5/5), 8.2% très peu efficace (note 1 et 2 sur 5), toutefois 26.4% ne se prononcent pas

**43.1%**

Considèrent l'aménagement (mobilier, espaces) très adapté (note de 5/5), 43.1% comme moyennement adapté (note de 3 et 4/5), 9.7% comme trop peu adapté (note de 2/5), 8.3% ne se prononcent pas

**43.1%**

Considèrent l'accès à l'information (outils de communication, réseaux sociaux...) très adapté (note de 5/5), 34.7% comme moyennement adapté (note de 3 et 4/5), 9.7% comme trop peu adapté (note de 2/5), 12.5% ne se prononcent pas

**33.3%**

Considèrent les ressources informatiques très adaptées (note de 5/5), 33.3% comme moyennement adapté (note de 3 et 4/5), 17% comme trop peu adapté (note de 1 et 2/5), 22.2% ne se prononcent pas

<b>29.2%</b>	Ont été mis en relation avec un partenaire plus adapté, 62.5% ne se prononcent pas
<b>70.8%</b>	Considèrent que le centre social est un lieu d'accompagnement de projets, 19.4% ne se prononcent pas
<b>69.4%</b>	Considèrent que le centre social est un lieu d'entraide (note de 4 et 5/5), 9.7% ne se prononcent pas
<b>34.7%</b>	Considèrent que les activités familles sont suffisantes, 50% ne se prononcent pas
<b>52.9%</b>	Considèrent que les animations famille sont de qualité, 47.1% ne se prononcent pas

### CONCERNANT VOTRE QUARTIER :

	BON	MOYEN	MAUVAIS	SANS AVIS
AMBIANCE	47.2%	26.4%	5.6%	20.8%
PROPRETE	44.4%	19.4%	25% (1)	11.2%
SECURITE	48.6%	29.2%	5.6%	16.7%
OFFRE DE SERVICES (commerces...)	47.2%	9.7%	23.6%	20.8%
OFFRE SERVICES EXTRASCOLAIRES	51.4% (2)	20.8%	5.6%	22.2%
OFFRE DE MODE DE GARDE	30.6%	13.9%	16.7%	38.9% (3)
OFFRE STRUCTURES SOCIALES	37.5%	9.7%	19.4%	33.3%
OFFRE D'ACCUEIL EN DIRECTION DES PERSONNES AGEES	26.4%	8.3%	19.4%	45.8% (4)
OFFRE D'ACCUEIL EN DIRECTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	27.8%	5.6%	16.7%	50% (4)
OFFRE DE SERVICE SANTE (médecin,...)	19.4%	19.4%	23.6%	37.5%
OFFRE DE LOGEMENT	30.6%	13.9%	19.4%	36.1%
OFFRE DE TRANSPORT	11.1%	8.3%	29.2%	51.4%

En considérant le critère « AMBIANCE » comme repère pour lequel les répondants sont plutôt favorables nous pouvons établir que la PROPRETE semble être un réel problème (1) ainsi que l'offre de services et l'offre de transport. Si l'offre en services extrascolaires est très favorable (2), les résultats concernant l'offre en modes de garde interpellent (2) lorsque le niveau « sans avis » est important (3), dans une moindre mesure, le constat est identique pour l'offre en structures sociales et l'offre en logement.

Enfin, concernant les publics en situation de vulnérabilité, les « sans avis » sont très importants (4) ce qui s'explique par la spécificité du critère. Les retours des répondants sont significatifs dans le sens où ils divisent entre les avis « bons » et « mauvais ». Cela nécessiterait un travail complémentaire spécifique.

# PARTIE 3 :

## L'ENVIRONNEMENT D'INTERVENTION

Le territoire d'intervention.....	P47
La population du territoire.....	P50
Les ménages du territoire.....	P53
L'éducation.....	P57
L'emploi.....	P60

# Le territoire d'intervention

La définition du territoire d'action de la MJC – Centre Social d'Amboise est complexe. En effet, la particularité d'intervention de l'association correspond à une diversité de compétences de différentes collectivités.

Aussi, nous présentons l'ensemble du territoire d'intervention pour l'ensemble des actions de l'association qui peuvent toutefois sortir de l'unique territoire de la communauté de communes.

## METHODOLOGIE PARTICULIERE :

En 2021, un diagnostic social partagé a été initié par la Communauté de communes du Val d'Amboise, le Département, la Caisse d'Allocations Familiales, la Ville d'Amboise et son CCAS.

Ce diagnostic à l'échelle du territoire intercommunal est la résultante d'un travail de recueil de données froides, de questionnaires à destination des habitants et de la rencontre des partenaires locaux lors d'ateliers thématiques afin de recueillir l'aspect qualitatif et les retours de terrain du vécu des habitants sur le territoire.

Notre projet « centre social » s'appuie sur ce travail et sur des temps de travail réalisés en interne. En tout état de cause, ne seront fournis dans les pages suivantes uniquement les données extraites qui concernent l'action générale de l'association.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE :

La Communauté de Communes du Val d'Amboise (CCVA) est située en région Centre-Val de Loire dans le département de l'Indre-et-Loire (37). Elle a été créée le 1er janvier 2014 par la fusion de la Communauté de Communes du Val d'Amboise et de la Communauté de Communes des Deux Rives.

Elle est composée de 14 communes : • Amboise • Cangey • Chargé • Limeray • Lussault-sur-Loire • Montreuil-en-Touraine • Mosnes • Nazelles-Négron où est situé le siège de la Communauté de Communes • Neuillé-le-Lierre • Noizay • Pocé-sur-Cisse • Saint-Ouen-les-Vignes • Saint-Règle • Souvigny-de-Touraine

Située à l'est du département et traversée d'Ouest en Est par la Loire, elle regroupe 27 850 habitants avec 45,3% de sa population concentrée à Amboise, ville centrale de 12 610 habitants. (Source : Insee 2018).

La deuxième commune la plus peuplée est Nazelles-Négron avec 3 532 habitants.

Les données 2017 font apparaître une forte densité de population : 109,7 hab./km<sup>2</sup> contre 99 hab./km<sup>2</sup> pour le département d'Indre-et-Loire. Les villes d'Amboise et Nazelles-Négron représentent à elles-seules 58% de la population. Toutes les autres communes ont moins de 2 000 habitants. La plus petite commune est Souvigny-de-Touraine avec 391 habitants.

## 2 QUARTIERS PRIORITAIRES :

La ville d'Amboise dispose de deux quartiers politiques de la ville : Patte d'Oie Malétrenne Plaisance avec 1 455 habitants (11,1% de la population d'Amboise), et la Verrerie qui compte 1 039 habitants (7,9% de la population d'Amboise). Les deux QPV rassemblent près de 19% de la population résidant à Amboise en 2018.



## LA MOBILITE SUR LE TERRITOIRE

La ville d'Amboise se situe sur la plaque territoriale de l'axe ligérien.

Concernant le réseau routier, l'A10 accessible à Château-Renault, en 20 minutes, permet de rejoindre Tours en 30 minutes et Orléans en 1h20. L'A85 est accessible, en 20 minutes, à Bléré et permet de rejoindre Vierzon en 1h15. La ville du Mans peut être rejointe par l'A28 en 1h35.

Des lignes de bus régulières pour les scolaires sont mises en place gratuitement du lundi au samedi par la Région Centre Val de Loire et assurées par la compagnie Rémi. Ce sont donc des départs et arrivées (Pagode, Théâtre, gare routière Choiseul) vers Tours via Lussault, Montlouis... qui se succèdent quotidiennement.

Concernant le réseau ferroviaire, la desserte ferroviaire est considérée comme de qualité avec une quarantaine de liaisons par jour de base et plus de 360 000 montées/descentes en 2008, sur une ligne TER et Intercités. Avec des liaisons vers Orléans (1h), Tours (20 minutes), Blois (20 minutes), Paris (1h40) et Nantes (2h), la ville est bien reliée aux grandes villes situées sur l'axe ligérien et jusqu'à Paris.

Amboise dispose également de l'aéroport Tours Val de Loire situé à 30 minutes par l'A10. Avec quelques lignes régulières vers Dublin, Porto, Marrakech, Londres et Marseille.

### BUS DE VILLE :

Depuis le 4 septembre 2023, le service de Bus intramuros a été remis en place. En 2019, le Bus d'Amboise transportait 46 600 passagers par an.

Le bus circule sur deux lignes de transport toute l'année, du lundi au dimanche (hors jours fériés).

Tarifs : 0,80 € en tarif plein / 0,50 € en tarif réduit (demandeurs d'emploi et familles nombreuses / Abonnement mensuel : 23 €. Le trajet est gratuit pour :

- Les personnes de moins de 18 ans
- Les titulaires de la carte émeraude (délivrée uniquement aux amboisiens âgés de plus de 60 ans
- Les titulaires d'une carte d'invalidité à plus de 80 %

Les points forts de cette remise en service :

- Un nouveau bus adapté aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Un nouvel arrêt dans la zone commerciale de la Boitardière : "Boitardière ouest".
- La possibilité de géolocaliser le bus : <https://livemap.hubup.cloud/lebusdamboise>
- Des tarifs inchangés, une gratuité étendue pour les mineurs jusqu'à 18 ans (au lieu de 15 ans)
- Des horaires pour la plupart adaptés pour correspondre aux horaires des trains.

### AIDES AUX DEPLACEMENTS

L'association Objectif propose une solution de taxi collectif, pour mobiliser des groupes vers l'emploi qui souhaitent se rendre à des informations collectives, des formations, des visites d'entreprises...

L'association de la Croix Rouge propose un service de transport [.....]

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) propose un service de transport pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

### UN SERVICE DE VELO ELECTRIQUE

L'expérimentation de la Ville d'Amboise concernant le déploiement d'une flotte de 12 vélos électriques en libre-service n'a pas abouti et n'a pas été renouvelée.

Nous n'aborderons pas les moyens de déplacement fantaisistes plutôt à destination des touristes.

# La population du territoire

Nous n'avons que très peu d'années de référence quant aux statistiques des Quartiers Prioritaires, aussi, afin de garantir des comparaisons plus justes, nous les présenterons selon les années de référence 2008 et 2019. Toutefois, nous présenterons les chiffres 2020 (nouvellement publiés par l'INSEE) comparés à 2014 si cela permet de compléter, affirmer ou infirmer des analyses.

## LA POPULATION GENERALE DU TERRITOIRE

	2008	2009	2013	2014	2019	2020	
Population France	63 961 859	64 304 500	65 564 756	65 907 160	66 988 403	67 162 154	
Variation		0,5%	2,0%	0,5%	1,6%	0,3%	
Population Département	585 406	588 420	600 252	603 924	610 079	612 119	
Variation		0,5%	2,0%	0,6%	1,0%	0,3%	
Population CCVA	26 694	26 917	28 210	28 490	27 702	27 757	
Variation		0,8%	4,8%	1,0%	-2,8%	0,2%	
Population Amboise	12 436	12 505	13 246	13 371	12 533	12 569	
Variation		0,6%	5,9%	0,9%	-6,3%	0,3%	
Population QPV Verrerie	1 095				1 039		
Variation					-5,1%		
Population QPV PMP	1 629				1 455		
Variation					-10,7%		

En 2019, la population d'Amboise comptait 12 533 habitants, la population de la Communauté de Communes du Val d'Amboise (CCVA) en comptait 27 702. 8.2% de la population d'Amboise vit dans le QPV de la Verrerie et 11.6% dans le QPV Patte d'Oie Malétrenne Plaisance (PMP).

Contrairement au territoire national et départemental, entre 2013 et 2019, la population communautaire totale est en perte d'habitants (-1.80%) et davantage pour Amboise (-5.38%). Ce qui signifierait que les communes rurales sont moins impactées par cette perte d'habitants. Jusqu'à 2014, la population amboisienne connaissait des variations annuelles moyennes excédentaires (+1.3% de moyenne annuelle sur la période 2009/2014). Cependant à partir de 2014, la tendance s'est inversée (-1.0% de moyenne annuelle sur la période 2014/2020).

La population des quartiers prioritaires connaît le même phénomène puisque les deux quartiers connaissent une perte d'habitants entre 2008 et 2019 (-5.11% soit 56 habitants et -10.68% soit 174 habitants).

Il est à noter que nous constatons un essor de la population sur l'année 2020 (+33 habitants). La CCVA connaît dans une moindre mesure les mêmes changements. Nous n'avons pas d'explication à apporter pour expliquer ces phénomènes hormis peut-être une attractivité différente pour les plus « petites » communes. En effet, Nazelles-Négron connaît une variation annuelle moyenne due au solde apparent des entrées sorties entre 2014 et 2020 de -0.2% alors qu'Amboise atteint -0.7% ; des communes comme Pocé sur Cisse ou Chargé enregistrent des variations positives respectivement de +0,6% et + 0.3%. Certaines communes connaissent des variations annuelles moyennes dues au solde naturel également diverses, Amboise et Nazelles-Négron (-0.3%) alors que Pocé sur Cisse et Chargé enregistrent, là encore, des variations positives +0.2% et +0.4%.

## LA POPULATION DU TERRITOIRE PAR AGES

POPULATION	FRANCE		INDRE ET LOIRE		CCVA		AMBOISE		QPV VERRERIE		QPV PMP	
2008	63961859		585406		26694		12436		1095		1629	
2013	65564756	2,51%	600252	2,54%	28210	5,68%	13246	6,51%	nc		nc	
2019	66988403	2,17%	610079	1,64%	27702	-1,80%	12533	-5,38%	1039	-5,11%	1455	-10,68%
0/14 ans (2013)	12126609	18,50%	105802	17,63%	5131	18,19%	2259	17,05%	nc		nc	
0/14 ans (2019)	11995064	17,91%	103732	17,00%	4826	17,42%	2057	16,41%	nc		nc	
15/29 ans (2013)	12054238	18,39%	113123	18,85%	4243	15,04%	2239	16,90%	nc		nc	
15/29 ans (2019)	11740895	17,53%	108440	17,77%	3908	14,11%	1973	15,74%	nc		nc	
30/59 ans (2013)	26108163	39,82%	233821	38,95%	10683	37,87%	4500	33,97%	nc		nc	
30/59 ans (2019)	25832014	38,56%	227916	37,36%	10538	38,04%	4653	37,13%	nc		nc	
60 ans et + (2013)	13974449	21,31%	135866	22,63%	6626	23,49%	3438	25,96%	nc		nc	
60 ans et + (2019)	17420431	26,01%	169992	27,86%	8431	30,43%	4119	32,87%	10% en 2010		23,5% en 2010	

Source :

### Une population vieillissante

L'évolution de la population du bassin de vie entre 2013 et 2019 fait apparaître un vieillissement net de la population. La part de la population des + de 60 ans de la CCVA et plus encore d'Amboise est très significativement supérieure à la population nationale ou départementale. La part des +60 ans, en augmentation, représente 32.9% de la population amboisienne en 2019 (26% en 2013), 2.4% au-dessus de la représentation communautaire.

Concernant les QPV, les données officielles n'étant pas réactualisées, nous restons sur des tendances avec une sous-représentation de cette population dans le QPV Verrerie et une représentation cohérente dans le QPV PMP (25.8% en 2018) et donc une part des + de 60 ans très significativement inférieure dans les QPV par rapport à Amboise

### Une jeunesse sous-représentée en comparaison aux territoire national et départemental

La part des 0/14 ans, en diminution, représente 16.41% de la population amboisienne en 2019 (17.05% en 2013), 1% en dessous de la représentation communautaire. La part des 15/29 ans, également en diminution, représente 15.74% de la population amboisienne en 2019 (16.90% en 2013), +/- 1.7% en dessous de la représentation communautaire.

En complément de données, en 2018, la part des - de 25 ans pour le QPV de la Verrerie est très significativement supérieure aux autres bassins d'intervention (42.1% contre 29% pour PMP et +/- 28.1% pour Amboise). L'indice de jeunesse (- 20 ans / 60 ans et +) y est très significativement supérieur (2.4 en 2018) par rapport au QPV PMP (1), de la ville d'Amboise (0.7) ou encore la CCVA (0.8).

### Les actifs, un constat mitigé

La part des 30/59 ans représente 37.13% de la population amboisienne en 2019 (33.97% en 2013), 1% en dessous de la représentation communautaire en 2019 mais le différentiel était de près de 4% en 2013 – population en augmentation à Amboise (+3.4%) mais en diminution sur la CCVA (même constat sur le territoire national et départemental)

### Petit focus sur le QPV :

Les QPV se distinguent l'un à l'autre par leurs différences de caractéristiques de population. Tout d'abord par la représentation hommes/femmes, critère qui illustre une population « féminine » du quartier PMP mais pas spécialement jeune en rapport avec la représentation amboisienne. La population de la Verrerie quant à elle est significativement très jeune : 42.1% a moins de 25 ans (indice de jeunesse largement supérieur à ceux de PMP et Amboise), les plus de 60 ans y sont très minoritaires. Selon la CAF, les NEET (jeunes de 16 à 24 ans connus par la CAF sans activité) sont trois fois plus représentés dans les quartiers que sur le reste du territoire.

Enfin, si dans l'absolu les femmes de la Verrerie sont moins représentées en pourcentage de population, il est à noter de la très forte représentation des femmes de moins de 25 ans dans le quartier.

Le contrat ville 2015–2020 présente une sur-représentation très significative des enfants de 0 à 14 ans et des adultes (hommes et femmes) de 30 à 44 ans sur le quartier de la Verrerie. La population de PMP est effectivement caractérisée par la représentation des hommes et des femmes seuls et celle des personnes de plus de 60 ans. En complément, toujours dans ce même quartier, les médecins de la PMI indiquent suivre plusieurs jeunes femmes seules (parfois mineures), dans une situation précaire, avec des enfants. Les acteurs sociaux confirment cette observation.

### Places des étrangers sur le territoire

	QPV Verrerie	QPV PMP	AMBOISE	CCVA (2021)
Etrangers (%)	11,8%	nd	4,5%	2,8%
Etrangères parmi les femmes (%)	11,3%	nd	4,7%	3,0%

Source : recensement INSEE 2010

La représentation des cultures étrangères sur le quartier de la Verrerie est une réelle caractéristique du quartier. C'est pourquoi différentes associations culturelles/culturelles caractéristiques sont également très actives : Association Culturelle Turque (ACT), Association Avenir (Association marocaine), Association regroupant des activités des personnes issues de la communauté Hmongs.

Une activité confessionnelle quotidienne y est présente et encadrée par des imams dans deux lieux de prière distincts (Maghreb et Turquie) en pieds d'immeubles (locaux prêtés par le bailleur social Val Touraine Habitat), la prière hebdomadaire du vendredi matin quant à elle s'effectue dans les locaux d'une salle dévolue au Club de Tir à L'arc et gérée par les services des sports de la Ville d'Amboise.

A cette activité, il convient d'y intégrer les différents projets des communautés : un centre culturel turc en cours de construction sur l'Avenue Léonard de Vinci et dont l'avancée par « à-coups » est tributaire des fonds disponibles et un projet de mosquée par la communauté maghrébine vers la rue des Ormeaux (au sud du quartier). Ce dernier projet est toujours à l'arrêt pour des questions techniques et financières.

### Un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile s'installe à Amboise

Installé dans les locaux de l'ancienne gendarmerie, dans le quartier des bouts des ponts, le CADA accueille depuis 2021 des ressortissants étrangers ayant fait une demande d'asile.

La Croix Rouge a la charge de l'hébergement de 90 places concernant prioritairement des familles ou des personnes seules originaires d'Afghanistan, d'Irak, de Syrie, d'Afrique ou du Caucase.

### Un Centre d'hébergement d'urgence pour les Ukrainiens

Depuis le mois de mai 2022, la Préfecture a délégué la gestion du centre d'hébergement aménagé dans le complexe touristique Villa Bellagio. Celui-ci a déjà accueilli près de 218 personnes, aujourd'hui ce sont 115 ukrainiens dont 47 enfants qui sont logés dans une partie des cottages de la structure de tourisme.

# Les ménages du territoire

Un ménage au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne.

## LES MENAGES SELON LEUR COMPOSITION

	2009	2014	2020	
Ménages Amboise	5 466	5 910	5 822	
Ménages 1 personne Amboise	1 938	2 168	2 312	
Ménages avec familles Amboise	3 435	3 664	3 451	
Couples sans enfant Amboise	1 684	1 678	1 599	
Couples avec enfants Amboise	1 272	1 371	1 232	
Familles monoparentales Amboise	480	614	620	
Ménages CCVA	11 425	12 196	12 464	
Ménages 1 personne CCVA	3 405	3 723	4 220	
Ménages avec familles CCVA	7 831	8 267	8 134	
Couples sans enfant CCVA	3 698	3 828	3 880	
Couples avec enfants CCVA	3 294	3 386	3 150	
Famille monoparentales CCVA	839	1 053	1 104	

Source :

En 2020, Amboise compte 5822 ménages (-1.48% depuis 2014), la CCVA en compte 12464 (+2.19% depuis 2014).

### Une sur-représentation des familles monoparentales différenciée entre Amboise et CCVA

La ville d'Amboise compte 1.5 fois plus de couples avec enfants que de familles monoparentales (2.8 fois plus pour la CCVA). Ainsi, à Amboise, 18% des ménages avec familles sont des familles monoparentales et 35.7% sont des couples avec enfants ; concernant la CCVA, 13.6% sont des familles monoparentales et 38.7% sont des couples avec enfants.

En 2020, parmi les familles monoparentales à Amboise, 82.2% sont des femmes seules et 17.8% des hommes.

### Une sur-représentation des personnes seules à Amboise

La composition des ménages d'Amboise se constitue de 59.3 % de familles et de 39.7% de ménages d'une personne, le bassin de vie est quant à lui composé de 65.3% de familles et 33.9% de ménages d'une personne. Entre 2014 et 2020, le nombre de ménages d'une personne progresse de 13.34% sur la CCVA et de 6.64% sur Amboise, ce qui constitue un indicateur de fragilité.

En 2018, la part des ménages d'une personne de la population de la Verrerie était de 22.9% et celle de PMP, 53.1%.

## LES PERSONNES VIVANT SEULES SELON L'AGE – POPULATION DES MENAGES

	15/19 ans		20/24 ans		25/29 ans		40/54 ans		55/64 ans		65/79 ans		80 ans et +	
	CCVA	Amboise	CCVA	Amboise										
2009	2,1	4,1	13,6	18,5	11,0	15,0	10,9	14,5	16,2	21,0	25,4	26,6	46,4	48,4
2014	1,7	3,3	13,7	19,7	10,1	14,0	12,4	15,9	17,7	23,7	22,1	23,7	46,9	51,2
2020	1,1	2,0	18,0	26,0	12,4	17,5	13,7	16,8	21,6	27,0	24,5	28,3	47,4	47,8

## Davantage de 20/24 ans vivent seuls : autonomisation ou parents tardifs ?

La représentation des personnes très jeunes (15/19 ans) vivant seuls est en constante diminution sur le territoire depuis 2009. Cette représentation est deux fois plus importante à Amboise que sur la CCVA.

La représentation des 20/24 ans vivant seuls est en très largement en augmentation et cette évolution est encore plus significative à Amboise (de 19.7 à 26% entre 2014 et 2020 contre 13.7 à 18% sur la CCVA).

Les 25/29, 40/54 et 55/64 ans voient également représentations progresser, elles sont également plus fortes à Amboise que sur la CCVA. Les 65/79 sont également concernés par ce constat.

En revanche, si la part des 80 ans et plus augmente légèrement sur la CCVA, la part amboisienne est en diminution (de 51.2 à 47.8%).

## LES ALLOCATAIRES CAF

	CCVA	AMBOISE	QPV Verrerie	QPV PMP	Evolution 2014/2019			
					CCVA	AMBOISE	QPV Verrerie	QPV PMP
Nb Total Allocataires	4 924	2 641	313	535	16,02%	14,13%	6,46%	11,46%
Nb de personnes couvertes	12 797	6 167			4,68%			
Nb Allocataires avec enfant(s)	2 800	1 248	173	199	-0,99%	-1,50%	0,00%	-9,95%
Nb monoparents	724	410	72	121	5,80%	-2,60%	7,46%	-14,18%
<i>Nb de personnes couvertes / monoparents</i>	1 922	1 109						
<i>Nb de monoparents à bas revenus</i>	347	222						
<i>Nb de monoparents célibataires</i>	425	233						
<i>Nb de monoparents séparés/divorcés</i>	256	153						
Nb allocataires isolés	1 839	1 219	111	297	53,00%	36,80%	27,59%	38,14%
<i>Avec emploi</i>	924	560						
<i>Au chômage</i>	316	213						
<i>Etudiants</i>	38	33						
<i>Retraités</i>	246	200						
<i>Inactifs</i>	315	213						
Nb Allocataires bas revenus	1 253	809	139	248	-1,26%	-6,90%	-0,71%	1,64%
<i>Dont isolés</i>	611	404						
<i>Dont monoparents</i>	347	222						
<i>Dont couples avec enfants</i>	238	144						

Source BCA-CAF 2014 et 2019

## Des allocataires CAF toujours plus nombreux

En 2019, la CCVA compte 4924 allocataires CAF (soit 12797 personnes) dont 2641 (soit 6167 personnes) à Amboise (soit 49.2% de la population), ce nombre a évolué de 16% depuis 2014 (+14.1% pour Amboise) ce qui représente une hausse de +5% des personnes couvertes. Près de la moitié (47.3%) des allocataires d'Amboise sont des allocataires avec enfant(s), ils représentent 56.9% sur la communauté de communes.

Les allocataires avec enfants représentent 55.2% sur le QPV de la Verrerie et 37.1% sur le QPV PMP, si leur nombre baisse entre 2014 et 2019 sur le territoire (CCVA et Amboise hors quartier), il est constant sur la Verrerie mais baisse significativement sur PMP (-9.95%)

Le nombre de monoparents allocataires augmentent de 5.8% sur le territoire communautaire et baisse de 2.6% sur le territoire d'Amboise. Plus de la moitié ont un seul enfant, 36% en ont deux. Les monoparents allocataires sont majoritairement localisés sur les communes d'Amboise (32.85%), Nazelles-Négron (31.04%) et Pocé-sur-Cisse (30.29%). Malgré la légère baisse du nombre de monoparents à Amboise, la QPV de la Verrerie enregistre une évolution de +7.46% entre 2014 et 2019 alors que le QPV PMP quant à lui enregistre une baisse de -14.18%

## Les spécificités des quartiers

En 2020, 23.3% des foyers allocataires des quartiers sont des familles monoparentales (16.2% à Amboise et 15.6% sur la CCVA). La donnée de 55.6% de PMP d'allocataires isolés place le quartier bien au-delà des chiffres enregistrés sur la Verrerie (34.9%), Amboise (47.1%) ou encore la CCVA (38.5%). Les données concernant les couples caractérisent le quartier de la Verrerie comme un quartier très familiale puisque :

- ✓ 9.3% des foyers allocataires sont des couples sans enfant (602% PMP, 5.9% Amboise et 5.5% CCVA),
- ✓ 32.5% sont des couples avec enfants (14.8% PMP, 30.8% Amboise mais 40.4% pour la CCVA)
- ✓ 13.4% sont des couples avec 3 enfants et plus (3.3% PMP, 8.6% Amboise et 9.4% CCVA)

Fin 2019, la part des allocataires isolé représente 46% des allocataires amboisiens (37.3% CCVA) bien en deçà des 55.5% du QPV PMP (35.5% pour la Verrerie). La moitié des allocataires isolés ont un emploi sur le territoire communautaire (légèrement supérieur à Amboise (45.93%)). Ils représentent une évolution très importante de +53% entre 2014 et 2019 sur la CCVA et +36.8% à Amboise. L'évolution concerne également les QPV qui connaissent respectivement une hausse de +27.59 % pour la Verrerie et +38.14% pour PMP.

## LES MENAGES FISCAUX 2020 ET TAUX DE PAUVRETE

	Nb de ménages fiscaux	Nb de personnes concernées	Médiane revenu disponible par unité de consommation	Part des ménages imposés	Taux de pauvreté
Amboise	5992	12463	21630	46,0	15,0%
CCVA	12645	27835	22530	49,9	11,1%
QPV V 2018			14640	19,6	35,8%
QPV PMP 2018			14400	19,4	40,5%

## Les quartiers, des bassins de vie significativement plus pauvres

Ces disparités révèlent une concentration des ménages en situation de vulnérabilité économiques et même de pauvreté sur les quartiers. Si le taux de pauvreté du QPV PMP est légèrement en baisse par rapport à 2017, il est en hausse sur le QPV de la Verrerie (+2.6 points).

Toutefois, à Amboise, la pauvreté est une affaire des moins de 30 ans et des 30/39 ans (26 et 23%).

## DECOMPOSITION DES REVENUS DISPONIBLES 2020

	Ensemble	REVENUS ACTIVITE			PENSIONS, RETRAITES et RENTES	REVENUS DU PATRIMOINE et AUTRES	PRESTATIONS SOCIALES			IMPOTS
		Salaires et traitements	Indemnités chômage	Revenus activités non salarié			Prestations familiales	Minima sociaux	Prestations logement	
Amboise	100,0%	54,6%	4,2%	3,5%	37,7%	8,5%	2,1%	3,1%	1,4%	-15,1%
CCVA	100,0%	59,2%	3,6%	4,0%	33,9%	9,1%	2,0%	2,2%	1,0%	-15,0%
QPV V 2018	100,0%		69,4%		17,6%	1,6%		20,6%		-9,3%
QPV PMP 2018	100,0%		58,6%		29,5%	2,0%		18,9%		-9,0%

Source : Insee – DGFIP – CNAF – CNAV – CCMSA – au 01/01/2023

## Des quartiers tributaires des prestations sociales

En présentant les caractéristiques des revenus des ménages, ce tableau montre la part des prestations sociales dans le « profil » des revenus, celles-ci correspondent aux prestations familiales, minimas sociaux et prestations logement. Aux vues des explications précédentes, la part de ces prestations spécifiques dans les prestations sociales sera sûrement différentes d'un quartier à un autre mais la proportion des prestations sociales dans le revenu des ménages reste dans les quartiers est significativement plus importante que sur le reste du territoire.

Les proportions des revenus liés aux pensions, retraites et rentes s'expliquent également différemment pour chaque quartier et auraient également nécessités une ventilation plus précise. Nous pourrions nous servir des constats liés à

la présence des personnes de plus de 65 ans sur PMP pour justifier le taux à 29.5 % contre 17.6 % pour le quartier de la Verrerie (retraite)...

En ce qui concerne les proportions liées aux revenus d'activités, elles sont sensiblement identiques sur le territoire mais pour les quartiers une part majoritaire est concerné par les indemnités chômage alors que pour le reste du territoire, la part des revenus imposables y est davantage présente ce qui est corrélé par la proportion des impôts dans les « revenus disponibles » des ménages.

## LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

	QPV Verrerie	QPV PMP	AMBOISE	CCVA
Ecoles maternelles	1	1	4	6
<i>Dont publiques</i>	1	1	4	6
Ecoles élémentaires	1	0	6	19
<i>Dont publiques</i>	1	0	5	18
Collèges	0	1	3	3
<i>Dont publics</i>	0	0	2	2
Lycées	0	0	2	2
<i>Lycées généraux et technologiques</i>	0	0	1	1
<i>Lycées professionnels</i>	0	0	1	1
Centres de formation d'apprentis	0	0	1	1

Source : Education Nationale

### Le territoire est équipé de :

- 19 écoles élémentaires dont 1 école privée parmi les 7 écoles amboisiennes constituant 1754 places disponibles
- 3 collèges dont 1 collège privé comptabilisant sur les 3 établissements 1496 collégiens habitant principalement la CCVA
- 3 lycées dont 1 lycée général et technique, 1 lycée professionnel (industrie, hôtellerie-restauration, santé et tertiaire) et 1 lycée agricole et viticole (viticulture et filière hippique)
- 1 centre de formation pour apprentis (industrie)

L'ensemble des établissements (hors élémentaires) constitue la "cité scolaire" sur laquelle est également implantée la médiathèque, les gymnases, le centre aquatique, le centre culturel ce qui occasionne des problématiques de gestion de mouvements de personnes parfois très problématiques.

Les chiffres présentés dans ce tableau font apparaître la notion de « mobilité » à la scolarité.

Tout d'abord concernant les écoles élémentaires, 11 écoles sur 25 sont situées à Amboise soit 14 écoles sur le reste du territoire communautaire, ce qui signifie que l'ensemble des communes possède son école. Les enfants ne doivent par conséquent pas être mobiles pour aller à l'école. Il en est de même pour le quartier de la Verrerie qui se voit doter d'une école maternelle ET une école primaire. En revanche, le quartier PMP est équipé d'une unique école maternelle, les enfants devant prendre le transport pour se rendre à leurs écoles élémentaires (Rabelais- Richelieu et Paul Louis Courier). Ce qui ne semble pas une difficulté ou une problématique en soi mais une prise en compte est nécessaire pour mettre en place un éventuel travail d'accompagnement à la scolarité par exemple.

Une analyse de la répartition des établissements du secondaire met en exergue cette « mobilité » puisque l'ensemble de ces établissements se situent à Amboise ; seul le collège privé n'est pas sur « la cité scolaire ». Si dans les données présentées, les établissements scolaires du collège et du lycée ne sont pas spécifiés sur PMP, ils y sont de forte proximité. Les collèges et les lycées sont à peine à 100 mètres les uns des autres. Toujours dans la notion de mobilité, il s'avère donc qu'à partir du collège, l'ensemble des élèves sont concentrés au même endroit (répartis dans deux ou trois collèges ou trois lycées) et que les transports scolaires mis en place entraînent des conséquences non négligeables sur les amplitudes horaires des élèves, d'autant plus que pour certains, l'école était là, juste au bout de la rue ; une adaptation est nécessaire en termes de mobilité et de vivre ensemble. Des tensions et un sentiment d'insécurité à la gare routière de la cité scolaire sont souvent signalés par les élèves et les équipes éducatives.

## LA SCOLARISATION SELON L'AGE ET LE SEXE EN 2020

	2 à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 14 ans	15 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 29 ans	30 ans et +
Ensemble CCVA	1185	1672	1521	1167	1618	1139	18957
Ensemble Amboise	497	722	682	567	912	532	8446
Population scolarisée CCVA	847	1630	1492	1127	655	65	129
<i>Part de la population scolarisée</i>	<i>71,48%</i>	<i>97,49%</i>	<i>98,09%</i>	<i>96,57%</i>	<i>40,48%</i>	<i>5,71%</i>	<i>0,68%</i>
<i>Filles</i>	<i>72,50%</i>	<i>97,70%</i>	<i>98,20%</i>	<i>97,30%</i>	<i>43,70%</i>	<i>6,20%</i>	<i>0,80%</i>
<i>Garçons</i>	<i>70,50%</i>	<i>97,30%</i>	<i>98,00%</i>	<i>95,80%</i>	<i>37,60%</i>	<i>5,30%</i>	<i>0,50%</i>
<i>Evolution 2009 /2020</i>	<i>73,2 à 71,5%</i>	<i>99,1 à 97,5%</i>	<i>98,9 à 98,1%</i>	<i>95,5 à 96,6%</i>	<i>44,7 à 40,5%</i>	<i>2,7 à 5,7%</i>	<i>0,6 à 0,7%</i>
Population scolarisée Amboise	355	701	670	551	368	36	75
<i>Part de la population scolarisée</i>	<i>71,43%</i>	<i>97,09%</i>	<i>98,24%</i>	<i>97,18%</i>	<i>40,35%</i>	<i>6,77%</i>	<i>0,89%</i>
<i>Filles</i>	<i>74,90%</i>	<i>97,90%</i>	<i>98,80%</i>	<i>97,00%</i>	<i>44,00%</i>	<i>7,20%</i>	<i>1,00%</i>
<i>Garçons</i>	<i>68,20%</i>	<i>96,50%</i>	<i>97,90%</i>	<i>97,50%</i>	<i>37,20%</i>	<i>6,40%</i>	<i>0,80%</i>
<i>Evolution 2009 /2020</i>	<i>73,2 à 71,5%</i>	<i>99,1 à 97,5%</i>	<i>98,9 à 98,1%</i>	<i>95,5 à 96,6%</i>	<i>44,7 à 40,5%</i>	<i>2,7 à 5,7%</i>	<i>0,6 à 0,7%</i>

Source : Insee, RP2009, RP 2014, RP 2020, exploitations principales géographie au 01/01/2023

### La scolarisation, peu de spécificité de territoire

Les chiffres ici présentés sont peu propices à des analyses fines hormis une certaine disparité entre les filles et les garçons. En effet, les filles sont davantage représentées dans le cursus scolaire et plus longtemps que les garçons.

## LE DIPLOME LE PLUS ELEVE DE LA POPULATION NON SCOLARISEE DE 15 ANS OU PLUS EN 2020

	CCVA				AMBOISE			
	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble 2009	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble 2009
Population non scolarisée	20905	10892	10013		9427	5051	4376	
Aucun diplôme	20,3%	23,1%	17,2%	29,7%	21,2%	24,8%	17,1%	30,1%
Brevet des collèges	4,8%	5,4%	4,2%	5,7%	4,7%	4,8%	4,7%	6,0%
Niveau CAP / BEP	29,5%	24,4%	35,1%	28,1%	26,2%	22,6%	30,4%	25,1%
Niveau Baccalauréat	17,5%	18,1%	16,9%	15,1%	18,2%	18,4%	18,0%	15,0%
Niveau bac +2	11,6%	11,8%	11,4%		11,3%	11,2%	11,5%	
Niveau Bac+3 ou bac+4	9,0%	10,5%	7,3%	21,4%	9,9%	11,0%	8,7%	23,8%
Niveau Bac +5 ou plus	7,3%	6,8%	7,9%		8,4%	7,3%	9,7%	

Source : Insee, RP2009, RP 2014, RP 2020, exploitations principales géographie au 01/01/2023

## **Des études plus longues et genrées**

Les chiffres ici présentés démontrent des parcours scolaires plus longs entre 2009 et 2020 : 18.2% de la population ont un niveau baccalauréat en 2020 contre 15% en 2009, 29.5% ont un diplôme compris entre le niveau bac+2 et bac+5 en 2020 contre 23.8% en 2009.

Si les garçons sont davantage représentés dans les diplômes tels que le CAP et le BEP, les filles sont quant à elles davantage sorties du cursus scolaire sans diplôme. D'ailleurs la part des jeunes de 16 à 25 ans non scolarisé et sans emploi est significativement plus élevée dans les quartiers que sur le reste du territoire (29.4% pour le QPV de la Verrerie, 32.7% pour PMP et 19.7% pour la CCVA – chiffres 2017).

Il est utile également de préciser que les jeunes du QPV de la Verrerie sont sur-représentés dans la formation professionnelle des lycées, 30 jeunes de la Verrerie contre 16 en formation générale ou technologique des lycées, la part des jeunes de la CCVA est inversement représentée (690 contre 264), alors que la représentation des jeunes du QPV PMP se situe à 23 contre 25.

Si deux tiers des maternels scolarisés à Amboise proviennent des deux QPV à égale proportion, la représentation des collégiens de la Verrerie est 25 % inférieur à celui de PMP alors que les élèves du primaire y sont 2.5 fois plus nombreux.

Concernant les filles, elles représentent au moins la moitié des élèves de l'ensemble des territoires analysés jusqu'au collège, mais la proportion change uniquement pour la Verrerie au lycée puisqu'elles y représentent 75 %. Où vont les garçons ? La seconde information concerne la scolarisation spécialisée (ULIS, SEGPA) pour laquelle une analyse affinée pourrait être envisagée puisque la période des orientations au regard des professionnel.le.s du centre social est extrêmement anxiogène pour les parents du quartier de la Verrerie (constat observé dans le cadre du CLAS du centre social).

## **L'accidentologie scolaire, à chacun des territoires sa spécificité**

Dans un premier temps, le taux de retard à l'entrée en 6ème est largement supérieur pour les habitants de quartiers par rapport au taux amboisien, qui est lui-même supérieur à la moyenne communautaire. On redouble plus en ville qu'à la campagne. Si le taux est constant au cours de la scolarisation pour Amboise, voir en diminution pour la communauté de communes, il est en forte hausse pour les jeunes issus du quartier de la Verrerie : on redouble plus en quartier en primaire et le phénomène s'accroît au collège.

Les faibles taux (divisés par 2) de redoublants à l'entrée en seconde générale laissent à penser qu'une réorientation des élèves redoublants est réalisée à l'entrée au lycée dont une forte proportion est inscrite en seconde professionnelle puisque 40 à 41.7 % des élèves y ont un retard scolaire. L'orientation vers les lycées professionnels semblent être une démarche plus courante pour les élèves de la communauté de communes que d'Amboise. Le taux de retard en lycée général ou technologique augmente de la même façon que les jeunes habitent en ville ou en campagne.

Enfin, une orientation également plausible est la déscolarisation (des 16 – 24 ans). Celle-ci semble affecter énormément les campagnes puisque le taux passe de 40.1 à 42.5% (comprenant la part amboisienne) et plus encore les quartiers puisque 54.7 % de ces jeunes y sont en situation de déscolarisation.

## LA POPULATION DE 15/64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITE ET EMPLOI PAR SEXE ET AGES

	CCVA				AMBOISE			
	2009	2020			2009	2020		
Ensemble population	16702	16323			7504	7226		
Taux des inactifs	26,1%	23,1%			28,5%	25,7%		
<i>Elèves, étudiants...</i>	8,0%	8,8%			9,4%	9,6%		
<i>(Pré) retraités</i>	10,8%	8,2%			9,4%	8,2%		
<i>Autres inactifs</i>	7,2%	6,1%			9,6%	7,9%		
Taux des actifs	73,9%	76,9%			71,5%	74,3%		
<i>Actifs ayant un emploi</i>	66,0%	67,5%			61,5%	62,2%		
<i>Chômeurs</i>	7,9%	9,3%			10,0%	12,0%		
Femmes actives		6163			7504	7226		
<i>Taux d'activité</i>		74,8%				71,4%		
<i>Taux d'emploi</i>		65,1%				58,8%		
Hommes actifs		16323			7504	7226		
<i>Taux d'activité</i>		79,0%				77,1%		
<i>Taux d'emploi</i>		70,1%				65,8%		

Source : Insee, RP2009, RP 2014, RP 2020, exploitations principales géographie au 01/01/2023

### Amboise et CCVA, deux territoires avec des dynamiques d'activité différentes

Comme indiqué auparavant, les populations des deux bassins de vie diminuent sur la période 2009/2020. Aussi, la comparaison entre les deux territoires peut être considérée comme opportune.

La représentation de l'inactivité sur les territoires est en baisse pour Amboise et la CCVA, toutefois elle reste plus importante à Amboise notamment par une sur représentation de la catégorie des élèves et étudiants.

Le sujet traité ici doit être analysé par la part des actifs dans la population. Mécaniquement, la part des actifs amboisiens par rapport à la population de la ville est inférieure à celle de la CCVA. Ce que nous disent les chiffres présentés : la part des chômeurs est supérieur à Amboise que sur la CCVA et si les femmes semblent en être davantage victimes sur les territoires, elles représentent une part encore plus grande sur la ville d'Amboise.

## L'EMPLOI ET ACTIVITE

	CCVA				AMBOISE			
	2009		2020		2009		2020	
<b>Nombre d'emplois dans la zone</b>	<b>11081</b>	<b>100,0%</b>	<b>10736</b>	<b>100,0%</b>	<b>6576</b>	<b>100,0%</b>	<b>6201</b>	<b>100,0%</b>
<b>Salariés</b>	<b>9748</b>	<b>88,0%</b>	<b>9372</b>	<b>87,3%</b>	<b>5913</b>	<b>89,9%</b>	<b>5527</b>	<b>89,1%</b>
<i>Dont femmes</i>	<i>4736</i>	<i>42,7%</i>	<i>4870</i>	<i>45,4%</i>	<i>3115</i>	<i>47,4%</i>	<i>3039</i>	<i>49,0%</i>
<i>dont temps partiel</i>	<i>1606</i>	<i>14,5%</i>	<i>1494</i>	<i>13,9%</i>	<i>967</i>	<i>14,7%</i>	<i>957</i>	<i>15,4%</i>
<b>Non-salariés</b>	<b>1333</b>	<b>12,0%</b>	<b>1364</b>	<b>12,7%</b>	<b>663</b>	<b>10,1%</b>	<b>674</b>	<b>10,9%</b>
<i>Dont femmes</i>	<i>449</i>	<i>4,1%</i>	<i>502</i>	<i>4,7%</i>	<i>253</i>	<i>3,8%</i>	<i>256</i>	<i>4,1%</i>
<i>dont temps partiel</i>	<i>125</i>	<i>1,1%</i>	<i>209</i>	<i>1,9%</i>	<i>62</i>	<i>0,9%</i>	<i>115</i>	<i>1,8%</i>
<b>Actifs ayant un emploi résidant dans la zone</b>	<b>11104</b>		<b>11250</b>		<b>4663</b>		<b>4646</b>	
<b>Indicateur de Concentration d'Emploi</b>								
<small>l'ICE est égal au nb d'emplois pour 100 actifs résidant dans la zone</small>	<b>100</b>		<b>95</b>		<b>141</b>		<b>134</b>	
<b>Taux d'activité parmi les plus de 15 ans</b>	<b>57,0%</b>		<b>55,8%</b>		<b>52,6%</b>		<b>52,8%</b>	

Source : Insee, RP2009, RP 2014, RP 2020, exploitations principales géographie au 01/01/2023

### Une attractivité pour les « extérieurs »

Sur la période 2009/2020, le nombre d'emplois proposé par le territoire a diminué principalement à Amboise puisque, sur la période, la ville a perdu 375 emplois et la CCVA 345.

Le fait que le nombre d'actifs ayant un emploi résidant dans la CCVA est supérieur au nombre d'emplois de la zone et que leur nombre augmente alors que la population baisse montre une mobilité liée à l'emploi vers l'extérieur. A l'inverse, le nombre d'actifs ayant un emploi résidant à Amboise baisse, ce qui est compatible à la baisse de la population, pourtant, ils sont bien en-deçà du nombre d'emploi sur la zone ce qui démontre une mobilité liée à l'emploi vers Amboise.

Les femmes sont davantage concernées par les emplois proposés sur le territoire, en tout état de cause leur part est en évolution. Les postes proposés sont, en proportion, moins précaires puisque la part des « temps partiels » diminue.

Si le taux d'emploi des 15/64 ans à Amboise (en 2017) était de 60,5%, il se situait entre 49 et 50% dans les quartiers ; les femmes dont le taux avoisinait les 56%, représentait 38% à la Verrerie et 45,6% à PMP. Si les étrangers semblent équitablement représentés dans le taux d'emploi (45,3 % à la Verrerie, 51,7% à PMP et 51,8% à Amboise), ils sont sur-représentés dans la part des emplois précaires parmi les emplois (44,6% à la Verrerie, 34,8 à Amboise).

## LE CHOMAGE DES 15 – 64 ANS

	CCVA		AMBOISE	
	2009	2020	2009	2020
Nombre de chômeurs	1324	1521	751	871
Taux de chômage	10,7%	12,1%	14,0%	16,2%
Taux de chômage des 15/24 ans	23,5%	25,9%	26,8%	24,8%
Taux de chômage des 25/54 ans	9,3%	10,5%	12,4%	14,8%
Taux de chômage des 55/64 ans	7,3%	11,4%	7,9%	15,7%
Taux de chômage selon :				
<i>Aucun diplôme</i>		24,1%		32,2%
<i>Niveau brevet des collèges</i>		16,8%		18,7%
<i>Niveau CAP BEP</i>		13,4%		19,6%
<i>Niveau Baccalauréat</i>		11,4%		14,3%
<i>Niveau Bac +2</i>		8,2%		10,7%
<i>Niveau Bac +3 Bac +4</i>		8,6%		11,3%
<i>Niveau Bac +5 et plus</i>		6,6%		8,2%

Source : Insee, RP 2020, exploitations principales géographie au 01/01/2023

### Le chômage augmente, mais différemment selon les profils

Le nombre de chômeurs a augmenté sur la période de référence et cela même si la population a diminué et les constats sont les mêmes que le territoire de référence soit Amboise ou la CCVA. Toutefois, les chômeurs sont proportionnellement plus nombreux à Amboise que sur le territoire communautaire.

Si toutes catégories d'âges sont concernées par l'évolution, il subsiste une spécificité amboisienne concernant les 15/24 ans pour lesquels le chômage recule à Amboise au détriment des 55/64 ans pour lesquels la proportion explose.

Evidemment, le chômage est lié au niveau d'étude, en prenant en compte le biais que les personnes les plus formées quittent normalement le territoire pour aller vers des territoires plus enclins à accueillir leur niveau d'étude ; la véritable question dans ce cas étant : pourquoi des « bac+3 à 5 » restent-ils au chômage sur le territoire amboisien ?

Comme indiqué, tous les niveaux d'études sont concernés par la hausse de leur représentativité dans les chiffres du chômage, toutefois, les « sans diplôme » et les niveaux « CAP BEP » sont davantage touchés par cette évolution.

### LES DEMANDEURS D'EMPLOI

	QPV Verrerie	QPV PMP	Amboise	CCVA
Toutes catégories	226	338	1629	3070,0
Catégories ABC	206	316	1483	2774,0
<i>Dont bénéficiaires RSA</i>	24,8%	32,9%	19,2%	15,0%
Evolution annuelle du nb d'inscrits en catégories ABC	-5,1%	-6,5%	-0,3%	1,0%
Catégorie A	127	225	904	1588,0
Evolution annuelle du nb d'inscrits en catégories ABC	-13,0%	0,4%	0,0%	0,4%

En 2020, les catégories ABC sont autant représentées dans les quartiers (+/- 91 % des inscrits) dans les quartiers que sur l'ensemble du territoire, la catégorie « A » représente 56.2% à la verrerie, 66.6% pour PMP, 55.5% à Amboise et 51.7% pour l'EPCI mais l'évolution est significativement en baisse sur le QPV de la Verrerie. Ce qui peut s'expliquer par une radiation ou une part des non-inscription plutôt que par un retour à l'emploi.

L'évolution annuelle du nombre d'inscrits en catégorie A, très négative à la Verrerie, légèrement positive pour PMP et nulle à Amboise pourrait laisser à penser qu'il y a moins de personnes en recherche d'emploi sur ce territoire mais en croisant la donnée du pourcentage des bénéficiaires RSA (forte pour la Verrerie et extrêmement haute pour PMP) l'analyse en est totalement différente dans les deux cas. Pour la Verrerie, les profils des personnes laisseraient envisager des critères plausibles à l'obtention de cette aide pourtant sa représentation y est très faible. Les habitants n'en font pas la demande pour des raisons de désinformation ou d'un accompagnement plus faible ... des pistes à creuser, et il est fort à parier que la baisse des inscriptions tient du fait de la radiation des demandeurs d'emploi pour des raisons principalement administratives. Le taux de RSA à PMP laisse à penser que les habitants font la demande et que par conséquent ils sont plus à même de faire les démarches administratives (ou la proximité de services d'accompagnement facilite les démarches) ce qui confirme le taux constant du nombre d'inscrits.

# PARTIE 4 :

## LES ORIENTATIONS DU PROJET 2024 - 2027

Rappel de la démarche.....	P65
Les nouvelles orientations s'inscrivent dans une démarche d'utilité sociale.....	P66
Le pacte de solidarité 2023 : outil-support incontournable .....	P67
Le travail préliminaire des partenaires.....	P69
Accompagner les habitant.e.s dans leur quotidien.....	P73
Contribuer à lever les freins à l'accès aux loisirs et valoriser les pratiques culturelles individuelles et collectives.....	P78
Promouvoir la citoyenneté, le volontariat et l'engagement.....	P83
Contribuer à émanciper les personnes en situation de vulnérabilité, de fragilité et d'handicap.....	P88
Promouvoir une transition écologique par l'alimentation et les lieux de vie.....	P93
Le processus d'évaluation.....	P98

# Rappel de la démarche

Les orientations présentées dans ce projet de renouvellement sont issues d'une procédure évolutive de construction structurée par diverses instances de production :

- ✓ Une évaluation du précédent projet centre social (Partie 2 du projet) heurté de plein fouet par une crise sanitaire sans précédent qui nous a qualifiés de « non essentiels » durant près de la moitié de la période de référence. Un devoir d'humilité nous oblige d'affirmer que nous n'avons pas atteint tous nos objectifs et que par conséquent, ce nouveau projet doit être un prolongement certain de nos ambitions 2019 – 2023
- ✓ Des questionnaires ciblés (Partie 2 du projet) en direction des habitant.e.s / usager.ère.s (par âges et/ou thématiques) qui ont apporté de la matière à la mise en place de tables rondes, elles-mêmes thématiques lors de nos événements pour écouter et entendre les analyses et les questionnements des habitant.e.s au plus près de leurs réalités du quotidien
- ✓ Des instances de production d'équipes. Durant plus d'une année, les équipes de professionnel.le.s et d'administrateur.trice.s se sont questionnées et concertées en rapport avec les différentes productions évaluatives. Ces instances ont permis à la fois de prendre en compte les éléments tirés des productions réalisées avec les habitant.e.s mais également de transposer les enjeux nationaux et internationaux mis à l'agenda ces dernières années
- ✓ Evidemment, il a été fondamental de prendre en compte les ambitions/promesses/directives/valeurs des représentant.e.s de l'association, porteur.euse.s du projet global, mais également celles de nos fédérations d'appartenance et plus encore des directives institutionnelles
- ✓ Enfin, les partenaires ont été mis à contribution afin de partager leurs propres analyses des situations nous obligeant à nous questionner quant à nos représentations des concepts théoriques qui ont pu émerger des temps d'analyse et d'en définir des appropriations universelles explicites pour tout.e.s.

La démarche présentée a également été complétée par des ressources universitaires et des productions scientifiques produits ou mis en avant par nos réseaux.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Ces orientations prennent en compte, dans leur rédaction et leur mise en pratique, les 17 objectifs de développement durable pour lesquels les pays du monde membres de l'Organisation des Nations Unies se sont accordés.

# Les nouvelles orientations s'incrivent dans une démarche d'utilité sociale

L'effet des orientations présentées doit concerner la société dans son ensemble. L'action globale devra avoir des effets positifs :

- Sur le territoire (c'est dans ce cadre que le projet politique local devra être pris en compte)
- Et/ou auprès de groupes ou de la société dans son ensemble (c'est dans ce cadre que les directives de l'Etat devront être prises en compte).

Aussi, l'utilité sociale dépend d'un contexte :

- Ce qui est utile sur la CCVA, Amboise ou encore un quartier ne l'est peut-être pas ailleurs
- Ce qui est utile aujourd'hui ne le sera peut-être plus demain.

Il est important de considérer que l'utilité sociale est multidimensionnelle, elle ne se réduit pas à un seul et unique domaine. Il existe plusieurs façons de classifier les dimensions de l'utilité sociale (classification proposée par l'Avise en 2007).

Dimension POLITIQUE	Innovation (expérimentation de nouvelles pratiques et de réponses à apporter à des besoins non ou mal satisfaits) Renforcement de l'esprit critique / Education Populaire Promotion des valeurs d'intérêt général...
Dimension SOCIALE : lutter contre les inégalités sociales	Egalité des chances (femmes/hommes notamment) Egalité entre les territoires Développement de l'autonomie et de la capacité d'agir...
Dimension SOCIALE	Lien social (création de réseaux de proximité, d'entraide...) Citoyenneté et démocratie locale (implication des habitant.e.s et des bénévoles, pratiques participatives...) Diversité culturelle...
Dimension d'EPANOUISSEMENT : favoriser le mieux-être et le développement de chacun	Cadre et conditions de vie Capacités et compétences Expression (culturelle, personnelle...).
Dimension ECONOMIQUE	Développement d'une dynamique sur un territoire Développement de l'emploi Création de richesses et de services...
Dimension ENVIRONNEMENTALE	Protection de l'environnement Education à l'environnement / Sensibilisation Pratiques respectueuses de l'environnement...

## EVALUATION DE L'UTILITE SOCIALE :

- L'utilité sociale s'apprécie à l'instant T, elle devra donc être régulièrement requestionnée en fonction de l'évolution du contexte du moment
- L'utilité sociale se mesure à plusieurs. Pour savoir si son action est utile à la société, le porteur du projet doit interroger différents types d'acteurs, parties prenantes de son projet (membres de l'association, salarié.e.s, usager.ères.s...). C'est en échangeant avec eux qu'elle pourra faire ressortir l'impact de ses actions sur le territoire, l'environnement, les personnes...
- L'utilité sociale s'apprécie au regard des actions menées, de la manière de les mener et des impacts qui en résultent.

# Le pacte de solidarité 2023 : outil-support incontournable

Le pacte de solidarité a été présenté le 18 octobre 2023 et devrait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Comme indiqué sur le site gouvernemental des solidarités, le pacte de solidarité devrait lutter contre des fragilités persistantes : *« forte reproduction de la pauvreté entre les générations et des difficultés à sortir de la précarité rapidement et durablement, aggravées par un non-recours aux droits et aux aides disponibles »*. *« Complétant les grands chantiers de transformation portés par le Gouvernement (France travail, service public de la petite enfance, solidarité à la source, etc.), le Pacte des solidarités amplifie et renouvelle l'ambition transformatrice de la précédente Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté conduite depuis 2018 avec comme leviers d'action majeurs : la prévention de la pauvreté, à travers une politique de lutte contre les inégalités à la racine, dès la petite enfance, et la sortie de la pauvreté, par l'accompagnement au retour au travail pour tous »*.

## **Axe 1 : Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance**

Cet axe se décline en cinq priorités :

- L'accès à des temps de socialisation avant l'âge de 3 ans à toutes les familles grâce aux déploiements des lieux d'accueil enfants-parents, à une multiplication par 3 des dispositifs passerelles vers l'école maternelle et à la création du Fonds d'innovation pour la petite enfance pour assurer le service public de la petite enfance pour tous ;
- Le maillage du territoire en structures de soutien à la parentalité pour mieux accompagner les parents dans leur parcours et prévenir les ruptures avec au moins une maison des parents par département à l'horizon 2027
- La lutte contre la malnutrition infantile avec la poursuite des petits-déjeuners gratuits pour les écoles situées dans les territoires prioritaires et l'extension du programme Malin en Outre-mer permettant de bénéficier de bons de réduction sur des produits pour enfants ;
- Un plan d'urgence pour les enfants mal logés avec pour objectif 100 % de scolarisation effective et un accès à l'alimentation, à la santé (Pass mères-enfants) et à la culture (programme Respirations) ;
- La garantie d'un accès aux loisirs et aux vacances pour tous avec le programme Ouverture pour permettre à tous les enfants de partir en colonie l'année de leurs 11 ans avec le Pass colos, et obtenir une aide de 200 à 350 euros pour les familles qui gagnent jusqu'à 4 000 euros par mois.

## **Axe 2 : Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous**

En lien avec France Travail, dont l'objectif est le plein emploi d'ici 2027, l'aide à l'insertion professionnelle repose sur la levée des freins au retour à l'emploi et le renforcement des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi :

- La levée des freins financiers ponctuels à l'accès à l'emploi : une prime reprise d'activité pour la prise en charge des coûts liés au retour à l'emploi (mobilité, habillement, restauration, modes d'accueil, etc.) à partir de 2025
- Le renforcement des dispositifs d'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi qui ont montré leur efficacité, tels que le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) pour les jeunes en rupture
- La montée en puissance des expérimentations d'insertion par l'activité économique (Premières heures en chantier et Convergences, TAPAJ, Sève) en doublant le nombre de personnes accompagnées chaque année à l'horizon 2027
- La levée des freins liés à la garde d'enfants par la labellisation AVIP (à vocation d'insertion professionnelle) de 1 000 crèches supplémentaires à l'horizon 2027
- Le développement du programme ACSEL d'accompagnement simultané emploi-logement

- Le déploiement des Missions accompagnement santé des Caisses d'assurance maladie et des référents santé insertion en département pour un meilleur accompagnement vers la santé des allocataires du RSA.

De plus, dans le cadre des contrats avec les départements et les métropoles, la politique de mobilité solidaire (garages solidaires, location de véhicules intermédiaires à tarif très social, covoiturage entre publics en insertion à des heures décalées, etc.) sera intensifiée grâce au déploiement de plateformes de mobilité solidaire pour les publics modestes, et de financements de solutions de mobilité solidaire.

### **Axe 3 : Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits**

L'objectif est de ne laisser personne au bord du chemin. Parallèlement au chantier de la solidarité à la source, qui s'est traduit récemment par la généralisation de la mention du montant net social sur les fiches de paie des salariés, le Gouvernement compte déployer massivement les démarches d'aller vers et les lieux d'accueil et d'accompagnement pour lutter contre le non-recours (tels que les points conseil budget), et simplifier l'accès et le maintien des droits. Le Pacte prévoit :

- La création d'un plan « 100 % d'accès aux droits » pour garantir à chacun et chacune l'accès à la solidarité notamment par la création de nouveaux centres sociaux et l'expérimentation de 39 territoires Zéro non-recours dès 2024
- La lutte contre la grande exclusion, notamment des femmes précaires par l'amélioration de leur repérage et de leur accompagnement et la pérennité de 1 500 places d'hébergement d'urgence pour celles qui sortent de maternité
- L'amélioration de l'accès aux soins des personnes les plus vulnérables grâce à l'ouverture de 2 400 places « hors les murs » et 430 équipes mobiles d'ici fin 2027
- L'amplification de la politique de soutien à la domiciliation en lien avec le deuxième plan Logement d'abord (2023-2027) et un plan de prévention des expulsions locatives avec notamment la création d'équipes socio-juridiques.

### **Axe 4 : Construire une transition écologique et solidaire**

Nécessaire aux familles les plus précaires doublement pénalisées par les changements climatiques, la transition écologique et solidaire se construit grâce à :

- La montée en puissance du programme Mieux manger pour tous pour favoriser l'accès à une alimentation saine et durable
- La lutte contre la précarité alimentaire en développant des alliances locales de solidarité alimentaire « producteurs-associations-collectivités »
- La prolongation du dispositif cantine à 1 euros et le renforcement du soutien de l'État aux communes qui s'engagent en faveur de l'amélioration de la qualité des repas
- Le renforcement des actions et aides en faveur de l'accès aux plus modestes à une mobilité propre
- La lutte contre la hausse des dépenses des ménages en matière d'eau et d'énergie grâce au chèque énergie et au déploiement de la tarification sociale de l'eau.

# Le travail préliminaire d'appropriation des partenaires



Les travaux préliminaires avec les habitant.e.s, les administrateur/trice.s et salarié.e.s ont permis à la MJC centre social d'Amboise d'identifier des notions qui leur semblaient primordiales pour un projet de centre social.

- Transition écologique
- Handicap
- Bénévolat
- Droits culturels / accès aux pratiques artistiques et culturelles
- L'accompagnement des habitant.e.s après COVID

La démarche suivante a été de présenter les travaux à nos partenaires, de faire valider leur cohérence en rapport avec les propres analyses du territoire et des publics mais surtout de leur permettre d'en définir leur propre conception. Le projet centre social se doit d'être appropriable par le plus grand nombre, aussi il est nécessaire d'éviter des appropriations personnelles de notions que nous pourrions croire comme universelles.

Dans un second temps, il a été demandé aux partenaires de proposer des actions qui pourraient être envisagées pour répondre à des problématiques liées aux notions et dans un troisième temps d'identifier les partenaires à solliciter.

## APERÇU DES TRAVAUX :

### Concernant l'AUTONOMIE DES HABITANT.E.S

APPROPRIATIONS DES PARTENAIRES	PROPOSITIONS D'ACTIONS	PARTENAIRES ASSOCIES
<p>Autonomisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleures connaissances des droits, des acteurs</li> <li>- Solidarité, échanges de savoirs</li> <li>- Développement des initiatives</li> <li>- Entraide intergénérationnelle</li> <li>- Confiance dans ses propres compétences, connaissances. Développer le pouvoir d'agir</li> <li>- Couvrir l'ensemble des quartiers de la ville</li> </ul> <p>Rassurer en donnant une dimension de « proximité » au concept (convivialité, simplicité, ouvert à tous)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un comité de représentants de quartier</li> <li>- Troc : matériel, savoir-faire, services</li> <li>- Covoiturage, prêt de véhicule</li> <li>- Navettes</li> <li>- Ateliers partage de compétences. Ateliers portés par les habitant.e.s</li> <li>- Tiers-lieux (1) décentralisés des QPV : « allers-vers » favorisant les compétences (système de tutorat par les gens qui ont des connaissances sur le sujet)</li> <li>- Espace de co-working</li> <li>- Ateliers numériques (apprendre à faire soi-même)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ville</li> <li>- Tissu associatif</li> <li>- Etablissements scolaires</li> <li>- Etablissements personnes âgées</li> <li>- Conseil Départemental</li> <li>- CCAS</li> <li>- MDS</li> <li>- ASHAJ</li> <li>- Pep'it Lab</li> </ul>

(1) Notion de tiers-lieu à définir

## Concernant le DROIT AUX LOISIRS

### APPROPRIATIONS DES PARTENAIRES

- Des modes de d'inscription diversifiées
- Localisation des activités adaptées
- « Dépassement » des barrières psychologiques culturelles
- Manque de places dans les ALSH, colos, séjours
- Valoriser le droit à l'expression (radio)
- Prise en compte des spécificités des publics (genres, âges...)
- Prise en compte de la mobilité
- Prise en compte de la tarification
- Droit pour tous et que chacun y trouve sa place

### PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Quelles réponses pour les listes d'attente ?
- Emissions radio
- Tarifications adaptées
- Accompagner les familles pour faciliter les inscriptions dans les clubs ou les associations
- Centraliser et créer un espace d'informations partagées
- Meilleures connaissances des freins de tous les publics / convaincre les familles de l'intérêt pour l'enfant de l'ALSH
- Accompagner les habitants pour accéder à des événements ville d'Amboise (transport ?)
- Trouver un moyen de garde ^pour permettre aux parents d'accéder aux loisirs
- Développer les loisirs en famille
- Offrir des espaces d'accueils / d'attente aux parents pendant l'activité de leurs enfants
- Actions de médiation sociale, développement d' « aller vers »

### PARTENAIRES ASSOCIES

- Ville
- Etat
- Conseil Départemental
- Cultures du cœur 37
- Associations
- Clubs de sport
- SDJES
- CAF
- Cinéma
- Le Garage
- Médiateurs
- Travailleurs sociaux

## Concernant l'ENGAGEMENT

### APPROPRIATIONS DES PARTENAIRES

- Les habitants s'impliquent et font partie de la gestion du centre social
- Idem dans la vie locale
- Tables de quartier : en « mixant » la population élargie à la ville d'Amboise
- Participer à la vie de la cité par la participation à des actions au service des habitants

### PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Accueil de stagiaires
- Conseil citoyen
- Pôle citoyenneté / bénévolat
- Table de quartier : porteurs de paroles
- Développer l'accès au service civique – information et accompagnement des structures et des jeunes
- Valoriser le bénévolat et accompagner les bénévoles
- Encourager la participation aux conseils municipaux des jeunes
- Définir précisément la fonction de bénévole et créer une formation
- Créer du lien avec les associations qui ont aussi d'autres bénévoles
- Valorisation et protection du statut de bénévole

### PARTENAIRES ASSOCIES

- Ville
- ASHAJ
- MDS
- France Bénévolat
- Unis Cité
- CCAS
- SDJES
- Acteurs associatifs
- Etablissements scolaires
- IFSI
- CFAI
- Association des nouveaux habitants
- Service protection de l'enfance qui accompagne des jeunes qui ont une mesure de réparation (sauvegarde 37)

## Concernant la VULNERABILITE – HANDICAP

APPROPRIATIONS DES PARTENAIRES	PROPOSITIONS D' ACTIONS	PARTENAIRES ASSOCIES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulnérabilité : tout public a un moment T</li> <li>- Handicap : personne limitée dans sa vie citoyenne...</li> <li>- Objectifs ou thématiques transversaux aux autres thématiques</li> <li>- Familles monoparentales, personnes en situation d'isolement social, personnes en souffrance psychologique, femmes enceintes, victimes de violences conjugales...</li> <li>- Amélioration de l'accessibilité PMR dans les quartiers</li> <li>- Vulnérabilité : problème de langue et de connaissance de nos institutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les salariés à l'accueil de ces publics – définir la notion de vulnérabilité commune (critères de fragilité)</li> <li>- Penser et favoriser les conditions d'accueil de ces publics</li> <li>- Intégrer la connaissance de ce public lors du recrutement (animateurs)</li> <li>- Création d'ateliers de partage et de sensibilisation autour du handicap au sens large</li> <li>- Repérage des personnes concernées</li> <li>- Coordination vulnérabilité</li> <li>- Partenariat et accompagnement pour expliciter, rôle de médiation</li> <li>- Rendre visible et valoriser les savoir-faire de personnes en situation de handicap</li> <li>- Faire connaître le handicap invisible et le faire entendre – les souffrances et les conséquences de l'individu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pôle Ressource Handicap</li> <li>- CLS</li> <li>- Espace Santé Jeunes</li> <li>- MDS</li> <li>- CCAS</li> <li>- SESSAD</li> <li>- CMP – CMPPP</li> <li>- CATTP</li> <li>- La Boisnière</li> <li>- Médiateurs</li> <li>- ASHAJ</li> <li>- Etablissements scolaires</li> <li>- Bailleurs sociaux</li> <li>- CPTS</li> <li>- France services</li> <li>- EMLA</li> <li>- Appui Santé 37</li> <li>- EPLE</li> </ul>

## Concernant les DROITS CULTURELS

APPROPRIATIONS DES PARTENAIRES	PROPOSITIONS D' ACTIONS	PARTENAIRES ASSOCIES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Droit à la Culture passe par l'accessibilité par le dépassement des freins (financier, mobilité, psychologique)</li> <li>- Aller à la rencontre du public dans les établissements scolaires notamment – présenter les actions mais sur des temps informels</li> <li>- Renforcer les actions de terrain avec le service culturel de la ville</li> <li>- Médiation culturelle</li> <li>- Actions culturelles à lier aux problématiques des habitants du quartier (ex. Bien-être santé)</li> <li>- Droit à la Culture communautaire reconnue</li> <li>- Communication accessible à tous</li> <li>- Accès à la culture pour tous</li> <li>- Tous publics dont citoyens français itinérants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser le Pass' Culture</li> <li>- Multiplier les rencontres avec les artistes</li> <li>- Vacances apprenantes</li> <li>- Activités culturelles et artistiques (ateliers – stages)</li> <li>- Actions de découverte/désacralisation de lieux et expressions artistiques (opéra, cinéma arts et essai...)</li> <li>- Visite des lieux culturels de la ville pour transmission et « promotion » du lieu</li> <li>- Création d'événements de proximité, de rue</li> <li>- Création d'une coordination</li> <li>- Tremplins pour tout âge et toute expression artistique</li> <li>- Travailler la mobilité et la mixité autour de la culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DRAC</li> <li>- CAF</li> <li>- Ville et communes ccva</li> <li>- Education Nationale</li> <li>- Conseil Départemental</li> <li>- Conseil Régional</li> <li>- Etablissements scolaires</li> <li>- Service culturel Ville</li> <li>- Associations locales</li> <li>- Médiathèque</li> <li>- Livre passerelle</li> <li>- Pays d'art et d'histoire Pays Loire Touraine</li> <li>- IME</li> <li>- CHRS</li> <li>- CADA</li> <li>- Domitys</li> <li>- Tsigane Habitat</li> </ul>

Concernant **la TRANSITION ECOLOGIQUE**

<b>APPROPRIATIONS DES PARTENAIRES</b>	<b>PROPOSITIONS D' ACTIONS</b>	<b>PARTENAIRES ASSOCIES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre le réchauffement climatique</li> <li>- Amélioration de la performance énergétique</li> <li>- Alimentation : production locale, produits frais, circuits courts</li> <li>- Végétalisation des espaces publics</li> <li>- Revalorisation des déchets</li> <li>- Promotion de la santé</li> <li>- Fresque climat</li> <li>- Sorties propreté</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jardins partagés</li> <li>- Sensibilisation au « mieux manger » - ateliers « cuisine »</li> <li>- Récupérer les invendus / anti-gaspillage</li> <li>- Actions de sensibilisation à l'écologie</li> <li>- Sorties sur territoire et sites naturels protégés (bois, moutonnerie, étang de la Varenne...)</li> <li>- Mise en place de compostes</li> <li>- Ateliers culinaires</li> <li>- Activités physiques</li> <li>- Nettoyage des quartiers avec les habitants</li> <li>- Bacs potagers dans la ville</li> <li>- Campagnes de sensibilisation : affichages, expos...</li> <li>- Organiser un événement / Fête</li> <li>- Planter des arbres</li> <li>- Promotion et association des éco-délégués</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pays Loire Touraine</li> <li>- Bailleurs sociaux</li> <li>- Associations caritatives populaires (restos du cœur, secours populaire...)</li> <li>- CPTS</li> <li>- Chefs cuisiniers</li> <li>- Les commerçants</li> <li>- Maison de la Loire</li> <li>- Le SMICTOM</li> <li>- Producteurs et maraichers locaux</li> <li>- CCVA</li> <li>- CLS</li> <li>- MDS</li> <li>- CCAS</li> <li>- Etablissements périscolaires et extrascolaires</li> <li>- Etablissements scolaires</li> </ul>

# ORIENTATION N°1

## Accompagner les habitant.e.s dans leur quotidien

Cette orientation correspond à une fonction primordiale et stratégique d'un centre social, c'est-à-dire la fonction ACCUEIL.

Extrait de la Lettre Circulaire 06-2012 :

*Missions complémentaires aux missions générales :*

*Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations : l'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information, d'orientation, et de facilitation en matière d'accès aux droits au sens large, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.*

*Assuré à titre principal par une / des personnes qualifiées(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.*

*Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.*

Les évolutions dans les domaines juridiques et administratifs et la généralisation de la dématérialisation, qui n'a jamais autant nécessité de matériel, rendent l'accès aux droits souvent difficiles et cela même malgré le développement d'espaces ressources identifiés tels que les maisons France Service.

Le centre social doit toujours être en quête d'améliorer sa capacité à être un lieu d'accueil et d'écoute inconditionnel, dans lequel les habitant.e.s peuvent être accompagné.e.s dans leurs démarches du quotidien.

Il doit proposer un soutien individuel ou collectif, porté par son équipe, des bénévoles et/ou par des professionnel.le.s de structures spécialisées partenaires.

Une attention particulière doit être portée à favoriser une autonomie des habitant.e.s dans leurs démarches en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires et/ou en leur permettant d'acquérir du matériel opérationnel ou tout du moins y avoir accès.

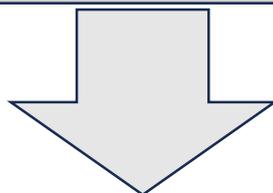
Afin de tenir ses engagements, la MJC d'Amboise devra être davantage visible et lisible sur le territoire afin de faciliter l'accès de ses services au plus grand nombre. La communication, en termes de stratégie, de plan de communication et de supports, est donc un axe de développement prioritaire pour le centre social.

Enfin, cette promesse « **d'accompagner les habitant.e.s dans leur quotidien** » est une suite logique et une consolidation des ambitions du précédent projet.

# Les objectifs de l'orientation

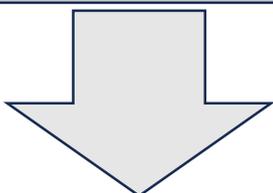
## OBJECTIF 1

AMELIORER L'IDENTIFICATION DU CENTRE SOCIAL COMME UN LIEU D'ACCUEIL, DE RENCONTRE ET DE SOUTIEN POUR TOU.TE.S



## DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ Mettre à jour la signalétique pour faciliter l'accès aux établissements
- ✓ Développer un plan d'action de communication formalisant les délais de communication et les moyens de communication appropriables par le plus grand nombre
- ✓ Développer des présentations formelles et informelles des services du centre social auprès des partenaires pour davantage de visibilité et de connaissances
- ✓ Développer avec les partenaires une « identité commune d'accueil » permettant d'uniformiser les procédures d'accueil et de statuer sur les prérogatives de chacun
- ✓ Développer l'information individuelle et collective

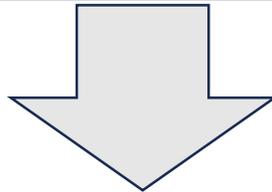


## LES ATTENDUS

- ✓ Une qualité d'accueil améliorée
- ✓ Un environnement extérieur plus accueillant sur les différents sites
- ✓ Une généralisation des procédures sur l'ensemble des établissements de l'association
- ✓ Une réelle connaissance et reconnaissance de l'ensemble des champs d'action de l'association des partenaires

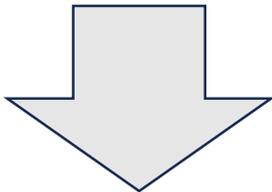
## OBJECTIF 2

LEVER LES FREINS A L'ACCES AUX DROITS ET FAVORISER L'AUTONOMIE DE TOU.TE.S



## DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ Poursuivre l'accompagnement pour les démarches administratives – notamment en collaborant avec les services identifiés
- ✓ Développer l'information et la présentation des dispositifs de droits communs, des services présents sur le territoire et de l'actualité des acteurs locaux et des partenaires
- ✓ Poursuivre la lutte contre la fracture numérique
- ✓ Favoriser l'acquisition d'autonomie linguistique et de maîtrise du quotidien



## LES ATTENDUS

- ✓ Une qualité d'accompagnement améliorée
- ✓ Un accès au matériel facilité
- ✓ Un accompagnement vers les services existants accru
- ✓ Des apports pratiques dans l'utilisation du matériel informatique à des fins d'accès aux droits mais également de loisirs (voyage, culture, contact avec la famille...)
- ✓ Un accompagnement individualisé dans un parcours d'acquisition de la langue française

# Les 10 premières actions de l'orientation n°1

REF de l'ACTION	INTITULE	DESCRIPTIF
1.01	PLAN DE COMMUNICATION	Les retours lors des différents temps de travail ont unanimement pointé une communication très perfectible de sensibilisation mais également de valorisation des actions de la MJC-centre social d'Amboise. Aussi, un plan de communication est une priorité autant pour promouvoir les actions que pour concerner le plus grand nombre (usager.ère.s/public, partenaires, salarié.e.s, bénévoles, administrateur.trices). Un plan de communication devra être établi et des formations/appropriations des outils à privilégier devront être programmées.
1.02	APPLICATION TELEPHONIQUE	Le téléphone a été identifié comme un vecteur de communication prioritaire pour s'adresser au plus grand nombre. Celles et ceux qui n'ont pas de matériel informatique ont, pour la plupart un téléphone avec lequel ils/elles effectuent des recherches internet. Les applications téléphoniques sont des outils que les utilisateur/trices de téléphone maîtrisent. Depuis un an la MJC-centre social d'Amboise teste l'application téléphonique « moncentre social » mais l'appropriation des salarié.e.s dans les paramétrages est complexe.
1.03	PANNEAUX PUBLICS D'AFFICHAGE	Si la communication « dématérialisée » semble être une méthode moderne utilisée par le plus grand nombre, les équipes sont sceptiques quant à son utilisation par les habitant.e.s plus vulnérables ou encore les seniors. Les supports papier restent les plus adaptés et pertinents mais il est nécessaire de s'interroger sur l'impact écologique d'une utilisation excessive de l'impression « papier ». Aussi, la MJC centre social d'Amboise travaillera avec les bailleurs et les services techniques de la collectivité sur une cartographie ciblée de panneaux d'affichage publics permettant de véhiculer les informations vers le plus grand nombre avec le moins d'impressions possibles.
1.04	COMMISSION HABITANT.E.S	La commission « Habitant.e.s » serait un groupe ouvert à tou.te.s les habitant.e.s qui se rencontreraient 4-5 fois par an avec un fonctionnement assez souple puisque la participation de chacun.e peut être ponctuelle ou régulière, les dates et horaires définis entre les participant.e.s. Son objectif est d'être un espace de partage où l'on peut apporter son avis, faire des propositions sur le sujet concerné. La mise en place de commissions constitue un moyen d'associer les co-responsables associatifs, habitant.e.s, bénévoles et salarié.e.s à l'étude de projets et au suivi de divers volets de la vie de l'association.
1.05	PERMANENCE ECRIVAIN PUBLIC	La permanence d'écrivain public permet d'apporter une aide directe aux familles et aux habitant.e.s. Tout d'abord portée par la référence accueil du centre social, la salariée propose une aide directe pour accomplir les démarches administratives, informer sur les droits et devoirs, faciliter le lien entre les différentes structures sociales notamment la Maison France Services, les instances administratives, les associations partenaires. La MJC-Centre social d'Amboise développera une équipe bénévole d'écrivains publics proposant une formation et une charte de confidentialité.
1.06	PLAN DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION DE CULTURE COMMUNE MULTI PARTENAIRES	Les notions de confidentialité, d'accueil physique, de transfert de dossiers, de transmission d'accompagnement, de connaissances des prérogatives des différents acteurs sont essentielles. La MJC-Centre social d'Amboise initiera un travail de formation, d'uniformisation des techniques d'accueil et de construction d'une culture commune permettant de formaliser une transversalité des prérogatives des acteurs. La MDS sera un partenaire privilégié et pourra être identifiée comme le porteur final du dispositif.
1.07	ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES	La MJC-Centre social d'Amboise accueille de nombreuses familles d'origine étrangère qui sont en demande d'apprentissage de la langue française mais aussi de la culture française. Au-delà de cours d'alphabétisation ou de cours d'illettrisme, la MJC-Centre social d'Amboise propose des ateliers

		<p>sociolinguistiques qui mêlent de manière cohérente et ordonnée l'apprentissage pratique de la langue française, la découverte de la culture française, de la citoyenneté française mais aussi la découverte des administrations, des lois et des institutions dans un but précis : une meilleure intégration dans la société française.</p> <p>En tant que centre social, structure de proximité d'animation de la vie sociale, les A.S.L devront être inconditionnels afin de répondre directement aux demandes d'accompagnement grâce à une équipe de bénévoles. Un travail étroit avec le CRIA et ALIRE devra permettre d'inscrire les apprenant.e.s dans des parcours « légitimes » pour des acquisitions obligatoires (DILF par exemple).</p>
1.08	PATRIMOINE INFORMATIQUE	<p>La transformation digitale de notre société s'accompagne d'une numérisation croissante des services quotidiens essentiels à l'emploi, la mobilité, la santé, le logement, la consommation, le lien social ou encore l'éducation. Les démarches administratives, les consultations médicales se dématérialisent. Les services en ligne sont devenus incontournables... mais en France, l'illectronisme toucherait 13 millions de personnes et près de 5 millions de personnes voient s'ajouter à leur fragilité sociale un facteur supplémentaire d'exclusion : le numérique.</p> <p>La MJC centre social d'Amboise doit permettre de mettre à disposition des espaces équipés, de programmer des ateliers d'appropriation, de fournir du matériel individuel, de permettre aux habitant.e.s de solliciter les aides existantes...</p>
1.09	PERMANENCES PARTENAIRES	<p>La MJC centre social d'Amboise doit contribuer à permettre la rencontre des partenaires spécifiques avec les habitant.e.s en cohérence avec les besoins et attentes identifiés. En collaboration avec la maison France Services, la MJC centre social d'Amboise fournira gratuitement les locaux pour des permanences ponctuelles ou pérennes. La référente d'accueil centralise la communication, les prises de rendez-vous...</p>
1.10	REUNIONS PUBLIQUES	<p>L'actualité locale, nationale ou encore internationale, des difficultés collectives rencontrées, des questionnements partagés, des situations exceptionnelles... ne sont pas toujours accessibles pour les habitant.e.s ou l'information peut parfois paraître arbitraire. La MJC centre social d'Amboise programmerait 3 réunions publiques thématiques annuelles permettant aux habitant.e.s d'échanger et de débattre avec des « spécialistes ».</p>

Toutes ces actions font l'objet d'une fiche action complète spécifique. Toute action complémentaire créée en cours de projet fera l'objet d'une formalisation administrative en fiche action.

# ORIENTATION N°2

## Contribuer à lever les freins à l'accès aux loisirs et valoriser les pratiques culturelles individuelles et collectives

Une multitude de raisons explique un accès limité aux programmations de loisirs en interne de notre association mais également des autres acteurs culturels, artistiques et sportifs du territoire.

### Un frein financier

Effectivement le coût des activités de loisirs est de plus en plus lourd pour une famille dans un contexte économique contraint.

Toutefois, il est intéressant d'analyser les non-recours aux aides mises à disposition des familles et d'en définir les raisons dont deux semblent se démarquer :

- ✓ Une information peu accessible
- ✓ Des démarches administratives qui semblent trop compliquées

Il est donc primordial que le centre social accompagne l'utilisation des aides afin de démocratiser l'accès aux loisirs lorsque l'un des freins est financier.

### L'auto-censure

*Que vont dire les voisins si je vais faire du théâtre à 19h00 alors que mes enfants n'ont que 7 ans et 9 ans et que demain il y a école ? Comment pourrai-je aller danser alors que je suis toute seule avec ma fille le soir ? J'essaierai de prendre du temps pour moi mercredi quand mon fils sera au foot et que je pourrai peut-être quitter le boulot un peu plus tôt*

Le loisir est un droit individuel, et que bien conscients des impératifs de la vie quotidienne, le loisir est une soupape qui permet de faire front plus sereinement face aux aléas de la vie, le loisir est l'occasion de faire des rencontres permettant de mettre en place des stratégies d'alliance afin de s'entraider et de se rendre service.

Il est donc primordial que le centre social travaille à dédramatiser l'envie et le besoin de se faire plaisir et de profiter d'instant de répit et de produire les organisations adéquates.

### Des propositions éloignées des pratiques individuelles

Le théâtre est une pratique magnifique mais elle nécessite parfois des codes particuliers ou elle peut inspirer une certaine réticence. La danse, c'est également une activité véritablement enthousiasmante, mais parlons-nous de Hip Hop, de danse orientale, de danse contemporaine, de danse africaine, de danse de couple... ?

Pendant longtemps, nous nous sommes attachés à démocratiser l'accès aux pratiques artistiques et culturelles sans réellement se questionner sur les pratiques existantes dans les lieux de vie. En effet, si dans les MJC Centres sociaux, les activités sont des prétextes à la rencontre, au lien social, au vivre ensemble, au partage de savoir, pourquoi ne valorisons-nous pas (assez) les pratiques existantes en les rendant accessibles.

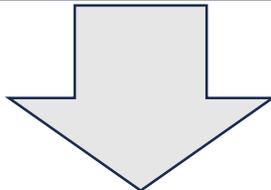
Un territoire composé d'autant de cultures différentes renferment forcément des pépites : des musicien.ne.s traditionnel.le.s, des danseur.euse.s folkloriques, des peintres, des chanteur.euse.s...

Il est donc primordial que le centre social travaille à valoriser ces compétences et à rendre leurs pratiquant.e.s producteur.trice.s de richesses collectives.

# Les objectifs de l'orientation

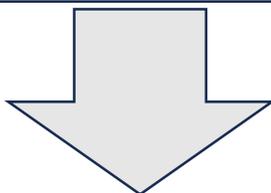
## OBJECTIF 1

CONTRIBUER A LEVER LES FREINS AUX LOISIRS



## DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ Proposer une programmation de loisirs ciblée (enfance, jeunes, adultes, familles, seniors...)
- ✓ Informer et aider à l'appropriation des aides aux loisirs
- ✓ Mettre en place les modalités pour accepter la majorité des dispositifs d'aide (passeport CAF, Pass' Sport, Pass' Culture...)
- ✓ Proposer une tarification au Quotient Familial
- ✓ Consolider la politique tarifaire attractive et de modalités de paiements innovants
- ✓ Programmer des événements pluridisciplinaires avec des initiations gratuites
- ✓ Développer des actions d'auto-financement

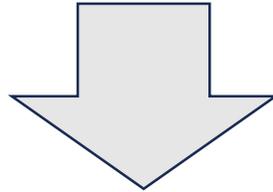


## LES ATTENDUS

- ✓ Plus d'usager.ère.s d'activités initialement « empêché.e.s » pour raisons financières
- ✓ Moins de non-recours
- ✓ Plus de personnes « seules » sur les activités

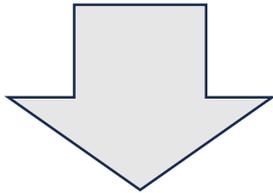
## OBJECTIF 2

FACILITER L'ACCES AUX PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES ET VALORISER LES PRATIQUES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES



## DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ Accentuer les accompagnements des usager.ère.s pour restreindre l'auto-censure liée aux pratiques
- ✓ Développer des événements culturels accessibles par tou.te.s
- ✓ Développer des événements culturels valorisant les pratiques culturelles des habitant.e.s
- ✓ Accompagner les habitant.e.s identifié.e.s pour leur savoir-faire et pouvant le partager pour les mettre en situation de réussite
- ✓ Prendre en compte les agendas culturels des communautés
- ✓ Expérimenter des activités couplées : 1 activité adulte en simultané avec 1 activité enfant



## LES ATTENDUS

- ✓ Plus de pratiquant.e.s initialement « éloigné.e.s des pratiques »
- ✓ Plus de mixité socio-économique sur les évènements
- ✓ De nouvelles pratiques mises au programme
- ✓ Consolidation et développement des partenariats

# Les 10 premières actions de l'orientation n°2

REF de l'ACTION	INTITULE	DESSCRIPTIF
2.01	ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE ET CULTURELLE	La MJC centre social d'Amboise propose une planification d'une saison d'ateliers de pratique artistique et culturelle. Sous format hebdomadaire, de stage ou encore d'initiation, cette programmation se veut complémentaire à la programmation des écoles de musique du territoire par de nouvelles propositions et une politique tarifaire différenciée (voir politique tarifaire). Les objectifs doivent être tout autant complémentaires aux autres structures culturelles en privilégiant le plaisir de pratiquer avec d'autres plutôt que de valoriser les acquisitions théoriques ou encore les productions.
2.02	POLITIQUE TARIFAIRE	Toutes les propositions d'activités de la MJC centre social d'Amboise doivent être accessibles. Aussi, les administrateur.trice.s portent un projet tarifaire qui permet la pratique et l'accessibilité mettant en synergie l'ensemble des potentiels de soutien économique : droits communs (aides CAF (passports loisirs, tarifications au QF...), Pass Culture, Pass Sports...). Pour compléter cette démarche, la MJC centre social d'Amboise formalise un règlement tarifaire pour des profils d'habitant.e.s ciblés et identifiés comme vulnérables (étudiant.e.s, apprenti.e.s, chercheur/euses d'emploi, bénéficiaires RSA, porteur/euses de handicap...)
2.03	SORTIES HABITANT.E.S	La MJC centre social d'Amboise organise 4 fois par an des sorties habitant.e.s. Ces sorties permettent de partager des moments privilégiés, de rencontrer de nouvelles personnes et de découvrir de nouvelles régions, activités... L'équipe de la MJC Centre Social organise et accompagne les habitant.e.s inscrit.e.s. Selon la sortie, des activités peuvent être proposées par la structure où les habitant.e.s sont libres de visiter et profiter pleinement du lieu.
2.04	VACANCES SOCIALES	Le travail autour du départ en vacances a pour objectif de favoriser l'autonomie et l'insertion des habitant.e.s, de leur permettre de faire une pause dans leur quotidien. Le projet de départ est personnalisé. Il peut s'agir d'une simple aide à la recherche, aux démarches auprès de vacaf ou des centres de vacances ou une préparation plus globale sur l'année avec mise en place éventuelle d'une épargne.
2.02	FETES DE QUARTIER(S)	Chaque année, la MJC centre social d'Amboise proposera un temps fort festif dans le(s) quartier(s) permettant aux habitant.e.s de se retrouver, d'échanger, de faire la fête, d'inviter les habitant.e.s du territoire qui n'ont aucune raison de venir dans les quartiers mais surtout de mettre en valeur les savoir-faire et les savoir-être dont regorgent les quartiers populaires. Des temps de fête, de partages, de rencontres, de valorisation.
2.05	GRANDS EVENEMENTS Festival Théâtre, Gala de danses, expo dessin peinture...	D'autres grands événements que les fêtes de quartier seront programmés durant l'année par la MJC centre social d'Amboise afin de valoriser les savoir-faire des adhérent.e.s, de les placer en situation de médiateurs culturels afin de démocratiser encore davantage l'accès aux pratiques culturelles, de contribuer à l'appropriation des espaces de pratiques légitimes, d'asseoir la complémentarité avec les espaces alternatifs...
2.06	OPEN MIC ET SCENES OUVERTES	Les pratiques de danses, de musique et de chant sont omniprésentes sur le territoire, l'identité « jeunesse » de la MJC centre social d'Amboise doit permettre de mettre en synergie les pratiques des jeunes, facteur de rencontre et de lien social. Dans une démarche de démocratisation de la Culture urbaine, la MJC centre social d'Amboise poursuivra sa collaboration avec le collectif « veston léger » afin de proposer 4 dates annuelles de scènes ouvertes au cours desquelles chacun.e pourra poser son flow et/ou son rythme ou tout simplement devenir promoteur et organisateur d'un événement artistique et culturelle.

<b>2.08</b>	CLUBS DE MEDIATION CULTURELLE	La présence d'artistes au sein des intervenant.e.s culturel.le.s de la MJC centre social d'Amboise doit permettre de développer les « clubs ». Ceux-ci consistent à l'accompagnement d'habitant.e.s sur des actions/sorties thématiques par des artistes (médiation culturelle). Au programme : théâtre, expositions dessin peinture, histoire...
<b>ACF.04</b>	OUVERTURE CULTURELLE CLAS	La spécificité du CLAS de la MJC centre social d'Amboise est la forte place de la pratique artistique et culturelle (théâtre, dessin peinture, musique, sport...) dans la programmation éducative proposée aux bénéficiaires. Ainsi, l'ouverture culturelle y est omniprésente. Une compagnie de théâtre amateur est mise en place pour les enfants volontaires accompagnés, ces ateliers permettront de poursuivre la démocratisation de la pratique, l'accès aux espaces de pratique et à l'univers théâtral.
<b>2.10</b>	COMMISSION CULTURE	La commission « Culture » serait un groupe d'administrateur.trice.s ouvert aux salarié.e.s et aux habitant.e.s qui se rencontreraient 4-5 fois par an avec un fonctionnement assez souple puisque la participation de chacun.e peut être ponctuelle ou régulière, les dates et horaires définis entre les participant.e.s. Son objectif est d'être un espace de partage où l'on peut apporter son avis, faire des propositions sur le sujet concerné. La mise en place de commissions constitue un moyen d'associer les co-responsables associatifs, habitant.e.s, bénévoles et salarié.e.s à l'étude de projets et au suivi de divers volets de la vie de l'association.

Toutes ces actions font l'objet d'une fiche action complète spécifique. Toute action complémentaire créée en cours de projet fera l'objet d'une formalisation administrative en fiche action.

# ORIENTATION N°3

## Promouvoir la citoyenneté, le volontariat et l'engagement

Le constat est sévère, les bénévoles sont devenu.e.s une « denrée rare » et pourtant, notre structuration repose sur un modèle très fortement basé sur le bénévolat.

Cette étape de diagnostic n'est que les prémices de l'analyse, il nous reste à en déterminer les causes pour en rechercher les solutions.

Du point de vue de notre association, le constat est très clair, les bénévoles, plutôt ancien.ne.s, n'ont pu poursuivre leur engagement pendant le covid et la reprise a été difficile, de plus, les bénévoles recherchent, aujourd'hui plus qu'avant, du sens à leur action (temps attribué, correspondance avec ses valeurs personnelles et le projet...).

Le bénévolat n'est pas la seule forme d'engagement que l'association doit prendre en compte et il est très utile d'en dessiner les contours afin de comprendre nos ambitions.

Concernant l'engagement, nous entendons l'implication d'une personne ou d'un collectif dans une action, un projet, un service quel que soit son âge, son lieu de résidence ou sa situation personnelle.

Concernant le volontariat, nous entendons le temps consacré durant une période définie à une action d'intérêt général.

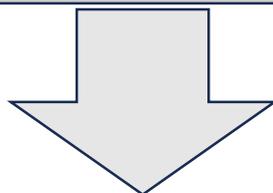
Concernant la citoyenneté, nous entendons la participation (de la plus infime à la plus conséquente) de l'individu à l'organisation de son espace de vie ou de la cité.

Pour le projet qui nous concerne, la participation consiste à construire, déconstruire et même réparer ce qui doit l'être.

# Les objectifs de l'orientation

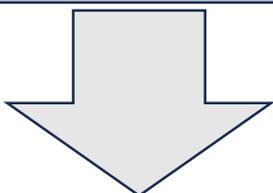
## OBJECTIF 1

**STRUCTURER ET SECURISER LE PARCOURS BENEVOLE**



## DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ Proposer un plan de formation pour les bénévoles de l'association
- ✓ Proposer des espaces d'analyses de la pratique pour les bénévoles de l'association et des associations partenaires
- ✓ Améliorer la visibilité des formations proposées en direction des bénévoles sur le territoire
- ✓ Créer un événement valorisant la fonction et le parcours de bénévole
- ✓ Poursuivre l'intégration et de la valorisation des bénévoles dans les instances de gouvernance de l'association (commissions...)

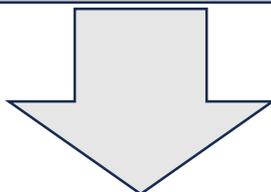


## LES ATTENDUS

- ✓ Plus de bénévoles en nombre
- ✓ Plus de bénévoles formé.e.s
- ✓ Une meilleure valorisation de la fonction de bénévole
- ✓ Constitution d'un maillage / réseau local de bénévoles
- ✓ Une sérénité d'intervention des bénévoles

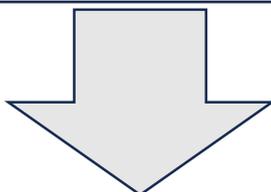
## OBJECTIF 2

DEVELOPPER ET VALORISER LES OPPORTUNITES DE PARCOURS D'ENGAGEMENT ET DE CITOYENNETE



## DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ Proposer des actions de solidarité directe
- ✓ Proposer des actions de solidarité nationale et internationale
- ✓ Proposer des espaces de débat et d'interpellation des institutions et des pouvoirs publics
- ✓ Consolider l'accompagnement des habitant.e.s vers les instances de décision (interne/externe)
- ✓ Contribuer à l'animation de ses pairs et de son espace de vie
- ✓ Proposer des actions de réparations individuelles et collectives



## LES ATTENDUS

- ✓ Une représentation plus importante des habitant.e.s dans nos instances
- ✓ Une légitimité retrouvée pour les habitant.e.s pour s'adresser aux décideurs
- ✓ Une implication des habitant.e.s dans des causes collectives
- ✓ Un développement de services proposés pour et par les habitant.e.s

# Les 10 premières actions de l'orientation n°3

REF de l'ACTION	INTITULE	DESCRIPTIF
3.01	PLAN DE FORMATION BENEVOLES	La MJC-Centre social d'Amboise accueillera et/ou organisera des formations à destination de tou.te.s les bénévoles, prioritairement de l'association mais pas uniquement. Cette planification nécessitera une collaboration avec des partenaires spécifiques et sera mise en lien avec l'action « Guid'Asso ». Au programme : Formations dirigeants - bénévoles et formations pédagogiques thématiques afin de valoriser l'engagement et permettre la montée en compétences des bénévoles du territoire.
3.02	ESPACE BENEVOLE Analyse de pratiques	Une attention particulière de la MJC-Centre Social d'Amboise est portée sur l'échange de savoirs et de pratiques afin d'accompagner les bénévoles de ses actions dans leur trajectoire individuelle et collective.
JEU.03	SEJOURS & MOBILITE INTERNATIONALE	La MJC-centre social d'Amboise milite pour que la mobilité soit un vecteur de rencontres et d'émancipation. Dans un processus progressif, les jeunes sont encouragés à sortir de leur espace de vie direct tout d'abord en collectif puis éventuellement individuellement. Les jeunes sont amenés à vivre des projets de proximité sur des durées courtes, de plus en plus longues et de plus en plus lointaines. Des partenariats locaux et européens permettent de proposer 2 à 3 projets annuels. La MJC centre social d'Amboise travaille à l'obtention du label « corps européen de solidarité » afin d'accueillir des volontaires dans son équipe.
JEU.04	BRIGADES SOLIDAIRES	Toute l'année, la MJC-centre social d'Amboise est organisatrice d'événements et d'actions de quartier constituant un panel de prétextes à l'engagement des jeunes. Ainsi, les jeunes peuvent s'inscrire dans une démarche de participation active sur ces propositions leur permettant de s'inscrire dans une démarche de solidarité envers l'association mais également et surtout envers les habitant.e.s. Au programme : participer à l'organisation de la fête de quartier, à des actions de nettoyage, à des déménagements, à des actions d'entraide entre habitant.e.s... Chaque participation est valorisée par des points de solidarité, ces points peuvent être transformés en chèques loisirs utilisables sur les activités de la MJC Centre social d'Amboise.
JEU.05	MESURES DE RESPONSABILISATION ET DE REPARATION	Par l'intermédiaire de son PIJ et de son médiateur, la MJC-centre social d'Amboise collabore étroitement avec les établissements scolaires dans l'accompagnement des jeunes en situation de marginalisation. Ainsi, les professionnel.le.s accompagnent les familles dans les dispositifs mis en place par les équipes éducatives (conseils de discipline, rencontres préalables...) et proposent un accueil individualisé pour les élèves exclus temporairement. Ce dispositif « mesures de responsabilisation » a conduit l'équipe à formaliser une suite à la démarche en labellisant la MJC-centre social d'Amboise comme opérateur TIG majeur et TIG mineur ; dispositifs permettant de poursuivre l'intention d'impliquer les jeunes dans la vie de leur quartier et de leur ville.
5.09	CHARTRE INTERNE DE BON USAGE	La MJC centre social d'Amboise doit définir une charte écoresponsable, document qui définira les valeurs et les principes environnementaux et sociaux de l'association. Elle précisera les actions concrètes que l'association mettra en place pour réduire son empreinte écologique et sociale, ainsi que les objectifs et les indicateurs pour mesurer ses progrès.
3.07	GOUVERNANCE ET TIRAGE AU SORT	Depuis la réactualisation des statuts de l'association, les administrateur.trice.s ont travaillé à rendre accessible le Conseil d'Administration par des usager.ère.s dont la réflexion d'intégrer une gouvernance associative n'est pas entamée ou qu'ils/elles s'auto-censurent. Aussi, un collège de 2 sièges « d'adhérent.e.s tiré.e.s au sort » a été créé. Celui-ci permet d'être contacté par un.e administrateur.trice qui dédramatise l'intégration à un organe de gouvernance associative, présente un plan d'accompagnement et de tutorat sur toute l'année.

3.08	EVENEMENT – Valorisons–nous !	La MJC centre social d’Amboise souhaiterait créer un événement annuel de valorisation du bénévolat local durant lequel les bénévoles pourraient se retrouver, échanger, faire remonter leurs besoins et attentes, de présenter les actions de formation et de les mettre en relation avec les structures du territoire en difficulté sur leurs événements. Sans bénévole, peu d’actions éducatives et de solidarité envisageables.
3.09	ESPACE RESSOURCES GUID’S ASSO	Par l’obtention du label Guid’Asso, la MJC Centre social s’engage à garantir un accès gratuit, de proximité et de qualité en apportant une information adaptée à la demande ou aux besoins sur les essentiels de la vie associative. L’association mettra à disposition une documentation de base actualisée, proposera des actions pour co–construire une nouvelle stratégie territoriale de l’accompagnement visant à valoriser les dynamiques associatives et à faciliter les synergies et en renforçant les compétences des acteurs de la vie associative locale.
3.10	PARTICIPATIONS MANIFESTATIONS NATIONALES	Des manifestations nationales de solidarité sont mises en avant chaque année pour lesquelles la MJC centre social d’Amboise pourrait devenir contributeur local. Aussi, les habitant.e.s pourraient choisir les manifestations qui les concernent particulièrement et décliner au niveau local les actions de contribution.

Toutes ces actions font l’objet d’une fiche action complète spécifique. Toute action complémentaire créée en cours de projet fera l’objet d’une formalisation administrative en fiche action.

# ORIENTATION N°4

## Contribuer à émanciper les personnes en situation de vulnérabilité, de fragilité et d'handicap

Cette orientation fait référence à trois notions qu'il nous a semblé utile de citer parce qu'elles ont suscité de forts débats sémantiques dans les instances d'évaluation et de production.

Dans un premier temps, la construction de la formulation de l'orientation attire l'attention du/de la lecteur/trice et lui permet de bien comprendre les sujets abordés dans ce chapitre.

Cela étant dit, précisons maintenant le positionnement choisi quant à la VULNERABILITE pouvant regrouper l'ensemble des notions.

Notre parti-pris est sensiblement identique à celui de la cour européenne des Droits de l'Homme pour laquelle il n'existe pas de définition juridique précise mais qui met en avant une qualité ou un caractère propre particulier qui définit le type de vulnérabilité ou qui exposent l'individu à une attaque ou à être blessé.

Le terme se trouve associé à certaines situations de grande faiblesse, avec l'objectif de protéger la personne vulnérable.

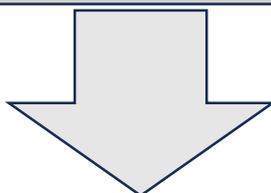
Les différents types de vulnérabilité donnent lieu à un renforcement de la protection en raison :

<p><i>D'une qualité personnelle de la personne</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La vulnérabilité mentale et/ou médicale au sens de la santé physique et mentale. Nous pouvons donc y associer le handicap mental et physique et les troubles psychiques</li> <li>2. La vulnérabilité des jeunes <i>“membres vulnérables de la société”, “des personnes spécialement vulnérables à cause de leur jeunesse [...] de leur inexpérience ou d’une situation de dépendance naturelle, juridique ou économique [...]”</i></li> </ol>
<p><i>De la situation dans laquelle la personne est placée</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les témoins vulnérables : les enfants ou les femmes subissant des violences ou des jeunes subissant des situations criminelles à l'école ou dans la rue</li> <li>2. Les personnes en situation des décisions de réparation ou de justice</li> <li>3. Les personnes en situation de fragilité financière</li> <li>4. Les personnes en situation de fragilité éducative</li> </ol>
<p><i>De la discrimination créée</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les personnes racisées <i>“du fait qu’elles constituent une minorité”</i></li> <li>2. Les personnes discriminées du fait de leur orientation sexuelle</li> <li>3. Les personnes discriminées du fait de leurs convictions religieuses et dans une moindre mesure, politiques</li> </ol>

# Les objectifs de l'orientation

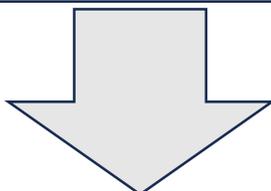
## OBJECTIF 1

S'IMPLIQUER ACTIVEMENT EN SOUTIEN AUX SITUATIONS DE VULNERABILITE/DANGER SUBIES PAR DES HABITANT.E.S FRAGILISEES



## DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ Formaliser la procédure d'accompagnement des habitant.e.s en souffrance psychique
- ✓ Accompagner les habitant.e.s en situation de fragilité financière en les mettant en relation avec les services d'accompagnement ou en proposant nos propres services
- ✓ Structurer un plan d'action pour contribuer à une réelle égalité femmes/hommes
- ✓ Structurer un plan d'action, basé sur la déclaration des Droits de l'Homme en faveur de la lutte contre les valeurs véhiculées par les extrêmes droites (mixité sociale et lien social, droit à la sécurité individuelle et collective, droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un état, droit de chercher et de bénéficier de l'asile, droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, droit à la liberté, droit aux loisirs, droit à l'éducation, à la santé, au bien-être, droit de prendre part à la vie culturelle, de jouir des arts...)

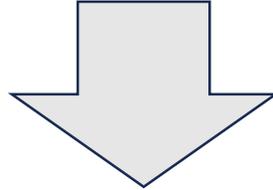


## LES ATTENDUS

- ✓ Les membres de l'équipe sont autonomes sur les accompagnements des habitant.e.s accueilli.e.s
- ✓ Une dédramatisation et une meilleure sérénité des usager.ère.s des services
- ✓ Une implication des femmes dans les actions d'égalité femmes/hommes
- ✓ Une participation active dans le plan d'action régionale de la Fédération des Centres Sociaux concernant la militance contre les valeurs véhiculées par l'extrême droite

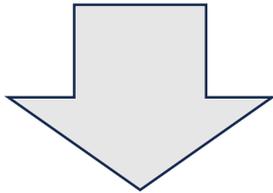
## OBJECTIF 2

**ETABLIR UN PARCOURS INCLUSIF SECURISE ET SECURISANT POUR LES HABITANT.E.S EN SITUATION D'HANDICAP**



## DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ Améliorer l'accueil matériel dans nos établissements
- ✓ Déconstruire les prénotions liées à l'handicap et sensibiliser « aux handicaps » les membres des équipes
- ✓ Formaliser des procédures liées à des événements rencontrés en lien avec l'accueil de personnes en situation de handicap
- ✓ Proposer une procédure d'inclusion dans nos accueils de loisirs et dans nos ateliers
- ✓ Rédiger un projet spécifique



## LES ATTENDUS

- ✓ Des accueils plus accessibles
- ✓ Des équipes formées ou au moins sensibilisées
- ✓ Un inventaire clair des potentiels de l'association liés à l'accompagnement de personnes en situation de handicap
- ✓ Des inclusions proposées dans nos actions
- ✓ Participation active à des événements thématiques

# Les 10 premières actions de l'orientation n°4

REF de l'ACTION	INTITULE	DESCRIPTIF
4.01	FORMATIONS THEMATIQUES	Par son engagement dans les différents réseaux, la MJC-Centre social d'Amboise a accès à diverses formations sur l'accueil des personnes en situation de vulnérabilité : formations SDJES, fédération des centres sociaux, relation avec le PRH. La MJC-centre social d'Amboise proposera un plan de formation à destination de son personnel salarié mais également à destination des bénévoles.
4.02	ACCUEILS INCLUSIFS	La MJC-centre social d'Amboise s'attache à formaliser et étendre son engagement d'accueil inconditionnel. Aussi, elle doit initier un travail avec les salarié.e.s et les animateurs d'ateliers la faisabilité d'accueil des personnes à besoins spécifiques. Pour ce faire, la MJC centre social d'Amboise devra formaliser ses intentions dans un document unique afin qu'il puisse être éventuellement décliné en actes opérationnels concertés avec les animateur/trice.s. Ce processus devra également mettre en synergie les moyens humains, financiers et matériels disponibles sur le territoire (ex. complément inclusif CAF pour les accueils de loisirs...).
4.03	AMENAGEMENT DES SITES	Afin de répondre à l'ambition d'un accueil véritablement inconditionnel, les conditions d'accueils devront également évoluer afin de pouvoir accueillir matériellement ces différents publics dans les meilleures conditions.
4.04	EVENEMENT(S) EGALITE F/H	Evidemment la MJC Centre social d'Amboise sera attentive à l'accès égalitaire et équitable genré à ses propositions. Toutefois, la structure s'engage à institutionnaliser un programme d'animations annuel de promotion, de prévention, de sensibilisation ou encore de lutte pour contribuer à mettre à l'agenda public l'obligation sociétale d'asseoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette programmation sera ponctuée d'un événement-phare concernant le plus grand nombre – événement qui devra être co-construit avec des partenaires extérieurs afin de promouvoir leurs actions permanentes.
4.05	PROCEDURE SPECIFIQUE SOUFFRANCES PSYCHIQUES	Les « souffrances psychiques » est une nouveauté dans les centres sociaux transcendée par les analyses sociologiques d'après COVID. L'accompagnement et l'orientation des personnes en souffrance doivent être pris en compte et les procédures formalisées. Aussi, afin de mener à bien cette démarche, la MJC centre social d'Amboise devra tout d'abord mettre en œuvre un plan de formation pour mieux comprendre les difficultés, les problèmes d'exclusion et de santé mentale, d'identifier les acteurs spécifiques et les dispositifs de prise en charge. Ces acquisitions doivent permettre le formalisme uniformisé d'accompagnement au sein de nos structures d'accueil.
4.06	SPORT - SANTE	Amboise : Terre de Jeux 2024. Au-delà du sport comme pratique de lien social, d'échange, de dépassement de soi, de rencontre, d'acceptation de l'autre... Le « sport-santé » recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé du/de la pratiquant.e conformément à la définition de la santé par l'organisation mondiale de la santé (OMS) : physique, psychologique et sociale. La MJC centre social d'Amboise proposera de formaliser un programme d'activités spécifiques proposées par des prestataires ou en interne en labellisant certains de ses ateliers sportifs (Yoga, Pilates, Tao...).
4.07	SERVICE CIVIQUE HANDICAP	Cette thématique « services civiques » est davantage développée dans le projet « maison des jeunes ». La MJC-centre social d'Amboise s'engage dans le cadre de son processus d'accueil de services civiques au sein de l'association de proposer à minima une fois tous les deux ans une mission compatible avec les caractéristiques liées à un handicap défini. Cette action sera réalisée en partenariat avec la FRMJC Centre Val de Loire (intermédiation).
4.08	TRANSPORTS SOLIDAIRES	Durant la crise sanitaire, la MJC centre social d'Amboise avait mis en place un plan d'action intitulé « VEILLE SOCIALE ». Celle-ci consistait à se rendre auprès des personnes isolées, de rendre accessible au plus grand nombre les consignes de l'Etat, de mettre en lien l'école et les familles... mais

		également de transporter les habitant.e.s sans moyen de transport vers les services médicaux, centres de vaccination, magasins... Cette action a permis d'identifier les personnes isolées dont la mobilité est prohibitive. La MJC centre social d'Amboise consolidera le service « Transports Solidaires » consistant à identifier ces habitant.e.s et de leur proposer un service leur permettant de réserver un transport vers les services médicaux, magasins et colis alimentaires.
<b>1.09</b>	PERMANENCES PARTENAIRES	La MJC centre social d'Amboise doit contribuer à permettre la rencontre des partenaires spécifiques avec les habitant.e.s en cohérence avec les besoins et attentes identifiés. En collaboration avec la maison France Services, la MJC centre social d'Amboise fournira gratuitement les locaux pour des permanences ponctuelles ou pérennes. La référente d'accueil centralise la communication, les prises de rendez-vous...
<b>4.10</b>	EVENEMENTS ET CONFERENCES	La MJC centre social d'Amboise se positionne dans une veille informationnelle en proposant aux salarié.e.s et/ou bénévoles de participer à des événements ou des conférences afin d'alimenter les productions et les déclinaisons sur le territoire avec les partenaires.

Toutes ces actions font l'objet d'une fiche action complète spécifique. Toute action complémentaire créée en cours de projet fera l'objet d'une formalisation administrative en fiche action.

# ORIENTATION N°5

## Promouvoir une transition écologique par l'alimentation et les lieux de vie

N'inventons rien, le sujet est complexe. La Fédération Nationale des centres sociaux a publié une fiche action qui résume au mieux nos intentions.

Epuisement des ressources, crises migratoires, sociales et économiques, changement climatique... autant de problématiques rencontrées à l'échelle mondiale, qui ont un impact à l'échelle locale. Même si le défi de la transition écologique peut sembler bien loin de nos actions locales, c'est dans les villes que se jouent les questions de mobilité, de pollution, de consommation énergétique, de gestion des déchets ...

46%, c'est le nombre de communes françaises soumises à un risque d'exposition fort ou moyen au changement climatique. Catastrophes climatiques, perte de biodiversité, pollution, les risques environnementaux menacent différemment les territoires qui doivent s'organiser durablement pour y répondre. En parallèle, l'urbanisation poussée des villes transforme profondément le cadre et les conditions de vie. Les collectivités locales, actrices privilégiées de l'aménagement des territoires, sont donc en première ligne pour développer une politique environnementale qui vise à protéger le territoire et ses habitant.e.s.

Des risques environnementaux découlent aussi des problématiques sociales : précarité énergétique, mal logement, enclavement et isolement des habitant.e.s, problèmes de santé... La crise écologique frappe plus durement les plus démunis.e.s.

Tout.e.s n'ont pas – et auront encore moins – le même accès aux ressources. Dans les quartiers excentrés comme dans les villes aux populations dispersées, le réseau de transport en commun n'arrive pas à répondre aux besoins des habitant.e.s ; la dépendance à la voiture reste forte. Les collectivités locales ne peuvent donc pas concevoir une politique environnementale sans penser une politique sociale qui œuvre à plus de justice, d'équité et de solidarité.

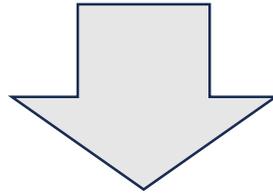
Face à un modèle de croissance en crise, de nouveaux modèles économiques restent à construire pour un territoire attractif, dynamique, non plus basé sur l'épuisement de ses ressources mais sur une production et une consommation durable et respectueuse de l'environnement.

Face à des politiques environnementales nationales contraignantes qu'elles doivent mettre en œuvre localement, parfois sans moyens financiers suffisants pour le faire, les collectivités locales ont un enjeu à construire leur politique environnementale en lien avec tous les acteurs de proximité et les habitant.e.s, pour une réponse collective et efficace et une transformation durable du territoire. Pourtant, mobiliser largement les habitant.e.s, au-delà des cercles déjà engagés, ou sortir des acteurs locaux de l'inertie, reste compliqué.

# Les objectifs de l'orientation

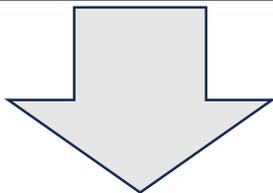
## OBJECTIF 1

CONTRIBUER A AMELIORER LES USAGES DE CONSOMMATION DES HABITANT.E.S PAR UNE MEILLEURE QUALITE ET UNE PRISE EN CONSIDERATION DU RESPECT ENVIRONNEMENTAL



## DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ Réduire les déchets
- ✓ Améliorer l'accès à l'utilisation des circuits courts (en interne et en externe)
- ✓ Conscientiser les habitant.e.s quant à l'impact des modes de consommation
- ✓ Accompagner les habitant.e.s dans la réflexion du « bien manger » à moindre coût

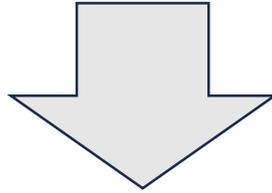


## LES ATTENDUS

- ✓ Moins de déchets
- ✓ Une réflexion plus aboutie concernant les achats
- ✓ Une prise en compte des savoir-faire et expérimentations existantes sur les territoires
- ✓ Implication des habitant.e.s dans l'échange de savoirs
- ✓ Amélioration de la qualité des repas fournis par l'association

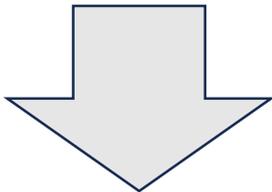
## OBJECTIF 2

PERMETTRE AUX HABITANT.E.S DE PARTICIPER AUX MODIFICATIONS STRUCTURELLES PERMETTANT DE MIEUX VIVRE DANS UN CONTEXTE TOUJOURS PLUS SAIN



## DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ Contribuer aux réflexions de modifications structurelles des logements
- ✓ Participer à la revégétalisation des espaces de vie extérieurs
- ✓ Contribuer aux changements des habitudes d'utilisation des modes de transport motorisés
- ✓ Aider à la construction/l'aménagement d'espaces mieux partagés, plus sécurisés et davantage accessibles aux femmes



## LES ATTENDUS

- ✓ Une écoute attentive des institutions et des pouvoirs publics
- ✓ Une appropriation des voies de circulation par de la mobilité douce
- ✓ Un accès pour le plus grand nombre de matériels de transport mutualisés et/ou non motorisés
- ✓ Identification de lieux de vivre-ensemble sécurisés

# Les 10 premières actions de l'orientation n°5

REF de l'ACTION	INTITULE	DESCRIPTIF
5.01	COMMISSION LOGEMENT ET VIE DE QUARTIER	La commission « Logement et vie de quartier » serait un groupe ouvert à tou-te-s les habitant-e-s qui se rencontreraient 4-5 fois par an avec un fonctionnement assez souple puisque la participation de chacun-e peut être ponctuelle ou régulière, les dates et horaires définis entre les participant-e-s. Son objectif est d'être un espace de partage où l'on peut apporter son avis, faire des propositions sur le sujet concerné. La mise en place de commissions constitue un moyen d'associer les co-responsables associatifs, habitant-e-s, bénévoles et salarié-e-s à l'étude de projets et au suivi de divers volets de la vie de l'association.
5.02	FRESQUE CLIMAT	La Fresque du Climat est un outil neutre et objectif. Il se fonde sur les données issues des rapports scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) dont les recommandations orientent les décisions politiques et économiques à l'échelle mondiale. La MJC-centre social d'Amboise souhaite s'inscrire dans la démarche en s'appropriant l'outil et en le déclinant dans les différentes actions éducatives notamment le CLAS ou encore les ateliers parents-enfants.
5.03	ATELIERS CUIZINES	En cohérence avec les sorties sur les marchés locaux, la MJC centre social d'Amboise organisera une fois par mois des ateliers CuiZines au sein de sa cuisine pédagogique. Ces ateliers seront l'opportunité pour des habitant.e.s de proposer des recettes à des groupes et d'échanger leurs savoir-faire. Ces ateliers seront l'occasion de transformer le centre social en restaurant dans lequel professionnel.le.s, partenaires, habitant.e.s, bénévoles partageront les mets confectionnés le matin dans un climat serein et convivial.
5.04	MAISON DU VELO	Porté dans le cadre de la « régie » déjà existante au sein du centre social, la MJC centre social d'Amboise souhaite développer ses ateliers de réparation des vélos des enfants et jeunes de quartier, asseoir son service de prêt de vélos et développer ses intentions pédagogiques « savoir rouler à vélo » déjà développer au sein de ses « vacances apprenantes ». Aussi, la MJC centre social d'Amboise souhaite formaliser son action en la structurant en 4 pôles : le pôle information, le pôle entretien, le pôle pédagogique et le pôle location-prêt.
5.05	ATELIERS REPAIR'CAFE	Également porté par la « régie », la MJC centre social d'Amboise propose de mettre en œuvre une programmation de 3 à 4 « Repair Café » annuels, ateliers solidaires pour redonner une seconde vie aux objets, de proposer des initiations à de petites réparations du quotidien...
5.06	DESIGN ACTIF	La notion de Design Actif est un concept assez large développé depuis plusieurs années à l'étranger mais encore peu connu en France. Depuis 2021, une convention a été signée entre l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et Paris 2024 afin d'encourager les villes moyennes à aménager ou réaménager leurs espaces publics via les principes de Design Actif. La MJC-centre social d'Amboise souhaite s'emparer des potentialités proposées aux collectivités afin d'initier des dynamiques d'habitant.e.s pour leurs quartiers. Document support : <a href="https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-12/Guide_design_Actif-RVB_HD_version%20web.pdf">https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-12/Guide_design_Actif-RVB_HD_version%20web.pdf</a>
5.07	JARDINS PARTAGES	Un jardin partagé est un espace vert situé dans la ville. Il participe au maintien de la biodiversité en milieu urbain et s'inscrit dans une démarche locale de développement durable. Autour de lui, les habitant.e.s s'unissent pour inventer de nouvelles manières de faire et de vivre leur quartier. La MJC-centre social d'Amboise se porte candidate pour obtenir des terrains qui permettront d'animer un espace de « Jardins partagés ». Des activités de jardinage seront proposées pour les usager.ère.s afin que chacun.e puisse se dépenser, se détendre en plein air, créer des liens entre voisin.e.s et apprendre à cultiver pour mieux adapter sa consommation alimentaire.

5.08	CLASSES DEHORS	La MJC-centre social d'Amboise ambitionne de développer des actions pédagogiques en direction des enfants mais également des jeunes et des familles en immersion dans la nature permettant aux publics d'acquérir et de développer des compétences sociales, scolaires et environnementales essentielles dans leur construction personnelle et identitaire. Les équipes identifient ainsi cinq axes clés dans l'acquisition de nouvelles compétences : Apprendre et mémoriser / S'adapter, coopérer et communiquer / Être autonome / Libérer sa créativité / Savoir respecter et protéger la nature.
5.09	CHARTRE INTERNE DE BON USAGE	La MJC centre social d'Amboise doit définir une charte écoresponsable, document qui définira les valeurs et les principes environnementaux et sociaux de l'association. Elle précisera les actions concrètes que l'association mettra en place pour réduire son empreinte écologique et sociale, ainsi que les objectifs et les indicateurs pour mesurer ses progrès.
5.10	CHARTRE « MJC VERTES »	La MJC-centre social d'Amboise est signataire de la charte des MJC Vertes qui affirme la place de la transition sociale et écologique au cœur de nos principes d'éducation populaire, à chaque échelon de notre organisation. Re-questionner ses modes de vies et ses espaces vécus au sein de l'association, c'est : Conjuguer justice sociale et environnementale / Accompagner la prise de conscience des nouveaux enjeux sociaux et environnementaux / Respecter le vivant et les écosystèmes / Impulser des initiatives durables aux niveaux local, régional, national et mondial. <i>Charte signée en annexe.</i>

Toutes ces actions font l'objet d'une fiche action complète spécifique. Toute action complémentaire créée en cours de projet fera l'objet d'une formalisation administrative en fiche action.

# Le processus d'évaluation

Chaque année, le processus d'évaluation produira une évaluation consolidée annuelle du projet Centre Social. Consolidée, parce qu'il fera l'objet d'un travail d'amalgame des productions de différentes entités formalisées.

## **LES COMMISSIONS THEMATIQUES**

Comme signifié précédemment, les commissions seront des lieux de réflexion régulière sur les actions menées au sein du Centre Social et les problématiques rencontrées dans leur mise en œuvre. Elles permettront une mise en débat des choix d'orientation de l'association et elles contribueront aux arbitrages financiers.

Dès le printemps de chaque année, elles amorceront une démarche d'évaluation dans le domaine de compétences attribué. Elles fourniront ainsi des indicateurs et des contributions essentielles dans la production de l'évaluation annuelle.

## **LES PRODUCTIONS ET LES REUNIONS DE L'EQUIPE PROFESSIONNELLE**

Le CODIR planifiera dans l'année des coordinations de secteurs spécifiquement liées à l'évaluation des actions. Ainsi ces réunions consisteront à faire le point sur les résultats directs et les effets indirects des actions du projet social en cours. Ces réunions s'appuieront sur les productions réalisées au fil des actions par les animateur/trice.s selon les procédures fixées.

Ces évaluations feront plus particulièrement des focus sur les modalités d'accueil et le développement de la participation des habitant.e.s, la capacité de mobilisation partenariale des acteurs du territoire et de poursuite des missions du centre social. Les moyens matériels et financiers mis à disposition feront également l'objet d'un temps spécifique d'évaluation permettant d'établir un rapport entre les moyens alloués et les résultats constatés, c'est-à-dire l'efficacité des actions.

Enfin, il s'agira pour l'équipe d'apprécier l'adéquation entre les objectifs d'origine et l'actualisation des besoins identifiés auprès des habitant.e.s afin d'interroger la pertinence des actions en cours et envisager des pistes d'adaptation, d'évolution et/ou de changement.

## **DEUX RENCONTRES PARTENAIRES SPECIFIQUES**

L'année du centre social sera rythmée de rencontres partenaires et de coordinations. Il est dans l'ambition de l'équipe du centre social de réussir à programmer annuellement deux rencontres avec les partenaires souhaitant participer à des temps d'évaluation.

Dans ce cadre, l'activité du centre social pourra être étudiée du point de vue de son inscription territoriale afin d'évaluer notamment sa capacité à construire des partenariats locaux élargis et durables et sa lisibilité de ses actions sur le territoire pour une ouverture au plus grand nombre.

L'interrogation sur les éventuelles difficultés rencontrées dans ce domaine devrait permettre au centre social de mettre en œuvre des pistes de remédiation et de nouveaux axes de développement.

## **UNE JOURNEE ANNUELLE D'EVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Chaque année, il sera proposé aux élu.e.s de participer à une journée d'évaluation avec les salarié.e.s afin de participer à la consolidation de l'évaluation annuelle de l'action du centre social et de partager leur appropriation des informations reçues et de celles que les membres du CA souhaiteraient échanger en lien avec les valeurs de l'Association. Cette instance permettra de formaliser un temps de relation entre les salarié.e.s, les élu.e.s et pourquoi pas, les habitant.e.s

## **UNE EVALUATION INTERMEDIAIRE ET UNE EVALUATION FINALE**

Ces deux évaluations seront réalisées sur le même format. C'est-à-dire qu'elles seront programmées sur une semaine complète et constituées d'instances thématiques composées de bénévoles, de salarié.e.s, d'élu.e.s de l'association, d'élu.e.s locaux, de partenaires...

L'ambition étant de produire un écrit consolidé et d'établir un éventuel ajustement du plan d'action et de la détermination de nouveaux objectifs en cohérence avec les évolutions sociétales qu'aurait pu connaître le territoire.

# PARTIE 5 :

## LA MAISON DES FAMILLES

Préambule.....	P101
Le projet.....	P102
Les objectifs.....	P103
Les moyens de mise de oeuvre.....	P107
Le suivi et évaluation.....	P109
Conclusion.....	P109

# Préambule

Ce projet concernant l'implication de « La MJC d'Amboise » – centre social d'Amboise fixe ses ambitions pour les familles du territoire. En effet, la famille est un axe fort dans le projet global de l'association et il se veut être complémentaire des actions des partenaires (EPCI, Villes, CCAS...) et en adéquation avec les orientations de la politique famille de la CNAF/CAF37.

Depuis plus de 20 ans, « Les Acacias », puis « le Centre Charles Péguy » et sa fusion avec « Les Acacias » puis « La MJC d'Amboise » (nouvelle raison sociale de l'association) ont œuvré dans l'accompagnement des problématiques familiales du territoire, dans l'adaptation constante de la conception et l'organisation d'actions autour des familles – encore davantage dans le contexte actuel où les formes familiales sont évolutives et où les repères familiaux peuvent être questionnés.

Le projet « la Maison des familles » s'inscrit dans le projet d'agrément du Centre Social 2024-2027 de la « MJC d'Amboise », puisque conformément à la circulaire CNAF du 20 Juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale, il vise à répondre à certaines problématiques familiales du territoire. Celles-ci ont été identifiées à la fois avec les habitant.e.s, les partenaires, les bénévoles et les professionnel.le.s de l'association en s'appuyant sur leurs connaissances du territoire de façon générale et sur leurs compétences.

Parce qu'il est demandé de formaliser un projet « spécifique » dans le projet pour l'agrément centre social, la « Maison des Familles » est à la fois un focus des orientations présentées précédemment pour lesquelles l'association a choisi la transversalité des publics et un focus des caractéristiques spécifiques du public familles (locales, nationales et mondiales).

Pour consolider notre diagnostic préalable, nous avons privilégié des temps distincts : des temps formels de travail sur ce projet et des temps plus informels, lors de temps d'échanges et d'écoute des familles afin de recueillir la parole de tou.te.s. Ces temps de discussion ont permis d'aborder des problématiques quotidiennes identifiées par les habitant .e.s.

L'élaboration du projet s'est faite en deux étapes :

- ☑ L'appropriation du diagnostic social partagé du territoire et un travail de complément sur des focus de territoire tels que le Quartiers Prioritaires de la Ville
- ☑ L'élaboration du projet « Maison des Famille » à travers l'identification des problématiques et des attentes des familles, les ambitions de l'association, la détermination des objectifs, des actions et les modalités d'évaluation.

Concernant les habitant.e.s, ils/elles ont été associé.e.s à ce travail à plusieurs niveaux :

- ☑ Par une enquête auprès des familles pour recueillir leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis du projet en direction des familles en mars 2023
- ☑ Par des temps de discussion formalisés dans les groupes de travail ouverts à tou.te.s, autour des différents axes qui ont été au préalable choisis par la commission « action sociale » et la coordination d'équipe.

# Le projet " MAISON DES FAMILLES "

## METHODOLOGIE

C'est à travers des situations concrètes vécues par les habitant.e.s que l'association peut identifier des problématiques familiales. Pour cela, il est essentiel de s'appuyer sur leurs paroles et témoignages et sur le travail quotidien des différents services des partenaires en relation avec les familles : Ville (CCAS, service politique de la ville, police municipale...), CCVA (service enfance...), Espace Santé Jeunes, .... mais également sur les situations traitées dans diverses instances institutionnelles : CLSPD, PRE, REAPP, coordination Collèges/lycées...

Un temps de travail avec la commission « action sociale » et les partenaires a été consacré à la validation et à la priorisation des problématiques familiales sur le territoire.

## LES PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES

Le contexte général du territoire – avec un accroissement démographique, l'arrivée de nouvelles familles, la modification des formes familiales et les spécificités des familles en fonction des quartiers, le contexte géographique avec les opérations de renouvellement urbain, ont permis de relever les problématiques suivantes, également identifiées par les habitants :

- ✓ Les liens familiaux : difficultés dans les relations parents enfants, éducation, positionnement des parents et relations dans la fratrie
- ✓ L'accès aux institutions de proximité : faire le premier pas
- ✓ La capacité de pouvoir prendre du temps entre femmes ou un temps pour soi
- ✓ Les difficultés à planifier et organiser des sorties en famille
- ✓ La difficulté à mobiliser les familles pour les actions mises en place
- ✓ La précarité croissante
- ✓ Le besoin global de soutien à la parentalité, des difficultés dans les relations intra familiales (relation et parentalité) et les violences intra familiales

Ces difficultés peuvent entraîner un sentiment de « malaise » au sein de la cellule familiale, d'auto-censure ou encore d'isolement pour lesquelles un plan d'actions d'écoute, d'accompagnement, de verbalisation, de formation, d'ouverture, de dédramatisation, de plaisirs doit être mis à disposition des familles.

La mission de « la maison des familles » est d'être un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle, un lieu d'échanges et de rencontres visant à favoriser le développement des liens sociaux et familiaux.

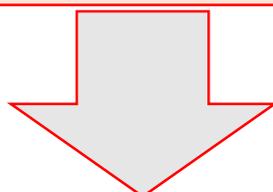
La Maison des Famille privilégie l'écoute et la démarche participative des habitant.e.s afin de répondre au mieux à leurs attentes et à leurs questionnements en matière d'éducation et de parentalité.

Le projet « Maison des Famille » doit s'adresser particulièrement aux familles d'Amboise mais également de la Communauté de Communes du Val d'Amboise, avec une attention particulière pour les plus vulnérables, tout en s'adaptant à la diversité d'un public mixte. C'est pourquoi, le projet porté par la MJC d'Amboise doit être à la fois en adéquation avec les besoins des habitant.e.s du territoire et avec l'offre institutionnelle locale.

# Les objectifs de la " MAISON DES FAMILLES "

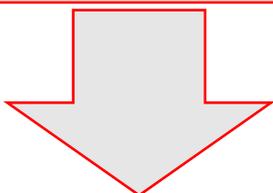
## OBJECTIF 1

ACCOMPAGNER LES FAMILLES DANS TOUTES LES DIMENSIONS DE LEUR QUOTIDIEN



## DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ Rendre les parents acteurs dans la vie de la Maison des Familles et dans d'autres instances participatives
- ✓ Accompagner les familles dans la scolarité de leurs enfants : place du parent, médiation avec l'institution, place de l'enfant, valorisation des compétences, apports de compétences complémentaires...
- ✓ Proposer aux familles des temps de loisirs en famille et entre pairs : programme d'activités spécifiques, démocratisation des propositions sur le territoire et des partenaires, lever les freins aux situations « d'empêchement »  
...

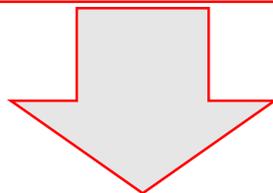


## LES ATTENDUS

- ✓ Une fréquentation plus importante des séniors
- ✓ Une relation plus sereine entre l'école et les parents
- ✓ Une implication plus importante des parents dans la scolarité des enfants
- ✓ Une représentation plus importante des femmes « empêchées »
- ✓ Une implication des familles dans les projets et les actions

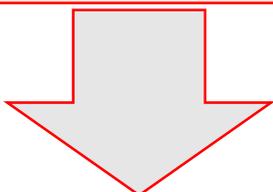
## OBJECTIF 2

### FACILITER LA COMPREHENSION ET L'APPROPRIATIONS DES DROITS COMMUNS



## DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ Faciliter l'accès aux aides liées aux vacances et aux loisirs
- ✓ Promouvoir des espaces de concertation et d'appropriation
- ✓ Développer un plan d'actions de formations en direction des familles
- ✓ Faciliter l'accès aux aides liées aux ressources



## LES ATTENDUS

- ✓ Réduction des non-recours
- ✓ Une implication des familles dans les projets
- ✓ Une appropriation des services partenaires organisés
- ✓ Des départs en vacances plus représentatifs

Dans le contexte actuel, l'évolution des formes familiales est évidemment à prendre en compte, ainsi que le contexte anxiogène lié à l'inflation, aux conséquences d'après crise sanitaire...

Afin de répondre à cette finalité, nous travaillerons avec les familles à la fois sur des temps individuels, avec le travail au quotidien de la référente famille, et collectifs, avec les temps des parents, les commissions Famille, les ateliers parents enfants...

Pour l'accompagnement des familles, il est nécessaire de travailler constamment en lien avec les partenaires de proximité et sur les compétences des parents. Parallèlement il s'agira de se préoccuper aussi du bien-être familial et du bien-être des parents.

Dans le cadre de ce projet, en collaboration avec les habitant.e.s, de nouvelles actions seront continuellement à réfléchir et à innover dans les différents champs d'intervention du projet global.

# Les 10 projets d'animation de base de la "MAISON DES FAMILLES"

REF de l'ACTION	INTITULE	DESCRIPTIF
ACF.01	ATELIERS PARENT/ENFANT	Afin d'accompagner au mieux les familles, la Maison des Familles de la MJC –centre social d'Amboise proposera régulièrement des ateliers : ateliers parents, enfants, familles. Ces temps de rencontre visent à renforcer le lien adulte /enfant, en proposant des temps conviviaux à partager avec d'autres familles. Les liens inter-générationnels, l'intuition parentale sont valorisés ainsi que le développement de l'enfant. Les ateliers sont déclinés et adaptés en fonction des âges des enfants.
ACF.02	CAFES PAPOTES	L'idée des « cafés papotes » est de se retrouver pour discuter d'une thématique et de s'inspirer par les expériences de chacun.e. D'un format d'une heure (une heure trente), le café papote doit être un moment de détente à destination de toutes les personnes intéressées de près ou de loin par les problématiques « familles ». En deux temps, le café papote abordera dans un premier temps des témoignages significatifs sur le sujet abordé puis ouvrira un espace de discussion entre les participant.e.s. Pour les intervenant.e.s, il s'agit de partager son expérience en fonction du sujet présenté entre 10 et 15mn chacun, avec ou sans support de présentation, de façon ludique ou classique.
ACF.03	TERRASSES	La Maison des Familles de la MJC–centre social d'Amboise proposera des temps d'animations lors des vacances scolaires et plus particulièrement lors des vacances d'été. Les programmations permettent de se réunir en famille (enfants avec parents, grands-parents...) autour d'activités manuelles, de motricité, de jeux, d'ateliers sensoriels ou musicaux, de promenades ou encore des sorties de proximité.
ACF.04	CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS I & II)	Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) de la Maison des Familles de la MJC–centre social d'Amboise s'adresse aux enfants scolarisés du CP au CM2 des écoles accueillant les enfants des deux QPV ainsi que les collégiens qui ne disposent pas dans leur environnement familial et social de toutes les conditions nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école. L'orientation des enfants se fait en accord avec les parents en lien avec les enseignants. Les actions conduites dans le cadre du CLAS ont lieu du lundi au vendredi de 16h30 à 18h00, dans des espaces adaptés, en complémentarité avec l'école. Elles sont centrées sur l'aide méthodologique au travail scolaire en petit groupe (8 à 12 enfants maximum) et sur les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire des enfants. Chaque groupe d'enfants est encadré par 2 intervenant.e.s professionnel.le.s et/ou bénévoles. Les parents doivent être associés aux actions, dans un souci de faciliter la compréhension du système scolaire et leur permettre ainsi une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.
ACF.05	SORTIES EN FAMILLE	La Maison des Familles de la MJC–centre social d'Amboise organise 4 fois par an des sorties familiales pour les habitant.e.s du territoire. Ces moments permettent de partager des moments privilégiés en famille (parents et enfants), de rencontrer de nouvelles personnes et de découvrir de nouvelles régions, activités... La référente famille du Centre Social, organise et accompagne les familles inscrites. Les enfants restent, tout au long de la journée, sous l'entière responsabilité de leurs parents. Selon la sortie, des activités peuvent être proposées par la structure où les familles sont libres de visiter et profiter pleinement du lieu.

<b>ACF.06</b>	ACCOMPAGNEMENT AUX VACANCES	<p>Le travail autour du départ en vacances a pour objectif de favoriser l'autonomie et l'insertion des familles, de trouver un équilibre familial, de permettre aux familles de faire une pause dans leur quotidien. Le projet de départ est personnalisé.</p> <p>Il peut s'agir d'une simple aide à la recherche, aux démarches auprès de vacaf ou des centres de vacances ou une préparation plus globale sur l'année avec mise en place éventuelle d'une épargne.</p>
<b>ACF.07</b>	ALSH ESPACE DE DECOUVERTES	<p>La Maison des Familles de la MJC-centre social d'Amboise propose un accueil spécifique pour les 6/12 ans. Dans une logique de « continuité éducative », les enfants accompagnés dans le cadre du CLAS I sont prioritaires.</p> <p>L'espace de découvertes est organisé pour 10 à 12 enfants du lundi au vendredi (1 semaine sur 2 lors des vacances). Les enfants sont encadrés par 2 animateur/trice.s, ce personnel provenant du projet de formation à l'animation mis en place par la MJC-centre social d'Amboise et le service jeunesse de la CCVA en direction des jeunes adultes des quartiers. Proposition d'une soirée par semaine parents-enfants + autres : soirée jeux (convivialité – évaluation – échanges – amusement)</p>
<b>ACF.08</b>	RESEAUX D'ECOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS (REAAP)	<p>Le REAAP développe et met en réseau les multiples initiatives locales qui visent à écouter les parents, les conforter dans leur rôle, leur redonner confiance, reconnaître et valoriser leurs compétences. Les actions s'adressent à tous les parents.</p> <p>La MJC-centre social d'Amboise co-anime le REAAP qui valorise les actions des acteurs de la parentalité et peut en monter d'autres en réponses à des besoins identifiés localement et nécessitent la coopération de partenaires. Les actions REAAP permettent aux parents de trouver lors d'échanges collectifs, les ressources dont ils ont besoin pour se réassurer dans leur fonction parentale, d'améliorer leurs conditions de vie, de tisser des liens avec d'autres parents, avec des professionnels, avec leurs enfants.</p>
<b>ACF.09</b>	ACTIONS EDUCATIVES FAMILLES (AEF)	<p>Dans le cadre de la continuité éducative portée par la MJC-centre social d'Amboise, la Maison des Familles proposera aux familles des enfants accompagnés (et aux familles qui leurs sont proches par l'école ou dans le quartier) des activités à caractère culturel afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapprocher les familles des structures culturelles locales (bibliothèques...)</li> <li>- Accompagner individuellement les parents vers des formations en savoirs de base</li> <li>- Animer des temps collectifs favorisant la mobilisation des familles dans leur rôle parental et citoyen.</li> </ul>
<b>ACF.10</b>	QUINZAINE DE LA PARENTALITE	<p>La Maison de la Famille de la MJC-centre social d'Amboise participe activement à cet événement pluri partenarial composé d'un programme d'animations, d'échanges, d'ateliers ou de conférence qui permettront aux parents de mieux appréhender leurs responsabilités éducatives et de favoriser la qualité et la continuité des liens avec leurs enfants.</p>

Toutes ces actions font l'objet d'une fiche action complète spécifique. Toute action complémentaire créée en cours de projet fera l'objet d'une formalisation administrative en fiche action.

# Les moyens de mise en œuvre

## **L'ORGANISATION ET LES MOYENS HUMAINS**

Pour prendre en charge les actions de la « maison des familles », le service s'appuie sur une référence familles qui doit être diplômée (Conseiller.ère en Economie Sociale Familiale ou animation sociale) et salariée à temps plein du centre social.

Son rôle est d'impulser et de fédérer les actions spécifiques destinées aux familles, les premières étant d'assurer la mise en œuvre d'actions en direction des familles, tant collectives, qu'individuelles, ainsi que de développer et d'assurer le suivi de partenariats dans le cadre des actions familles.

S'ajoute à ces missions un travail en transversalité avec une complémentarité des compétences professionnelles.

Afin de répondre au mieux aux attentes des familles, la référence familles travaille en interne en collaboration avec :

- Le service Jeunesse pour tout ce qui concerne le public collège/lycée
- Le service médiation pour la médiation parents/collège(lycée), le contact avec le public jeune (qui ne fréquentent pas les accueils de l'association)
- La référente Accueil pour les accompagnements administratifs, de réservation, d'écoute et les ateliers d'écrivain public
- Le service culturel pour les droits aux loisirs et à la pratique artistique et culturelle

Evidemment, la Référence Familles ne peut, à elle seule, porter et animer tous les projets qui émergent des ambitions associatives et des besoins et attentes identifiées par les familles elles-mêmes, par les partenaires et les impulsions de l'Etat. Aussi, la référence Familles doit pouvoir :

Consolider un réseau de bénévoles

Construire une culture transversale au sein de l'équipe de l'association

Recruter du personnel ponctuel

Pour prendre en compte la cellule familiale dans sa globalité, il sera aussi possible de travailler avec le service Enfance jeunesse déjà très à l'écoute des familles à travers les différents projets en place. Il s'agira d'identifier et toucher des familles pour l'élaboration et la construction de projets (administratif, rencontre avec d'autres établissements, associations, partenaires pour la faisabilité...), pour travailler ensuite avec les animateurs sur leur mise en place et leur réalisation, tout en faisant des évaluations régulières.

## **LES MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS**

Pour mener à bien le projet, la référence familles bénéficie des moyens matériels de l'association.

L'association met à sa disposition tout le matériel de bureautique élémentaire : PC, bureau, fournitures administratives. En complément de ce matériel, l'association utilise un logiciel commun à tous les services de gestion des activités et des adhérent.e.s ; ainsi les inscriptions, le suivi et les extractions peuvent être réalisés en tout temps et par tous les intervenant.e.s du projet/de l'action.

Enfin, le service bénéficie d'un budget analytique dont la référence familles est responsable. Celui-ci est discuté en début de saison avec la commission action sociale qui en détermine le montant et l'arbitrage des financements perçus pour le fonctionnement global de l'association. Evidemment, ce budget peut être complété par les différents appels à projets, opportunités au développement du service.

## BUDGET :

CHARGES		PRODUITS	
60. ACHATS	43 900,00 €	70. PARTICIPATIONS	6 000,00 €
61. SERV. EXTERIEURS	6 650,00 €	70. CAF – PS AG	
62. AUTRES SERV. EXT.	14 200,00 €	70. CAF – PS ACF	23 000,00 €
63. IMPOTS ET TAXES	1 300,00 €	70. CAF – AUTRES PS	
64. PERSONNEL	98 000,00 €	74. SUBVENTIONS	103 000,00 €
65. AUTRES CH. GEST. C	20000 €	75. AUTRES PROD. GEST. C	450,00 €
66. CH. FINANCIERES	50,00 €	76. PROD. FINANCIERS	0,00 €
67. CH. EXCEPTIONNELLES	500,00 €	77. PROD. EXCEPTIONNELS	0,00 €
68. DOTATIONS	3 200,00 €	78. REPRISES S/ PROVISION	50,00 €
		79. TRANSFERTS CHARGES	2 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>168 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>168 000,00 €</b>

### **LE PARTENARIAT AUTOUR DU PROJET**

Pour la mise en œuvre des projets, le service doit régulièrement solliciter des partenaires spécialisés en fonction des actions menées. Il s'agit de mobiliser un réseau de partenaires afin de favoriser la complémentarité des compétences et la transversalité et de centraliser toute l'offre de service du territoire à destination des familles.

Cette démarche a pour but de privilégier un accompagnement dans toutes ses dimensions pour les usager/ère.s du territoire. Ce partenariat est indispensable afin de renforcer l'efficacité et l'efficience des actions.

Il s'agit de permettre globalement à la MJC Centre social de devenir un lieu identifié par les habitant.e.s et donc les familles et les partenaires comme un lieu ressource et d'orientation.

Le partenariat se met en place en fonction des actions et des besoins des usager/ère.s. Les partenaires sont également un relais de communication très important concernant les actions mises en œuvre au Centre Social. Ils seront donc régulièrement destinataires de la communication de chaque action via le logiciel des activités.

# Le suivi et l'évaluation du projet

Il est important et indispensable de mettre en place une démarche d'évaluation du projet afin d'analyser les résultats des actions développées dans ce cadre. Celle-ci doit être une démarche « concertée » avec les professionnel.le.s, les habitant.e.s, les bénévoles et les partenaires pour analyser les écarts entre les résultats attendus et ceux obtenus.

Le suivi et l'évaluation du projet « Maison des Familles » a pour objectif :

- ✓ D'ajuster les actions en fonction des problématiques familiales qui évoluent et d'assurer leur réalisation par rapport aux objectifs fixés
- ✓ D'assurer une progression dans le temps en utilisant des critères d'évaluation à la fois qualitatifs et quantitatifs
- ✓ Pour que l'évaluation soit la plus exhaustive possible, il est donc nécessaire d'évaluer les actions :
- ✓ A court terme/A plus long terme ou à la fin de l'action ;
- ✓ De manière qualitative/De manière quantitative.

Nous retrouverons ces composantes dans les grilles d'évaluation qui doivent être complétées à mi-parcours et à la fin des actions pour une évaluation globale et efficiente du projet famille.

## Conclusion

Le projet « Maison des familles » va permettre d'intervenir de façon globale et au plus près des problématiques des familles à travers une dynamique partenariale. Les actions mises en place dans le cadre de ce projet seront à la fois individuelles et collectives, en fonction des thématiques à aborder et des évolutions des formes familiales et de l'évolution du territoire dans un contexte de crise économique et identitaire et post covid.

# PARTIE 6 :

## LA MAISON DES JEUNES

Préambule.....	P111
Les problématiques jeunesse.....	P112
Des données complémentaires.....	P115
Les objectifs.....	P1125
Les moyens de mise de oeuvre.....	P128
Le suivi et évaluation.....	P131
Conclusion.....	P131

# Préambule

L'Association « LA MJC D'AMBOISE », affiliée à la Fédération Régionale des MJC (FRMJC) et à la Fédération des centres sociaux Centre Val de Loire, est connue au niveau local en rapport avec son activité de démocratisation de l'accès aux loisirs, aux vacances et aux pratiques artistiques et culturels et plus particulièrement en direction de la Jeunesse.

Toutefois, l'action de l'Association est bien plus diversifiée puisque la MJC d'Amboise est aussi un Centre International de Séjour, centre d'hébergement affilié aux réseaux « UNAT » et « Ethic Etapes » et un Centre social.

Le secteur Jeunesse est donc implanté dans les « murs » de la MJC Centre Social localisé dans l'un des quartiers prioritaires d'Amboise : La Verrerie.

Le **secteur jeunesse** propose des actions éducatives et de loisirs sur les temps périscolaires et extrascolaires des adolescents âgés de 10 à 17 ans, sur le territoire d'Amboise et de la Communauté de Communes du Val d'Amboise (CCVA).

Une structuration du service doit permettre d'être régulièrement présent sur l'ensemble du territoire et de proposer un fonctionnement et des projets correspondant à la réalité de ce territoire et accessibles par le plus grand nombre.

## LES MJC ET LES ACCUEILS DES JEUNES

Les déséquilibres engendrés par les concentrations urbaines, les évolutions de la structure familiale, des modes de vie, du travail, rendent plus que jamais indispensables les lieux d'accueil et de loisirs de la jeunesse hors du temps scolaire. Composante de la vie quotidienne des jeunes, les loisirs de proximité participent au développement de la personne et de la citoyenneté.

En réponse aux besoins de la société et dans l'esprit de ses finalités, la MJC d'AMBOISE offre, par l'intermédiaire de son réseau, des formules de loisirs de proximité ou de vacances collectives, complémentaires de l'action éducative de la famille, de l'école et du contexte culturel.

Les accueils de loisirs et tout autre projet de la MJC prennent en compte la diversité des jeunes accueillis comme étant un facteur d'enrichissement du groupe. Celui-ci est organisé de manière à favoriser l'épanouissement de chacun et à lui permettre de prendre toute sa place dans la dynamique du collectif; et ce autour des valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité.

Entités éducatives originales, à la fois lieux de personnalisation et de socialisation, les accueils de jeunes pour les MJC sont :

- |  |   |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>L'apprentissage de la citoyenneté</i> | <input checked="" type="checkbox"/> <i>L'ouverture aux échanges interculturels</i>  |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>La formation de l'esprit d'équipe</i> | <input checked="" type="checkbox"/> <i>L'insertion sociale</i>  |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>Le développement de l'initiative</i>  | <input checked="" type="checkbox"/> <i>La solidarité</i>  |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>La prise de responsabilité</i>        | <input checked="" type="checkbox"/> <i>Le développement local en concertation avec les élus et en partenariat avec d'autres acteurs associatifs</i> |

# Les problématiques jeunesse

## METHODOLOGIE

Les jeunes, les jeunes, les jeunes... Mais qui sont ces jeunes ?

A chaque discours, à chaque rencontre concernant la jeunesse, nous entendons parler de ces « jeunes », comme de ces « adolescents ». Le concept est flou alors on y ajoute des qualificatifs qui donnent l'impression de pouvoir se représenter de qui nous parlons : les jeunes des quartiers, les jeunes adolescents, les jeunes filles, les jeunes femmes... Cela ne nous permet pas de circonscrire notre champ d'intervention, alors essayons de le définir uniquement pour notre projet.

Comme Bourdieu l'a présenté, *« la jeunesse n'est qu'un mot : le réflexe professionnel du sociologue est de rappeler que les divisions entre les âges sont arbitraires. On ne sait pas à quel âge commence la vieillesse, comme on ne sait pas où commence la richesse. En fait, la frontière entre jeunesse et vieillesse est dans toutes les sociétés un enjeu de lutte ».*

Tout d'abord, nous prendrons comme base de travail la définition de Bernard Roudet – sociologue de la jeunesse, chercheur chargé d'études et de recherche à l'INJEP et membre fondateur de la revue Agora débats/ jeunesse – qui résume la Jeunesse comme **« l'âge des possibles et des expérimentations, âge des engagements et des choix, la jeunesse est une période d'apprentissage des responsabilités, d'accès à l'indépendance matérielle et de construction identitaire de l'autonomie. [...] En même temps, la jeunesse est l'âge des classements sociaux et de la confrontation aux inégalités sociales. La jeunesse ne forme pas un ensemble homogène : elle est traversée par des différenciations sociales, liées tout particulièrement aux inégalités en matière de niveau d'études et de qualification »** (« Qu'est-ce que la jeunesse ? » – Après demain 2012/4 (n°24,NF), pages 3 à 4 – éditions Fondations Seligmann)

Si Bernard Roudet, comme l'INSEE, choisit arbitrairement la classe d'âge 15/24 ans pour définir la jeunesse, nous allons faire une appropriation plus personnelle en considérant la jeunesse concernée par la « maison des jeunes » de la MJC d'Amboise âgée de 10 à 29 ans, c'est-à-dire de l'entrée au collège jusqu'à une potentielle sortie d'études longues.

Enfin, nous pourrions présenter un travail réalisé au niveau local concernant la jeunesse d'Amboise, mais nous faisons le choix de nous appuyer sur des données plus généralistes et à plus grande échelle. Notre action locale doit être un maillon fort à la construction d'une réponse aux problématiques mondiales de nos jeunes, qu'ils en aient conscience ou non.

## LES PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES

**Alors quelles sont ces problématiques que nous devons prendre en compte, entre celles qui sont dictées par les institutions et les préoccupations verbalisées par la jeunesse ?**

*« Suis-je encore jeune ?*

*Pour la SNCF, non, je n'ai plus droit aux aides mais si on regarde mon salaire, oui, j'ai un salaire à 3 chiffres.*

*[...] Ceux qui ont les plus d'années d'avenir devraient être plus légitimes que les autres pour parler d'avenir. Et nous vous l'affirmons, nous ne voulons pas de la place que vous nous donnez, nous sollicitons celle que nous voulons prendre. « Je ne veux pas laisser prendre des décisions pour les jeunes par des personnes qui ne le sont plus ! »*

– Extrait du discours d'une « jeune » au Congrès des Centres sociaux – 2023.

Les références présentées ici concernent la place politique de la Jeunesse mais nous pourrions également identifier la problématique des ressources financières. Dans les différentes études concernant les inquiétudes, attentes ou problématiques soulevées par la jeunesse, ces deux références en font parties.

Mais d'autres sujets doivent être pris en compte.

### **D'une étude ciblée à une montée en généralité :**

IPSOS présente une analyse d'une étude menée pour le Collège de France auprès de jeunes Français (18/35 ans) pour mieux appréhender leur rapport à la science et au réchauffement climatique, pour laquelle nous pouvons toutefois alerter sur le biais de la représentation limitée de l'échantillon (1028 jeunes et profils essentiellement scientifiques). Nous modérons les conséquences du biais présenté en rapport avec des lectures qui corroborent le fait que le sujet présenté (le réchauffement climatique) fait partie des inquiétudes de la jeunesse cela étant démontré par un fait médiatique d'importance symbolique : le jugement du 14 août 2023, dans lequel un tribunal du Montana (États-Unis) a donné raison à 16 jeunes américains qui ont engagé un contentieux climatique contre leur État en vue de protéger leurs droits à un environnement sain, à la vie, à la dignité et à la liberté.

De plus, **cette étude fait apparaître des problématiques « secondaires » que nous définirons à posteriori puisque ce sont celles-ci qui seront montées en généralité.**

- ☑ 47% des jeunes pensent que la réalité du réchauffement climatique n'a pas été démontrée scientifiquement
- ☑ 55% pensent que l'énergie nucléaire contribue autant au réchauffement climatique que le gaz ou le charbon
- ☑ 46% déclarent ne pas bien connaître la signification de l'expression « gaz à effet de serre »
- ☑ 55% déclarent ne pas bien connaître la signification de l'expression « empreinte écologique »

POURTANT...

- ☑ 80% ont confiance dans les chercheurs pour communiquer des informations objectives sur les enjeux scientifiques
- ☑ 79% se disent intéressés par la thématique du réchauffement climatique
- ☑ 44% citent le réchauffement climatique parmi leurs principales préoccupations (en tête devant le pouvoir d'achat : 41%)

Aussi, l'étude présente une jeunesse qui exprime globalement une certaine défiance vis-à-vis des décideurs politiques, les jeunes de 18-35 ans ont confiance dans les chercheurs, et sont intéressés par les grandes thématiques scientifiques contemporaines. Pourtant, leur connaissance sur ce sujet s'avère assez limitée (peu de maîtrise du vocabulaire qui permet d'appréhender les débats (« transition énergétique, neutralité carbone... »), et ils sont victimes des nombreuses fausses informations qui circulent. Les jeunes admettent d'ailleurs eux-mêmes se sentir perdus face aux informations qui leur parviennent (supports d'information utilisés pour s'informer peu propices à la diffusion de contenus très subjectifs : chaînes YouTube ou autres réseaux sociaux).

Parmi les thématiques scientifiques qui suscitent le plus d'intérêt chez les jeunes, c'est le **réchauffement climatique** qui arrive en tête, avec près de 4 jeunes sur 5 se déclarant intéressés (79%, 40% très intéressés). Viennent ensuite la médecine (73%, 30% très intéressés) et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (71%, 27% très intéressés). Par l'étude, les nouvelles technologies de l'information et de la communication deviennent une problématique à part entière dans notre travail de centralisation des intérêts/difficultés de la jeunesse : **éducation aux médias**.

Plus généralement, il s'agit de la thématique sociétale qui les préoccupe le plus, devant le pouvoir d'achat et les inégalités sociales. Si par le biais présenté en préambule, le classement des préoccupations importe peu (au vue des profils des répondants), le **pouvoir d'achat** et les **inégalités sociales** sont mentionnées et seront considérées comme des préoccupations actuelles.

Aussi, le travail de Bernard Roudet et cette analyse nous permettent donc d'identifier les problématiques suivantes :

- Besoin d'un accès aux champs des possibles**
- Besoin d'expérimenter en sécurité**
- Besoin de s'engager**
- Besoin d'expérimenter**
- Besoin de comprendre, d'analyser et de déconstruire les classements et les inégalités sociales**
- Besoin d'un accompagnement au parcours formatif et d'étude**
- Besoin de lever les freins financiers et de consolider les trajectoires**
- Besoin de s'informer pour construire sa conception des faits sociétaux – le réchauffement climatique est explicitement un enjeu pour la Jeunesse**

Nous pouvons également ajouter :

- Besoin de s'évader, de s'amuser et de ne pas devenir adulte trop vite**

La présentation en termes de « BESOIN » est un choix délibéré.

# Des données complémentaires nationales

## LE PARCOURS D'INSERTION NATIONAL

Parmi les jeunes qui sont sortis de formation initiale en 2017, au cours des trois ans qui ont suivi...

**45%**

ont connu un accès durable à l'emploi (Accès immédiat ou rapide à l'emploi et maintien dans une situation d'emploi par la suite)

**25%**

ont connu un accès progressif à l'emploi (Cheminement vers l'emploi lent et progressif précédé d'une période de chômage ou d'inactivité)

**16%**

ont connu un maintien aux marges de l'emploi (Parcours dominé par le chômage ou l'inactivité)

**8%**

ont connu une sortie de l'emploi (Passage d'une situation d'emploi à une période de chômage ou d'inactivité suite à un accident de parcours notable)

**6%**

ont connu des retours en formation (Épisodes durables de formation ou de reprises d'études)

## LE CHÔMAGE – INACTIVITÉ

En 2022, **17.3%** des actifs des actifs âgés de 15 à 24 ans sont au chômage (taux de chômage), ils représentent **7,3%** de l'ensemble des 15-24 ans (part du chômage).

En 2021, la part du chômage des 15-29 ans au sein des pays de l'Union européenne est en moyenne de **7,1%** et...

**15,5 %**

des jeunes actifs qui ont terminé leurs études initiales depuis 1 à 4 ans sont au chômage

**12,4 %**

des 15-29 ans sont des NEET (Neither in Employment nor in Education or Training), c'est-à-dire qu'ils ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation : 5.5 % ont 15/19 ans – 15.5% ont 20/24 ans – 16.9% ont 25/29 ans

## LE DISCRIMINATION A L'EMBAUCHE

En 2017, **14%** des jeunes qui ont terminé leur formation initiale affirment avoir été victimes de discrimination à l'embauche ou dans l'emploi, au cours des trois premières années de leurs parcours d'insertion.

<b>Ensemble</b>	<b>14.5%</b>
Hommes	12.3 %
Femmes	16.7 %
<b>Résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville à la fin des études</b>	<b>19.6 %</b>
<b>Ne résidant pas dans un quartier prioritaire de la politique de la ville à la fin des études</b>	<b>13.6 %</b>
Leurs deux parents sont nés en France	12.2 %
Un seul de leurs parents est né en France	16.5 %
Leurs deux parents sont nés à l'étranger	26.4 %

## LES CONDITIONS DE VIE

### LES RESSOURCES EN 2020

(Source : INSEE, bases tous salariés)

**1520 €** Salaire net mensuel moyen pour un jeune de moins de 26 ans (en équivalent temps plein)

**2080 €** Salaire net mensuel moyen pour un jeune de 26 ans à 30 ans (en équivalent temps plein)

**2470 €** Salaire net mensuel moyen pour l'ensemble des jeunes de plus de 15 ans (en équivalent temps plein)

### LES RESSOURCES DES ETUDIANTS EN 2020

(Source : OVE, Conditions de vie des étudiants 2020)

**530 €** Aide financière familiale moyenne déclarée par les étudiants

**330 €** Aide financière d'Etat moyenne déclarée par les étudiants

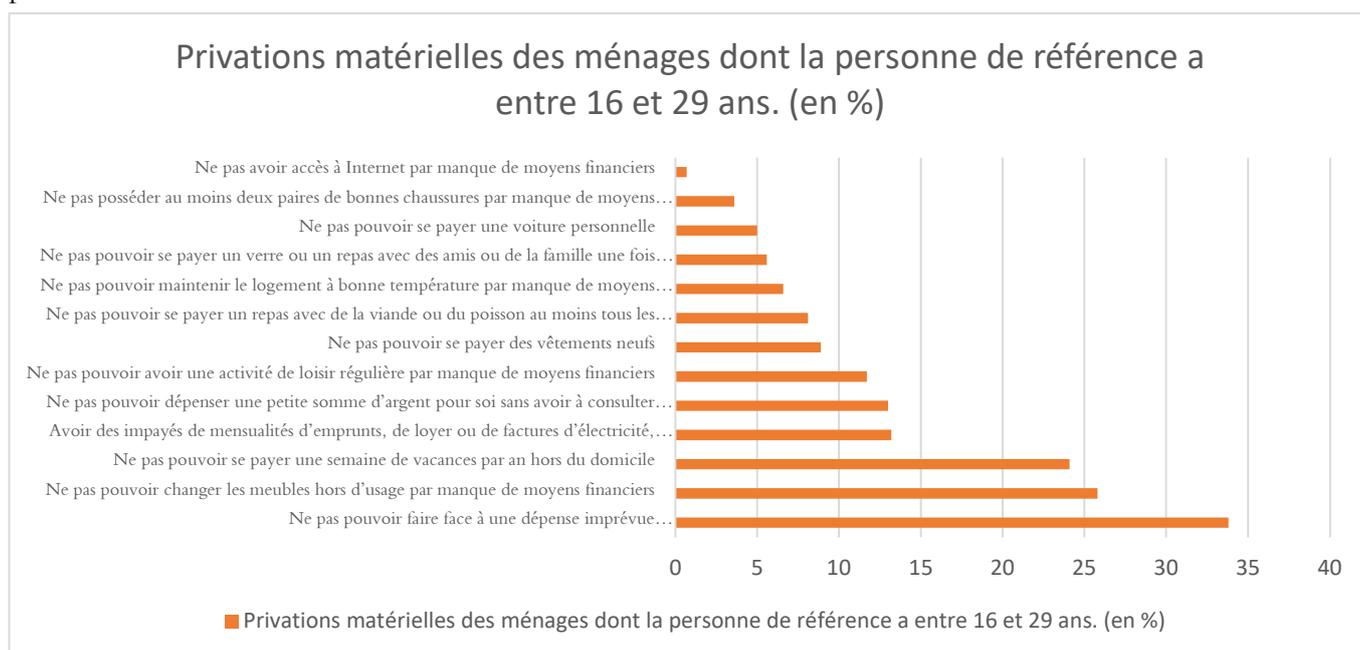
**730 €** Revenus d'activité moyens déclarés par les étudiants

## LA PAUVRETE

En 2019, le seuil de pauvreté monétaire est de **1102 €** par mois (le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du niveau de vie médian qui partage la population en deux (en 2019, la moitié des métropolitains disposent d'au moins 1837 € mensuels).

**4,3 millions de jeunes** métropolitains de moins de 30 ans ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté soit 20.2% des moins de 18 ans (soit 2,8 millions de mineurs), 19% des 18-29 ans (soit 1,5 million de jeunes) et 14.6% de l'ensemble de la population française métropolitaine (soit 9,2 millions de personnes).

En 2021, **12,2 %** des ménages dont la personne de référence est âgée de 16 à 29 ans déclarent vivre au moins cinq privations matérielles.



En 2021, les personnes de 16 à 29 ans attribuent une note moyenne de 7,2 à la vie qu'elles mènent actuellement (sur une échelle de 0 à 10).

## LE PERMIS DE CONDUIRE

Part des 18-24 ans possédant le permis B, selon la taille de l'unité urbaine de résidence, en 2019

Rural	85%
De 2 000 à 19 999 habitants	70%
De 20 000 à 99 999 habitants	66%
De 100 000 à 1 999 999 habitants	65%
Agglomération de Paris	41%
<b>Ensemble</b>	<b>64%</b>
QPV	42%
HORS QPV	67%

Source : Enquête Mobilité des Personnes, 2019

## LA SECURITE et LA JUSTICE

### LE CLIMAT SCOLAIRE

(MENJS-MESRI-DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation au lycée)

En 2018, **25,5 %** des lycéens indiquent avoir été victimes d'au moins une situation de violence physique (avoir été au moins deux fois bousculé, frappé ou la cible de lancer d'objets) ou psychologique (avoir reçu un surnom désagréable, été moqué pour sa bonne conduite, été victime d'ostracisme, avoir été insulté au moins trois fois, ou avoir été humilié) depuis la rentrée.

### LA VIOLENCE ET L'INSECURITE

(Source : INSEE-ONDRP-SSMSI, enquêtes Cadre de vie et sécurité, cumul des exercices 2015 à 2019)

#### LES VICTIMES D'AGRESSION OU DE VOLS ENTRE 2014 ET 2018

Les vols avec ou sans violence correspondent aux vols ou tentatives de vols de biens personnels dans un lieu public, sur le lieu de travail ou d'études, avec ou sans violences physiques.

**2.6%**

Victimes d'agression ou de vol chez les hommes de 18/29 ans

**2.8%**

Victimes d'agression ou de vol chez les femmes de 18/29 ans

**1.5%**

Victimes d'agression ou de vol pour l'ensemble des 18/74 ans

#### LES VICTIMES DE MENACES, D'INJURES OU D'INSULTES ENTRE 2014 ET 2018

Les violences physiques ou sexuelles regroupent les attouchements, rapports sexuels non désirés, tentatives de rapports sexuels non désirés, gifles, coups, et toutes autres formes de violences physiques.

**15.9%**

Victimes d'agression ou de vol chez les hommes de 18/29 ans

**20.2%**

Victimes d'agression ou de vol chez les femmes de 18/29 ans

**12.2%**  
**vs 13.4%**

Victimes d'agression ou de vol pour l'ensemble des 18/74 ans (Hommes vs Femmes)

Entre 2014 et 2018, **1,6 %** des femmes de 20 à 34 ans déclarent avoir été victimes d'au moins un fait de viol, tentatives de viol ou attouchement sexuel. (0,9 % pour l'ensemble des 20-34 ans).

En 2021, **18,6 %** des femmes de 14-29 ans déclarent souvent ou parfois se sentir en insécurité dans leur quartier ou leur village, contre 7,3 % parmi les hommes du même âge.

## LA JUSTICE

En 2021, **2 %** des 10-24 ans ont été poursuivis en tant qu'auteurs présumés dans une affaire pénale, ce qui représente près de 225 000 jeunes dont :

**27%**

sont impliqués dans une affaire d'infraction à la circulation routière et aux transports (27% de 10/24 ans / 40% de 25 ans et +)

**18%**

sont impliqués dans une affaire de vol ou du recel (18% de 10/24 ans / 9% de 25 ans et +)

**17%**

sont impliqués dans une affaire d'usage, détention ou trafic de stupéfiants (17% de 10/24 ans / 8% de 25 ans et +)

**15%**

sont impliqués dans une affaire de violence volontaire (15% de 10/24 ans / 18% de 25 ans et +)

En 2021, 215 000 condamnations définitives ont été prononcées à l'encontre de jeunes de 10 à 24 ans.

Au 31 décembre 2021, les jeunes âgés de 13 à 24 ans représentent **21,5 %** des condamnés incarcérés, tandis que leur part dans la population des 13 ans et plus est de 17 %.

## LOISIRS / SPORT / CULTURE

En 2019, **45 %** des 18-30 ans affirment qu'en général ils aiment occuper leur temps en passant du temps avec leurs proches (famille, amis).

### OCCUPATION DU TEMPS LIBRE DES 18-30 ANS

(Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019)

Passer du temps avec ses proches (famille amis)	45%
Passer du temps sur Internet	27%
Pratiquer des activités physiques ou sportives	26%
Faire des sorties culturelles (cinéma, théâtre, musée, etc.)	18%
Se reposer, ne rien faire de précis	17%
Regarder la télévision	14%
S'occuper de son domicile (bricolage, jardinage, etc.)	14%
Pratiquer des activités artistiques (musique, peinture, danse, écriture, etc.)	11%
Se cultiver, développer ses connaissances générales	11%
Pratiquer des activités de création numérique en ligne (blog, site, vidéo, etc.)	6%
Autre	5%
Suivre des cours, chercher à améliorer sa situation scolaire ou professionnelle	5%

En 2018, **44 %** des 15-24 ans ont fréquenté une bibliothèque, c'est le cas de 27 % de l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus.

En 2018, **20 %** des 15-24 ans ont eu une pratique musicale en amateur, et 45 % ont eu un autre type de pratique artistique en amateur. C'est le cas respectivement de 11 % et 35 % de l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus.

En 2021, **83 %** des 15-24 ans résidant en France sont partis en voyage pour motif personnel au moins un jour, toutes destinations confondues (contre 78 % pour l'ensemble de la population).

En 2021, **91.5 %** des 15-29 ans se sont connectés à Internet tous les jours ou presque.

	15-29 ans	Ensemble des 15 ans et plus
S'est connecté à Internet tous les jours ou presque	91,5%	72,3%
A fait un achat sur internet au cours des trois derniers mois	71,5%	59,6%
A accédé à son compte bancaire par internet au cours des trois derniers mois	68,3%	65,4%
A utilisé internet pour contacter une administration ou un service public au cours des douze derniers mois	73,6%	74,1%

En 2022, **87 %** des 12-17 ans et **96 %** des 18-24 ans utilisent un téléphone mobile pour naviguer sur Internet. C'est le cas de 82 % de l'ensemble de la population.

En 2019, **3%** des 15-29 ans sont incapables d'utiliser des ressources et moyens de communication électronique, que cela soit par impossibilité matérielle ou par manque de compétences. On parle d'illectronisme. Ils sont 19 % à avoir au moins une incapacité numérique (Information, communication, logiciel ou résolution de problème).

L'indicateur de capacités numériques mesure l'utilisation d'Internet ou de logiciels pour quatre domaines (recherche d'informations, communication en ligne, résolution de problèmes informatiques, utilisation de logiciels).

### Équipement, usage d'Internet et capacité numérique

	Pas d'équipement Internet	Non-usage d'Internet dans l'année	Au moins une incapacité	Illectronisme
Ensemble	12,0%	15,2%	47,3%	16,5%
15-29 ans	2,3%	2,8%	19,2%	3,0%
30-44 ans	3,6%	2,8%	33,6%	3,2%
45-59 ans	7,0%	7,8%	47,8%	9,3%

## LA PRATIQUE SPORTIVE

En 2022, **76 %** des 15-29 ans ont pratiqué une activité régulière c'est-à-dire au moins une fois par semaine en moyenne.

### Part des 15-29 ans pratiquant une activité sportive en 2022

	Au moins une activité	Pratique régulière (au moins une fois par semaine en moyenne)	Pratique occasionnelle	Non -pratiquant	Au moins trois activités différentes
15-29 ans	86,0%	76%	10,0%	14,0%	52,0%
15-24 ans	87,0%	78%	9,0%	13,0%	52,0%
25-29 ans	81,0%	69%	12,0%	19,0%	54,0%
Ensemble des 15 ans et plus	72,0%	60%	12,0%	28,0%	33,0%

### Motif de la pratique sportive des 15-29 ans en 2022

	15-29 ans	Ensemble des 15 ans et plus
Santé	22,0%	32,0%
Plaisir, amusement	19,0%	16,0%
Amélioration de l'apparence, de la forme	18,0%	13,0%
Détente	13,0%	18,0%
Performance, compétition	10,0%	4,0%
Rencontre avec les autres	7,0%	5,0%
Contact avec la nature	7,0%	10,0%
Risque, aventure, sensations	4,0%	2,0%
Autre	0,0%	0,0%

En 2021, **3 millions** de licences ont été délivrées à des jeunes âgés de 15-29 ans, soit 26,1 licences pour 100 jeunes correspondant à 32.9 licences pour 100 jeunes hommes et 19.2 licences pour 100 jeunes femmes.

## ENGAGEMENT ET PARTICIPATION

### BENEVOLAT

En 2021, **3 jeunes de 16 à 30 ans sur 10** ont donné une partie de leur temps jeunes de 16 à 30 ans sur 10 bénévolement pour une association.

#### **Domaines d'engagement bénévole des 18–30 ans en 2022**

Sport	36,0%
Culture ou loisirs	18,0%
Jeunesse et éducation	19,0%
Domaine social, solidarité	16,0%
Environnement	15,0%
Santé, recherche médicale, aide aux malades	13,0%
Action humanitaire, aide au développement	14,0%
Lutte contre les discriminations (racisme, homophobie, antisémitisme, etc.)	12,0%
Insertion, emploi, formation	7,0%
Paix dans le monde	10,0%
Patrimoine	7,0%
Intervention d'urgence en cas de crise (catastrophe naturelle)	8,0%

### PARTICIPATION CITOYENNE

En 2022, **44 %** des jeunes ont signé une pétition ou défendu une cause sur internet, un blog, ou un réseau social au cours des douze derniers mois.

**21 %** ont participé à une manifestation, une grève ou occupé des lieux.

**23%** des 18–24 ans et **25%** des 25–29 ans inscrits sur les listes électorales n'ont voté à aucun tour des élections présidentielles et législatives.

C'est le cas de 16 % de l'ensemble des inscrits sur les listes électorales.

### LE SERVICE CIVIQUE

En 2021, **87 431 jeunes** ont débuté une mission de Service Civique dont 61 % de femmes.

#### **Évolution du nombre de jeunes entrés en Service Civique dans l'année**

	Jeunes entrés en Service Civique	Part de femmes parmi les volontaires entrés dans l'année
2016	63 008	59,0%
2017	79 157	59,2%
2018	83 925	60,5%
2019	81 023	61,0%
2020	77 391	61,0%
2021	87 431	61,0%

En 2021, 17% des jeunes engagés en service avaient un niveau de formation initiale sans diplôme (ou brevet des collèges), 7% de niveau CAP/BEP, 42% de niveau baccalauréat et 35% avec un diplôme de l'enseignement supérieur.

## SANTE

### ETAT DE SANTE

En 2021, **89 %** des 15–29 ans déclarent que leur état de santé en général est très bon ou bon dont... 34% estiment qu'il est bon et 55% estiment qu'il est très bon.

En 2021, **15 %** des 16–29 ans déclarent qu'ils ont un problème de santé chronique ou de caractère durable (maladie qui a duré ou peut durer pendant 6 mois au moins).

En 2017, **7 %** des 16 à 24 ans n'étaient pas couverts par une couverture complémentaire santé.

En 2019, **26 %** des 18–29 ans sont en situation de surpoids ou d'obésité.

### SEXUALITE ET CONTRACEPTION

Entre 2014 et 2016, la moitié des femmes qui ont eu 18 ans entre 2014 et 2016 ont eu leur premier rapport sexuel avant 17,6 ans. Cet âge médian est de 17,0 ans pour les jeunes hommes.

#### **Âge au premier rapport sexuel en 2016**

	Hommes	Femmes
Âge médian au premier rapport sexuel (en année)	17,0%	17,6%
Part de 18–29 ans ayant eu leur premier rapport sexuel avant 15 ans (en %)	16,5%	6,9%
Part de 18–29 ans ayant eu leur premier rapport sexuel après 19 ans (en %)	23,1%	33,2%

#### **Méthodes de contraception utilisées par les femmes en 2016**

	15–19 ans		20–24 ans		25–29 ans		Ensemble des femmes 15–49 ans	
	2010	2016	2010	2016	2010	2016	2010	2016
Pilule	48%	44%	60%	53%	53%	44%	41%	33%
Pilule + préservatif	19%	16%	11%	7%	4%	4%	4%	3%
Préservatif	25%	30%	9%	19%	8%	16%	11%	16%
DIU (stérilet)	0%	0%	2%	5%	7%	19%	19%	26%
Implant	1%	4%	3%	10%	3%	5%	2%	4%
Patch ou anneau	0%	1%	2%	2%	3%	2%	1%	1%
Autres méthodes <sup>1</sup>	1%	3%	2%	1%	6%	4%	5%	5%
Aucune méthode	6%	2%	11%	4%	16%	6%	14%	8%

En 2021, le taux de recours à l'IVG\* chez les 20–24 ans est de **24,8 pour 1000** femmes, contre 28,5 en 2014.

### LES CONSOMMATIONS DE DROGUES ET D'ALCOOL

En 2021, **89 %** des 15–29 ans déclarent que leur état de santé en général est très bon ou bon dont... 34% estiment qu'il est bon et 55% estiment qu'il est très bon.

En 2021, **15 %** des 16–29 ans déclarent qu'ils ont un problème de santé chronique ou de caractère durable

## LA CONSOMMATION DE TABAC A 17 ANS

<u>USAGES</u>	2022	Garçons 2022	Filles 2022	2017
Expérimentation (au moins un usage au cours de la vie)	46,5%	46%	47%	59%
Récente (au moins 1 cigarette dans le mois)	25%	25,5%	25%	34%
Quotidienne	15,5%	17%	14%	25%
Intensif (plus de 10 cigarettes/jour)	4%	5%	2%	5%

## LA CONSOMMATION D'E CIGARETTE A 17 ANS

<u>USAGES</u>	2022	Garçons 2022	Filles 2022	2017
Expérimentation (au moins un usage au cours de la vie)	57%	58%	56%	52%
Récente (au moins 1 usage dans le mois)	31%	30%	32%	17%
Quotidienne	6%	6%	6%	2%

## LA CONSOMMATION D'ALCOOL A 17 ANS

<u>USAGES</u>	2022	Garçons 2022	Filles 2022	2017
Expérimentation (au moins un usage au cours de la vie)	81%	81%	80%	86%
Actuelle (au moins un usage dans l'année)	73%	74%	73%	78%
Récente (au moins 1 usage au cours des 30 jours précédant l'enquête)	59%	60%	57%	67%
Régulière (au moins 10 usages dans le mois)	7%	10%	4%	8%
Quotidienne (au moins 1 usage par jour)	1%	1%	0,5%	1%

## LA CONSOMMATION DE CANNABIS A 17 ANS

<u>USAGES</u>	2022	Garçons 2022	Filles 2022	2017
Expérimentation (au moins un usage au cours de la vie)	30%	32%	28%	39%
Actuelle (au moins un usage dans l'année)	23%	25%	22%	31%
Récente (au moins 1 usage au cours des 30 jours précédant l'enquête)	14%	16%	12%	21%
Régulière (au moins 10 usages dans le mois)	4%	5%	2%	7%
Quotidienne (au moins 1 usage par jour)	2%	2%	1%	3%

## L'EXPERIMENTATION DE SUBSTANCE ILLICITE (AUTRE QUE LE CANNABIS) A 17 ANS

	2017	2014
Substances illicites	6,8%	8,8%
Ecstasy/MDMA	3,4%	3,8%
Champignons hallucinogènes	2,8%	3,8%
Cocaïne	2,8%	3,2%
Amphétamines	2,3%	2,8%
LSD	1,6%	1,6%
Héroïne	0,7%	1,0%
Crack	0,6%	1,1%

En 2017, le taux de décès par suicide des 15-24 ans atteint **4,2 pour 100 000** jeunes soit un taux moindre que dans les autres classes d'âge ; pour autant, le suicide continue de représenter la deuxième cause de mortalité (après les accidents de la route) soit 13,5 % des décès de cette classe d'âge.

**Effectifs et taux standardisés de décès par suicide selon le sexe et la classe d'âge, en 2017**

	Femmes			Hommes		Ensemble		
	Nombre de décès par suicide	Taux de suicide standardisés <sup>1</sup> (pour 100 000)	Part des suicides dans la mortalité totale	Nombre de décès par suicide	Part des suicides dans la mortalité totale	Nombre de décès par suicide	Taux de suicide standardisés <sup>1</sup> (pour 100 000)	Part des suicides dans la mortalité totale
1-14 ans	9	0,2	1,9	16	2,5	25	0,2	2,3
15-24 ans	97	2,5	14,4	229	13,1	326	4,2	13,5
25-34 ans	156	3,9	13,3	574	19,3	730	9,3	17,6
35-44 ans	257	6	8,5	998	16,7	1 255	15	13,9
45-54 ans	447	9,8	5,1	1 369	8,5	1 816	20,2	7,3
55-64 ans	388	9	2,1	1 116	3,0	1 504	18,4	2,7
65-74 ans	319	8,7	1,0	795	1,4	1 114	16,6	1,3
75-84 ans	228	9,7	0,4	665	0,9	893	24	0,6
85-94 ans	172	13,2	0,1	482	0,6	654	45,5	0,3
95 ans ou +	15	10,8	0,0	34	0,3	49	50,5	0,1
Ensemble	2 088	6	0,7	6 278	2,1	8 366	13,4	1,4

Pendant la crise sanitaire, **37 %** des 15-24 ans ont connu au moins un syndrome dépressif entre 2020 et 2021, contre 25 % de l'ensemble de la population. Parmi eux :

**22%** ont été détectés avec un syndrome dépressif

**11%** avec deux syndromes dépressifs

**4%** avec trois syndromes dépressifs

# Les objectifs de la " MAISON DES JEUNES "

Le projet « Maison des Jeunes » s'adresse particulièrement aux jeunes de la Communauté de Communes du Val d'Amboise, avec une attention particulière pour les plus vulnérables, tout en s'adaptant à la diversité d'un public mixte. Un public local, mais pas uniquement puisque nous l'avons déjà abordé, la mobilité nous semble essentielle dans l'accompagnement de la Jeunesse et cette mobilité nécessite de savoir partir mais pour le bien de tou.te.s, elle nécessite également de savoir accueillir. C'est pourquoi, le projet porté par la MJC d'Amboise doit être à la fois en adéquation avec les besoins des jeunes et des parents du territoire, mais également avec les préoccupations institutionnelles et surtout avec les nouveaux enjeux mondiaux.

## NOS OBJECTIFS

- ☑ Affirmer la MJC comme un espace de démocratie participative, accompagnant la construction de parcours individuels ou collectifs du local à l'international
- ☑ Réduire les freins à l'accès aux loisirs et à l'éducation
- ☑ Accompagner les jeunes dans leur construction de citoyens responsables, acteurs d'une société juste et solidaire
- ☑ Favoriser l'ouverture à l'autre en favorisant la mixité sociale et culturelle des jeunes et les rencontres interculturelles
- ☑ Développer le sentiment d'appartenance à son territoire et à des réseaux
- ☑ Encourager, accompagner et valoriser le développement des projets individuels et collectifs de jeunes et plus particulièrement les projets de citoyenneté
- ☑ Prévenir les comportements à risque

## NOS ENGAGEMENTS

L'Association LA MJC D'AMBOISE s'engage à la prise en charge des jeunes hors du temps scolaire et à ce que chaque lieu constitue une entité éducative originale, à la fois lieu de développement personnel et de socialisation.

L'association s'engage de plus à :

- ☑ Favoriser l'intégration de jeunes en situation de vulnérabilité (handicap, décrochage...) dans nos accueils, après une large concertation avec les familles, les éducateurs, les représentants élus et les équipes pédagogiques ou en accompagnant vers une orientation adaptée
- ☑ Recruter des équipes pédagogiques formées et contrôlées par les personnes habilitées (Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Préfecture...)
- ☑ Respecter la réglementation en vigueur concernant l'accueil de mineurs
- ☑ Privilégier le recrutement de l'équipe d'animation localement
- ☑ Participer aux différents groupes de travail, de réflexion concernant le secteur enfance-jeunesse du territoire (CCVA)

Pour répondre aux attentes des jeunes et de leurs parents, **les projets doivent offrir** :

- Des conditions d'accueil adaptées : encadrement, sécurité et santé
- Des modes d'organisation et d'animation qui répondent à la fois aux nécessités de prise en charge des jeunes et à leurs souhaits de découverte, de dépassement ou de voyage favorisant l'expression et la création
- Des activités multiples et enrichissantes
- Un cadre convivial et des espaces de jeux

## NOS CHAMPS DE COMPETENCES

### LOISIRS :

- Espace Loisirs ados – Extrascolaire
- Espace Loisirs ados – Périscolaires
- Foyers du midi et du soir
- Séjours...

### CULTURE :

- Stages thématiques
- Education aux médias (ateliers multimédia, atelier presse (journal et radio)...) )
- Ateliers artistiques et culturels hebdomadaires
- Productions artistiques...

### EDUCATION – PREVENTION :

- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité collège
- Coordination collèges et lycées – Lien avec le CLSPD Amboise – Accueils du midi
- Coordination Adultes Relais
- Accueil et accompagnement stages « scolaires »
- Actions et accompagnement projets individuels
- Mesures de responsabilisation et « TIG » majeurs/mineurs
- Point Information Jeunesse
- Planification de permanences thématiques : Espace Santé Jeunes, Mission Locale...

### CITOYENNETE :

- Accompagnement des projets collectifs
- Investissement des jeunes dans les manifestations locales
- Développer les projets d'auto-financement
- Développer les espaces de discussions et de décisions pour et avec les jeunes
- Projets d'engagement : services civiques, actions de solidarité (brigades solidaires)...

**La vie collective des jeunes** est organisée avec l'aide d'adultes attentifs et disponibles de façon à :

- ✓ Respecter leurs rythmes individuels
- ✓ Leur permettre d'appréhender les plaisirs de la détente, du jeu, des relations avec les autres
- ✓ Reconnaître leurs initiatives et favoriser la prise de responsabilités
- ✓ Participer aux décisions concernant la vie collective
- ✓ Élaborer et mettre en œuvre des projets, individuels ou de groupes.

Le projet de la Maison des jeunes est communiqué aux représentants de la Commune, de l'EPCI et aux parents. Sa mise en œuvre, ainsi que la formation préalable du personnel pédagogique, garantissent la sécurité physique, affective et morale des jeunes.

L'élaboration et la mise en œuvre des projets pédagogiques sont assurées par l'équipe de la MJC centre social en accord avec les objectifs des élus des territoires partenaires et selon les valeurs de l'association LA MJC D'AMBOISE.

# Les moyens de mise en œuvre

## L'ORGANISATION ET LES MOYENS HUMAINS

Pour prendre en charge les actions de la maison des jeunes, le service s'appuie sur deux animateur.trice.s jeunesse qui doivent être diplômé.e.s, salarié.e.s à temps plein du centre social.

Son rôle est d'impulser et de fédérer les actions spécifiques destinées aux jeunes, les premières étant d'assurer la mise en œuvre d'actions, tant collectives, qu'individuelles, ainsi que de développer et d'assurer le suivi de partenariats dans le cadre des actions jeunesse.

Afin de répondre au mieux aux attentes des jeunes, l'équipe travaille en interne en collaboration avec :

- Le service Famille pour tout ce qui concerne le public collège/lycée
- Le service médiation pour la médiation parents/collège(lycée), le contact avec le public jeune (qui ne fréquentent pas les accueils de l'association)
- La référente Accueil pour les accompagnements administratifs, de réservation, d'écoute et les ateliers d'écrivain public
- Le service culturel pour les droits aux loisirs et à la pratique artistique et culturelle

Evidemment, l'équipe Jeunesse ne peut, à elle seule, porter et animer tous les projets qui émergent des ambitions associatives et des besoins et attentes identifiées par les jeunes eux-mêmes, par les partenaires et les impulsions de l'Etat.

Aussi, l'équipe Jeunesse doit pouvoir :

- Consolider un réseau de bénévoles
- Construire une culture transversale au sein de l'équipe de l'association
- Recruter du personnel ponctuel

Pour prendre en compte la Jeunesse dans sa globalité, il sera aussi nécessaire de travailler avec le service Enfance jeunesse de la CCVA et de la ville à travers les différents projets en place : coordination collèges, coordination 15/25 ans, extrascolaire...

## NOTRE CONCEPTION DE L'ANIMATEUR

L'Animateur (directeur et animateur) est un agent de relation envers les jeunes, les parents, les autres partenaires,

- Par son écoute attentive il prend en compte les spécificités de chacun ;
- En donnant des références collectives et individuelles il instaure un cadre relationnel qui favorise :
  - Le respect mutuel et la convivialité
  - Les progrès individuels et collectifs
- Il est cohérent entre ce qu'il dit et ce qu'il fait (congruence)
- Il développe des relations interpersonnelles qui favorisent l'autonomie

L'Animatrice est une personne facilitatrice de l'expression individuelle et collective.

- Il conçoit les temps d'activité et de vie quotidienne comme moyen d'accès à une prise de responsabilité progressive
- Il suggère, suscite, valorise des projets et il les accompagne pour les faire aboutir
- Il favorise la création et la découverte, notamment par le jeu.
- Personne-ressource, il dispose de compétences techniques lui permettant de favoriser l'expression individuelle et collective
- Il associe les enfants aux décisions concernant la vie collective

L'Animateur est un adulte responsable : l'ensemble de son action est guidé par le souci de garantir la sécurité physique, affective et morale de tous. Il est structurant : il donne des limites et définit un cadre dans lequel chacun évolue en sécurité.

### **Animateurs et lien social**

Les animateurs devront non seulement posséder de réelles compétences dans les techniques éducatives et les activités mais surtout dans les démarches et les moyens à mettre en œuvre pour le développement, le divertissement, et l'enrichissement des jeunes, et pour la vie de groupe. Ils devront apporter aux jeunes la possibilité de découvrir et d'expérimenter des savoir-faire (activités techniques), des savoir-être (épanouissement, liberté, adhésion aux règles collectives) et des savoir-vivre (intégration dans le groupe et dans la société).

L'animateur aura en premier lieu une fonction de médiateur, dans la mesure où il aidera les jeunes à se faire reconnaître institutionnellement. Il sera garant des actions des jeunes et de leur bien-fondé. De plus, il représentera le monde adulte auprès des jeunes, connaissant les limites et les possibilités. Enfin, du fait de sa fonction éducative, il permettra au groupe de s'organiser et de vivre collectivement.

L'animateur aura également une fonction de coordinateur dans la mesure où il favorisera, à partir des intentions et motivations du groupe, l'élaboration et la réalisation des projets. Il privilégiera le « faire ensemble » plutôt que le « faire à la place de ». Sa fonction de coordination l'amènera de fait à une fonction de conseiller. Il orientera les actions et les décisions des jeunes en fonction des moyens et des objectifs fixés. Il s'adaptera aux situations et aux demandes des jeunes en restant garant du projet éducatif.

Enfin, l'animateur aura une fonction de meneur d'activités. Il pourra soit proposer des activités que les jeunes pourront pratiquer sans son intervention, soit des activités dont il maîtrisera la technique et qui nécessiteront son intervention, soit des activités dont il ne maîtrise pas la technique et qui nécessiteront des intervenants extérieurs compétents.

### **LES MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS**

Pour mener à bien le projet, l'équipe jeunesse bénéficie des moyens matériels de l'association.

Evidemment, l'association met à disposition de ses salarié.e.s tout le matériel de bureautique élémentaire : PC, bureau, fournitures administratives. En complément de ce matériel, l'association utilise un logiciel commun à tous les services de gestion des activités et des adhérent.e.s ; ainsi les inscriptions, le suivi et les extractions peuvent être réalisées en tout temps et par tous les intervenant.e.s du projet/de l'action.

Enfin, l'équipe jeunesse bénéficie d'un budget analytique dont elle est responsable. Celui-ci est discuté en début de saison avec la commission action sociale qui en détermine le montant et l'arbitrage des financements perçus pour le fonctionnement global de l'association. Evidemment, ce budget peut être complété par les différents appels à projets, opportunités au développement du service.

## **BUDGET DE LA MAISON DES JEUNES**

CHARGES		PRODUITS	
60. ACHATS	85 700,00 €	70. PARTICIPATIONS	29 600,00 €
61. SERV. EXTERIEURS	10 900,00 €	70. CAF – PS AG	0,00 €
62. AUTRES SERV. EXT.	26 600,00 €	70. CAF – PS ACF	0,00 €
63. IMPOTS ET TAXES	2 200,00 €	70. CAF – AUTRES PS	39 600,00 €
64. PERSONNEL	115 600,00 €	74. SUBVENTIONS	172 000,00 €
65. AUTRES CH. GEST. C	650,00 €	75. AUTRES PROD. GEST. C	1200,00 €
66. CH. FINANCIERES	50,00 €	76. PROD. FINANCIERS	0,00 €
67. CH. EXCEPTIONNELLES	500,00 €	77. PROD. EXCEPTIONNELS	0,00 €
68. DOTATIONS	2 900,00 €	78. REPRISES S/ PROVISION	200,00 €
		79. TRANSFERTS CHARGES	2500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>245 100,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>245 100,00 €</b>

### **LE PARTENARIAT AUTOUR DU PROJET**

Pour la mise en œuvre des projets, L'équipe jeunesse doit régulièrement solliciter des partenaires spécialisés en fonction des actions menées. Il s'agit de mobiliser un réseau de partenaires afin de favoriser la complémentarité des compétences et la transversalité et de centraliser toute l'offre de service du territoire à destination des jeunes.

Cette démarche a pour but de privilégier un accompagnement dans toutes ses dimensions pour les usagers du territoire. Ce partenariat est indispensable afin de renforcer l'efficacité et l'efficience des actions.

Il s'agit de permettre globalement à la MJC Centre social de devenir un lieu identifié par les habitants et donc les jeunes et les partenaires comme un lieu ressource et d'orientation.

Le partenariat se met en place en fonction des actions et des besoins des usagers. Les partenaires sont également un relais de communication très important concernant les actions mises en œuvre au Centre Social. Ils seront donc régulièrement destinataires de la communication de chaque action via le logiciel des activités.

# Le suivi et l'évaluation du projet « MAISON DES JEUNES »

Il est important et indispensable de mettre en place une démarche d'évaluation du projet afin d'analyser les résultats des actions développées dans ce cadre. Celle-ci doit être une démarche « concertée » avec les professionnel.le.s, les habitant.e.s, les bénévoles et les partenaires pour analyser les écarts entre les résultats attendus et ceux obtenus.

Le suivi et l'évaluation du projet « Maison des Jeunes » a pour objectif :

- ☑ D'ajuster les actions en fonction des problématiques jeunesse qui évoluent et d'assurer leur réalisation par rapport aux objectifs fixés
- ☑ D'assurer une progression dans le temps en utilisant des critères d'évaluation à la fois qualitatifs et quantitatifs

Pour que l'évaluation soit la plus exhaustive possible, il est donc nécessaire d'évaluer les actions :

- ☑ A court terme/A plus long terme ou à la fin de l'action
- ☑ De manière qualitative/De manière quantitative.

Nous retrouverons ces composantes dans les grilles d'évaluation qui doivent être complétées à mi-parcours et à la fin des actions pour une évaluation globale et efficiente du projet jeunesse.

## Conclusion

Le projet « Maison des jeunes » va permettre d'intervenir de façon globale et au plus près des problématiques des jeunes à travers une dynamique partenariale. Les actions mises en place dans le cadre de ce projet seront à la fois individuelles et collectives, en fonction des thématiques à aborder et des évolutions des formes familiales et de l'évolution du territoire dans un contexte de crise économique et identitaire et post covid.

# Les 10 premières actions de la "MAISON DES JEUNES"

REF de l'ACTION	INTITULE	DESCRIPTIF		
JEU.01	ACCUEILS EXTRA-PERISCOLAIRES	<p>La MJC-centre social d'Amboise propose des accueils déclarés afin d'accueillir les jeunes et de développer des projets pédagogiques en adéquation avec leurs attentes et leurs besoins</p> <table border="1"> <tr> <td> <p><b>EXTRASCOLAIRE</b></p> <p><b>Périodes scolaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vendredi : 18h30 – 21h30 ou samedi : 13h30 – 18h30</li> <li>- Séjours accessoires</li> </ul> <p><b>Hors périodes scolaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du lundi au vendredi : 8h00 – 18h30 (+ 1 nuit)</li> </ul> </td> <td> <p><b>PERISCOLAIRE</b></p> <p><b>Périodes scolaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mercredis : 12h00 – 18h30</li> <li>- Mardi et jeudi : 12h00 – 14h00 (Hors PS CAF)</li> <li>- Mardi, jeudi et vendredi : 16h00 – 18h00</li> </ul> </td> </tr> </table>	<p><b>EXTRASCOLAIRE</b></p> <p><b>Périodes scolaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vendredi : 18h30 – 21h30 ou samedi : 13h30 – 18h30</li> <li>- Séjours accessoires</li> </ul> <p><b>Hors périodes scolaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du lundi au vendredi : 8h00 – 18h30 (+ 1 nuit)</li> </ul>	<p><b>PERISCOLAIRE</b></p> <p><b>Périodes scolaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mercredis : 12h00 – 18h30</li> <li>- Mardi et jeudi : 12h00 – 14h00 (Hors PS CAF)</li> <li>- Mardi, jeudi et vendredi : 16h00 – 18h00</li> </ul>
<p><b>EXTRASCOLAIRE</b></p> <p><b>Périodes scolaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vendredi : 18h30 – 21h30 ou samedi : 13h30 – 18h30</li> <li>- Séjours accessoires</li> </ul> <p><b>Hors périodes scolaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du lundi au vendredi : 8h00 – 18h30 (+ 1 nuit)</li> </ul>	<p><b>PERISCOLAIRE</b></p> <p><b>Périodes scolaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mercredis : 12h00 – 18h30</li> <li>- Mardi et jeudi : 12h00 – 14h00 (Hors PS CAF)</li> <li>- Mardi, jeudi et vendredi : 16h00 – 18h00</li> </ul>			
JEU.02	POINT INFO JEUNESSE & PROMENEURS DU NET	<p>La MJC-centre social d'Amboise a renouvelé son projet « Point Information Jeunesse » sur le territoire labellisé par les services de l'Etat jusqu'en 2028. Il s'agit ici d'accompagner les jeunes dans leurs premières démarches individuelles et collectives et de les orienter vers les partenaires spécifiques en cas de besoin (Mission Locale, Espace Santé Jeunes, Planning familial...). Le PIJ est partenaire dans des projets locaux tels que le forum jobs été et porte au sein de l'association les coordinations collèges/lycées, les actions d'engagement et de citoyenneté, l'accompagnement à la formation (animation et sport), les actions de sensibilisation aux problématiques de la jeunesse ainsi que les mesures de responsabilisation.</p> <p>Dans le cadre de ses interventions de sensibilisation, la MJC-centre social d'Amboise sera attentive à poursuivre ce travail dans les lieux « virtuels » de rencontre des jeunes en généralisant la formation « promeneurs du net » à l'ensemble de ses effectifs pédagogiques salariés et d'instaurer une procédure présenteielle et d'intervention éducatives.</p>		
JEU.03	SEJOURS & MOBILITE INTERNATIONALE	<p>La MJC-centre social d'Amboise milite pour que la mobilité soit un vecteur de rencontres et d'émancipation. Dans un processus progressif, les jeunes sont encouragés à sortir de leur espace de vie direct tout d'abord en collectif puis éventuellement individuellement. Les jeunes sont amenés à vivre des projets de proximité sur des durées courtes, de plus en plus longues et de plus en plus lointaines. Des partenariats locaux et européens permettent de proposer 2 à 3 projets annuels. La MJC d'Amboise travaille à l'obtention du label « corps européen de solidarité » afin d'accueillir des volontaires dans son équipe. .</p>		
JEU.04	BRIGADES SOLIDAIRES	<p>Toute l'année, la MJC-centre social d'Amboise est organisatrice d'événements et d'actions de quartier constituant un panel de prétextes à l'engagement des jeunes. Ainsi, les jeunes peuvent s'inscrire dans une démarche de participation active sur ces propositions leur permettant de s'inscrire dans une démarche de solidarité envers l'association mais également et surtout envers les habitant.e.s. Au programme : participer à l'organisation de la fête de quartier, à des actions de nettoyage, à des déménagements, à des actions d'entraide entre habitant.e.s... Chaque participation est valorisée par des points de solidarité, ces points peuvent être transformés en chèques loisirs utilisables sur les activités de la MJC Centre social d'Amboise.</p>		
JEU.05	MESURES DE RESPONSABILISATION TIG MAJEURS MINEURS	<p>Par l'intermédiaire de son PIJ et de son médiateur, la MJC-centre social d'Amboise collabore étroitement avec les établissements scolaires dans l'accompagnement des jeunes en situation de marginalisation. Ainsi, les professionnel.le.s accompagnent les familles dans les dispositifs mis en place par les équipes éducatives (conseils de discipline, rencontres préalables...) et proposent un accueil individualisé pour les élèves exclus temporairement.</p>		

		Ce dispositif « mesures de responsabilisation » a conduit l'équipe à formaliser une suite à la démarche en labellisant la MJC-centre social d'Amboise comme opérateur TIG majeur et TIG mineur ; dispositifs permettant de poursuivre l'intention d'impliquer les jeunes dans la vie de leur quartier et de leur ville.
<b>JEU.06</b>	COORDINATIONS COLLEGES LYCEES	La mise en lien et en synergie des différentes équipes éducatives semblait être une obligation afin de garantir une continuité éducative et d'asseoir une cohérence fonctionnelle entre les structures. Cette coordination a été initiée par la MJC-centre social d'Amboise mais à vocation à être confiée au service Jeunesse de la CCVA (comme toutes les coordinations initiées par l'association dont l'animation a vocation à être confiée à l'opérateur le plus légitime). Toutefois, par expérience et par expertise, la MJC-centre social d'Amboise doit rester un acteur incontournable dans la production collective. Par ailleurs, la MJC - centre social d'Amboise siège aux CESCE (Comité d'éducation à la Santé, la Citoyenneté et à l'Environnement) des deux collèges de la cité scolaire.
<b>JEU.07</b>	ACCUEILS STAGIAIRES	La recherche de stage doit être accompagnée afin de la rendre plus égalitaire. Aussi, la MJC-centre social d'Amboise s'inscrit comme un lieu d'expérimentation et de formation dans lequel pour chaque salarié.e un temps d'accompagnement de stagiaire est formalisé selon son niveau et ses responsabilités. Cette procédure permet d'accroître significativement le potentiel d'accueil de stagiaires au sein de l'association. La priorité est donnée aux élèves de 3ème, mais les équipes accueillent également les stages de mise en situation en milieu professionnel de la Mission Locale, les élèves de niveau bac à bac +3 (accueil, animation, sport, action sociale, tourisme...) et stagiaires assistants de service social. La MJC-centre social d'Amboise s'inscrit également dans l'accueil des stagiaires BAFA/BAFD du territoire et dans le développement de l'appétence inexplorée des jeunes dans l'animation et la transmission de compétences auprès de leurs pairs (fondement de l'Éducation Populaire).
<b>JEU.08</b>	MEDIATION PAR LE SPORT ET VALEURS DE L'OLYMPISME	Amboise : Terre de Jeux 2024. Le sport est une pratique culturelle à part entière. Idéalement, le sport est vecteur de lien social, d'échange, de dépassement de soi, de rencontre, d'acceptation de l'autre... et il nous semble fondamental de valoriser ces bienfaits en développant une proposition de pratiques sportives vertueuses pour lesquelles la quête du résultat n'est pas la fin en soi. Au programme : ateliers d'initiations sportives dans les QPV, ateliers de sport au féminin, ateliers sport et santé, participation à des rassemblements régionaux et nationaux (ufolep...), formation des professionnels de la MJC-centre social sur les valeurs coubertiniennes.
<b>JEU.09</b>	ENGAGEMENT, SERVICES CIVIQUES ET SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)	Le projet de la Jeunesse présenté s'articule autour d'un engagement des jeunes dans les actions menées. S'il est évident et assez aisé de travailler sur une programmation de loisirs, il est primordial de concevoir l'animation jeunesse à l'aune des valeurs de l'Éducation Populaire qui consiste à proposer un parcours citoyen mettant en exergue les dispositifs d'Etat et autres opportunités adaptées à chacun.e. Aussi, la MJC-centre social d'Amboise proposera grâce à l'intermédiation de la FRMJC Centre Val de Loire des missions de services civiques en lien avec l'actualité du territoire de l'association adaptées à des profils de jeunes qui pourraient être éloignés de ces dispositifs (notamment les jeunes en situation de handicap). La gestion d'un établissement de tourisme social spécialisé dans l'accueil de jeunes (classes de découvertes, colos, rassemblements internationaux, formations...) amène la MJC-centre social d'Amboise à questionner son positionnement quant à son implication dans le dispositif SNU ; un travail d'un projet innovant au sein du réseau régional des MJC sera proposé afin de rendre accessible les structures de jeunesse que sont les MJC et les centres sociaux.
<b>JEU.10</b>	PARTENARIATS SPECIFIQUES	Au quotidien dans des lieux d'accueil et de fréquentation de la jeunesse locale, la MJC-centre social d'Amboise est témoin de situations, d'échanges, de verbalisations de besoins, d'attentes ou encore d'envie pour lesquels des opérateurs spécifiques sont nécessaires. Aussi, la structure initie des rencontres, formalise des partenariats d'actions et/ou de permanences, anime ou co-anime des instances de co-constructions avec les différents opérateurs du territoire et met en valeur les actions et projets existants...

Toutes ces actions font l'objet d'une fiche action complète spécifique. Toute action complémentaire créée en cours de projet fera l'objet d'une formalisation administrative en fiche action.

# PARTIE 7 : LES ANNEXES DU PROJET SOCIAL



# La charte des MJC Vertes



**La dimension solidaire et sociale de la mutation écologique que nous vivons a longtemps été minorée.** Les MJC\*, par leur posture généraliste, leur ancrage territorial, leur dialogue continu avec les habitantes et leur lien avec les politiques publiques, sont des actrices clés pour faire passerelle entre les préoccupations sociales et environnementales d'aujourd'hui.

**La présente charte des MJC Vertes affirme la place de la transition sociale et écologique au cœur de nos principes d'éducation populaire,** à chaque échelon de notre réseau. Car re-questionner nos modes de vies et nos espaces vécus au sein de nos associations, c'est...

**Conjuguer justice sociale et environnementale**

**Accompagner la prise de conscience des nouveaux enjeux sociaux et environnementaux.**

**Respecter le vivant et les écosystèmes.**

**Impulser des initiatives durables aux niveaux local, régional, national et mondial.**

**La charte MJC Vertes s'adresse...**

- aux associations et fédérations de notre réseau
- aux équipes bénévoles et professionnelles
- à l'ensemble des adhérent·es et citoyen·nes.

\* La MJC désigne : comme un territoire d'origine, des structures locales ou provinciales ou régionales en matière de jeunesse, d'éducation, de culture, de sport, de loisirs, de formation, de médiation, de soutien aux associations, de culture, de centre d'information, de socioculturel, foyer de jeunes, Espace culturel, OJAL, Forams, etc.

## Les domaines d'action

<p><b>Favoriser la citoyenneté</b> par l'action, transformation visible par toutes et tous, de l'espace public et des lieux communs, et par l'appropriation concrète des sujets de société.</p>	<p><b>Favoriser la transmission des savoirs et des savoirs faire,</b> l'échange de pratique et l'apprentissage tout au long de la vie : serivage, cuisine, bricolage...</p>	<p><b>Développer le pouvoir d'agir</b> et la solidarité par l'accompagnement, d'initiatives durables pour l'amélioration de leur cadre de vie : végétalisation, espaces partagés, transports...</p>
<p><b>Assurer de vrais espaces de mixités et de rencontre</b> par l'implication des sujets abordés : manger, travailler, consommer, se déplacer, produire...</p>	<p><b>Maintenir des espaces d'expérimentation</b> et initiatives innovantes de faire durable : espace de granit, fablab, Festival des acoustiques, mini-musée (diagnostic).</p>	<p><b>Participer aux politiques locales</b> : coordination et portage des actions, animation de réseaux associatifs, formation des habitants, sensibilisation des municipalités...</p>
<p><b>Agir "hors les murs"</b> : relocaliser nos actions dans nos quartiers, implantation au plus près des habitants, en coopération et collaboration avec les communes.</p>	<p><b>Agir sur l'économie locale</b> : économie circulaire, zero déchet, réemploi, réparation, alimentation, gestion énergétique, mutualisation de biens, dons...</p>	<p><b>Favoriser l'insertion sociale et professionnelle</b> : jardins et ateliers d'insertion, agriculture, animation et éducation à l'environnement.</p>
<p><b>Faire réseau</b> autour des pratiques écologiques et citoyennes : mutualisation, partage d'expériences, co-construction entre associations...</p>	<p><b>Prise en main de la charte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Design</b>er (une ou plusieurs personnes) (responsables et garant(e)s) de la démarche.</li> <li>• <b>Responsabiliser</b> les membres de l'association, salariés, CA, adhérents, publics.</li> <li>• <b>Expérimenter</b> des alternatives, innover, oser, faire autrement.</li> <li>• <b>S'assurer</b> que les actions s'adressent à toutes et à tous.</li> <li>• <b>Évaluer</b> les actions mises en place et leur empreinte écologique.</li> <li>• <b>Viser</b> une dynamique environnementale et sociale d'amélioration constante.</li> <li>• <b>Collaborer</b> aux politiques environnementales et sociales : du local au global.</li> </ul>	

**Mouvement pour un Joyeux Changement**

**Vers un Engagement Ecologique, Social et Solidaire**

**Responsabilise, en posant des actes concrets pour**

**Transformer nos territoires**

**E** agir ensemble pour faire **Société.**

**Par la signature de cette charte,** je m'engage, nous nous engageons, à respecter la philosophie et démarche exposées puis à mettre en œuvre une action dans, au moins, cinq des domaines d'action.

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 ou  
 Nom de l'association : \_\_\_\_\_  
 Représentée par : \_\_\_\_\_

**Signature**

Charte des MJC Vertes

Confédération des MJC de France

Création de Thierry Besson-Benoist / FMCB Octobre / Juin 2021